

BURKINA FASO

Institut national de la statistique
et de la démographie

**TABLEAU DE BORD
DE LA GOUVERNANCE
Edition 2012**

BURKINA FASO

Institut national de la statistique
et de la démographie

**TABLEAU DE BORD
DE LA GOUVERNANCE
Edition 2012**

Janvier 2013

Avant-propos

L'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) a le plaisir de mettre à la disposition des utilisateurs de données statistiques le Tableau de bord de la gouvernance (TBG) édition 2012.

Le TBG présente une description chiffrée de la gouvernance au Burkina Faso. Pour pallier la longueur de certaines séries d'indicateurs, il a été retenu de les présenter dans les tableaux avec un saut entre une année de référence (l'année 2000 en général) et les séries récentes desdits indicateurs. Ce tableau de bord dont la périodicité d'apparition est annuelle, est la quatrième publication de ce type au Burkina Faso.

Cette publication se subdivise en deux parties. La première présente les indicateurs nationaux puis internationaux, assortis de quelques explications pour faciliter leur compréhension. Elle est suivie par les métadonnées, présentés sous forme d'un tableau pour chaque indicateur. Les sources des indicateurs sont détaillées tant pour les indicateurs d'origine nationale qu'internationale.

L'INSD réitère sa profonde gratitude aux services publics, parapublics et privés pour leur contribution indispensable à la réalisation du présent document.

Nous profitons de l'occasion pour formuler nos remerciements à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à l'élaboration de ce document.

Malgré les efforts déployés dans la réalisation du document, celui-ci n'est pas exempt de lacunes et d'imperfections. Aussi sommes-nous ouverts à toutes les observations, critiques et suggestions pouvant contribuer à l'amélioration des prochaines éditions.

Nous osons espérer que ce document répondra à vos attentes et constituera un instrument d'amélioration de vos connaissances dans le domaine de la gouvernance au Burkina Faso.

Le Directeur général

Pr. Banza BAYA

Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques

Table des matières

Avant-propos.....	iii
Table des matières.....	iv
Liste des tableaux.....	vi
Liste des graphiques.....	vii
Liste des annexes	viii
Sigles et abréviations	ix
Introduction.....	1
I. INDICATEURS D'ORIGINE NATIONALE.....	2
I.1 DEMOCRATIE ET BONNE GOUVERNANCE POLITIQUE.....	3
I.1.1 Système politique et électoral.....	3
I.1.2 Participation politique des femmes.....	5
I.1.3 Représentation des femmes dans la Fonction publique.....	5
I.1.4 Autorité de la loi et justice.....	6
I.1.5 Médias.....	9
I.1.6 Activités du Médiateur du Faso.....	10
I.2 GOUVERNANCE ET GESTION ECONOMIQUE.....	15
I.2.1 Politique macro-économique.....	15
I.2.2 Emploi.....	20
I.2.3 Mobilisation des ressources intérieures.....	21
I.2.4 Exécution du budget.....	22
I.3 GOUVERNANCE DES ENTREPRISES.....	23
I.4 DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE.....	24
I.4.1 Dépendance en matière de développement.....	24
I.4.2 L'enseignement primaire.....	26
I.4.3 L'enseignement post-primaire, secondaire général et supérieur.....	28
I.4.4 Accès aux services d'éducation primaire, post-primaire et secondaire.....	31
I.4.5 Alphabétisation au Burkina Faso.....	32
I.4.6 Santé.....	33
I.4.7 Couverture vaccinale : <i>objectif de 100% atteint en 2011</i>	37
I.4.8 Nutrition.....	38
I.4.9 Mortalité.....	38
I.4.10 Conditions de vie des ménages burkinabé.....	40
I.4.9.1 Accès à certains services.....	40

I.4.9.2	Utilisation du bois ou du charbon de bois pour la cuisine.....	41
I.4.9.3	Utilisation de l'électricité comme source d'énergie.....	41
I.4.9.4	Réseau routier bitumé du Burkina Faso	41
I.4.11	Pauvreté.....	42
II.	LES INDICATEURS D'ORIGINE INTERNATIONALE.....	43
II.1	Démocratie et bonne gouvernance politique.....	44
II.1.1	Stabilité politique	44
II.1.2	Droits civils et politiques	44
II.1.3	Médias.....	45
II.1.4	Indice synthétique de mesure des droits politiques, civils et des droits de l'homme ..	45
II.2	Gouvernance et gestion économiques	45
II.2.1	Corruption	45
II.3	Gouvernance des entreprises.....	46
II.3.1	Cadre réglementaire pour les activités économiques.....	46
II.4	Développement socio-économique	47
II.4.1	Indices composites de la pauvreté et du développement humain	47

Liste des tableaux

Tableau 1: Niveau des indicateurs du système politique et électoral retenus.....	3
Tableau 2: Indicateurs de la participation politique des femmes.....	5
Tableau 3: Indicateurs sur la représentation des femmes dans la fonction publique.....	6
Tableau 4: Niveaux des indicateurs du système judiciaire.....	7
Tableau 5: Evolution des indicateurs relatifs aux médias.....	9
Tableau 6: Niveau des Indicateurs relatifs au Médiateur du Faso.....	10
Tableau 7: Indicateurs de suivi de la politique macro-économique.....	15
Tableau 8: Indicateurs de mobilisation des ressources.....	21
Tableau 9: Niveau des indicateurs relatifs au budget.....	22
Tableau 10 : Evolution du nombre d'assurés sociaux à la CNSS (travailleurs immatriculés à la CNSS).....	23
Tableau 11: Niveau des indicateurs relatifs à la dépendance en matière de développement.....	24
Tableau 12: Niveau des indicateurs d'appréciation du développement de l'enseignement primaire	26
Tableau 13: Niveau des indicateurs relatifs à la santé.....	33
Tableau 14: Liste des indicateurs utilisés sur la vaccination.....	37
Tableau 15: Evolution de la prévalence nutritionnelle des enfants de moins de cinq ans(5).....	38
Tableau 16: Indicateurs utilisés sur la mortalité des enfants de moins de 5ans et mortalité maternelle.....	38
Tableau 17: Niveau des indicateurs de stabilité politique.....	44
Tableau 18: Niveau des indicateurs de droits civils et politiques.....	44
Tableau 19: Niveau des indicateurs de la liberté de la presse.....	45
Tableau 20: Niveau des indicateurs de mesure des droits politiques, civils et des droits de l'homme.....	45
Tableau 21: Niveau des indicateurs relatifs à la corruption.....	45
Tableau 22: Niveau des indicateurs relatifs à la gouvernance des entreprises.....	46
Tableau 23: Niveau des indicateurs de développement socio-économique.....	47

Liste des graphiques

Graphique 1: Evolution du taux de participation aux élections	3
Graphique 2: Evolution du nombre de partis politiques enregistrés	4
Graphique 3: Evolution du nombre de partis et formations politiques inscrit aux élections	4
Graphique 4: Evolution de la proportion des femmes au parlement et au gouvernement	5
Graphique 5: Evolution du pourcentage des ménages possédant une radio et du pourcentage de ceux possédant une TV	10
Graphique 6: Plaintes mettant en cause les ministères et les institutions en % des nouveaux dossiers reçus	11
Graphique 7: Plaintes mettant en cause les services publics et organismes à capitaux publics en % des nouveaux dossiers reçus	12
Graphique 8: Nouveaux dossiers reçus en % des dossiers instruits.....	12
Graphique 9: Evolution du taux de réaction de l'administration	13
Graphique 10: Dossiers clos en % des dossiers instruits	14
Graphique 11: Evolution du taux d'inflation.....	16
Graphique 12: Evolution du PIB réel et du PIB réel par habitant.....	17
Graphique 13: Evolution de la FBCF en % du PIB	18
Graphique 14: Evolution du solde courant hors dons de la balance des paiements en % du PIB	18
Graphique 15: Entrées nettes d'investissements directs étrangers en % du PIB.....	19
Graphique 16: Crédit à l'économie en % du PIB.....	20
Graphique 17: Evolution du taux d'activité (en %).....	20
Graphique 18: Evolution du taux de chômage urbain (en %).....	21
Graphique 19: Evolution des recettes fiscales et du solde budgétaire de base en % du PIB	22
Graphique 20: Répartition des travailleurs immatriculés à la CNSS selon le sexe de 2005 à 2011..	24
Graphique 21: Evolution de la dette extérieure et de la dette totale en % du PIB	25
Graphique 22: Evolution des ratios (%) de soutenabilité de la dette	25
Graphique 23: Evolution de l'Aide publique au développement en % du PIB	26
Graphique 24 : Taux d'achèvement au primaire.....	27
Graphique 25 : Ratio élèves/maître au primaire	28
Graphique 26 : Taux brut de scolarisation au post primaire	29
Graphique 27 : Taux brut de scolarisation au secondaire général	29
Graphique 28 : Ratio élèves/classe au post primaire et au secondaire général.....	30
Graphique 29 : Taux de réussite au BEPC.....	30
Graphique 30 : Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants	31
Graphique 31 : Accès aux infrastructures du primaire du post-primaire et du secondaire.....	32
Graphique 32 : Taux d'alphabétisation au Burkina Faso.....	32

Graphique 33: Evolution du taux d'utilisation des méthodes contraceptives	34
Graphique 34: Evolution comparée du taux d'accouchements assistés et de la CPN2	34
Graphique 35: Evolution de la proportion des décès pour cause de paludisme.....	35
Graphique 36: Evolution du nombre d'infirmiers dans les formations sanitaires publiques pour 10 000 habitants	36
Graphique 37: Evolution de la proportion des CSPS remplissant la norme en personnel.....	36
Graphique 38: Tendances de la mortalité des enfants de moins de 5 ans et mortalité maternelle	39
Graphique 39 : Proportion des ménages ayant accès à une source d'eau de boisson en moins de 30 minutes	40
Graphique 40 : Proportion (%) des ménages ayant accès à un marché de produits alimentaires	40
Graphique 41 : Proportion (%) des ménages utilisant les combustibles solides (bois ou du charbon de bois) pour la cuisson.....	41
Graphique 42 : Proportion des ménages utilisant de l'électricité comme source d'énergie	41
Graphique 43: Réseau routier bitumé au Burkina Faso	42
Graphique 44 : Indicateurs de pauvreté des ménages au Burkina Faso.....	42

Liste des annexes

Annexe 1 : Liste des indicateurs	48
Annexe 2: Métadonnées	52

Sigles et abréviations

ARCE	Autorité de Régulation des Communications Electroniques
ARCS	Appui au Renforcement des Capacités Statistiques
BCEAO	Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BCG	Bacille de Calmette et Guérin
BEPC	Brevet d'Etudes du Premier Cycle
CENI	Commission Electorale Nationale Indépendante
CGAB	Cadre Général d'organisation des Appuis Budgétaires
CPN2	Consultation Prénatale 2
CSC	Conseil Supérieur de la Communication
CPN	Consultation Prénatale
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CSPS	Centre de Santé et de Promotion Sociale
DAC	Development Assistance Committee
DAF	Direction de l'Administration et des Finances
DEP	Direction des Etudes et de la Planification
DGLPAP	Direction Générale des Libertés Publiques et des Affaires Politiques
DSONG	Direction du Suivi des Organisations non Gouvernementales
DTC3	Diphtérie, Tétanos, Coqueluche 3
EBCVM	Enquête Burkinabé sur les Conditions de Vie des Ménages
EDS	Enquête Démographique et de Santé
FMI	Fonds Monétaire International
IAP	Instrument Automatisé de Prévision
IHPC	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
INSD	Institut National de la Statistique et de la Démographie
IPC	Indice de Perception de la Corruption
MAEP	Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs
MATDS	Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité.
MENA	Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MEG	Médicaments Essentiels Génériques
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONAPAD	Observatoire National de la Pauvreté et du Développement Humain Durable
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAP/CSLP	Programme d'Actions Prioritaires du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
PDDEB	Plan Décennal de Développement de l'Education de Base
PEFA	Public Expenditure and Financial Accountability – Dépenses publiques et responsabilité financière
PIB	Produit Intérieur Brut
PNDS	Plan National de Développement Sanitaire
QUIBB	Questionnaire Unifié des Indicateurs de Base du Bien-être
SONU	Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence
TGI	Tribunal de Grande Instance
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine

Introduction

Le Tableau de bord de la gouvernance est constitué d'une liste de 106 indicateurs recouvrant les domaines suivants :

- la démocratie et la gouvernance politique ;
- la gouvernance et la gestion économiques ;
- la gouvernance des entreprises ;
- et le développement socio-économique.

Ces domaines sont ceux du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP) mis en place dans le cadre du NEPAD.

Le domaine « Démocratie et gouvernance politique » mesure la participation populaire et l'égalité politique avec 35 indicateurs sélectionnés recouvrant le système politique et électoral, les droits civiques et politiques, l'autorité de la loi et de la justice, les litiges avec l'administration, la participation des femmes à la vie politique et économique, les médias, la société civile et les activités du Médiateur du Faso.

Le domaine « Gouvernance et gestion économiques » compte 18 indicateurs choisis pour traiter de la situation macro-économique, de l'emploi, de la mobilisation des ressources intérieures, de la gestion des finances publiques et de la corruption.

Le nombre d'indicateurs du domaine « Gouvernance des entreprises » est réduit avec 6 indicateurs se concentrant sur le cadre réglementaire et le droit des travailleurs.

Le domaine « Développement socio-économique » reprend en partie les Objectifs du millénaire pour le développement avec 47 indicateurs traitant de la dépendance en matière de développement, des résultats des politiques sectorielles dans les domaines prioritaires (santé et éducation), des conditions de vie et de la pauvreté.

Cette liste d'indicateurs pourra évoluer avec les besoins des utilisateurs et le développement des capacités du Système statistique national.

Les indicateurs sont présentés en deux groupes : les indicateurs d'origine nationale produits par le Système statistique national et les indicateurs d'origine internationale produits hors du Système statistique national.

Le tableau de bord se subdivise en deux parties.

La première partie présente les indicateurs chiffrés, assortis de quelques explications pour faciliter leur compréhension.

La seconde partie décrit les métadonnées, présentées sous forme d'un tableau pour chaque indicateur et comprenant l'objectif, la définition et/ou la formule de calcul, le groupe auquel appartient l'indicateur (ou liste d'indicateurs), la structure productrice de l'indicateur, le niveau de désagrégation, la périodicité de production de l'indicateur et la source des données servant à l'élaboration de l'indicateur.

I. INDICATEURS D'ORIGINE NATIONALE

I.1 DEMOCRATIE ET BONNE GOUVERNANCE POLITIQUE

I.1.1 Système politique et électoral

Le système politique électoral est analysé à travers l'appréciation de la participation de la population aux élections ainsi que la création de parties politiques, leur inscription aux élections et leur capacité à obtenir des sièges. Le niveau des indicateurs analysés est indiqué dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1: Niveau des indicateurs du système politique et électoral retenus

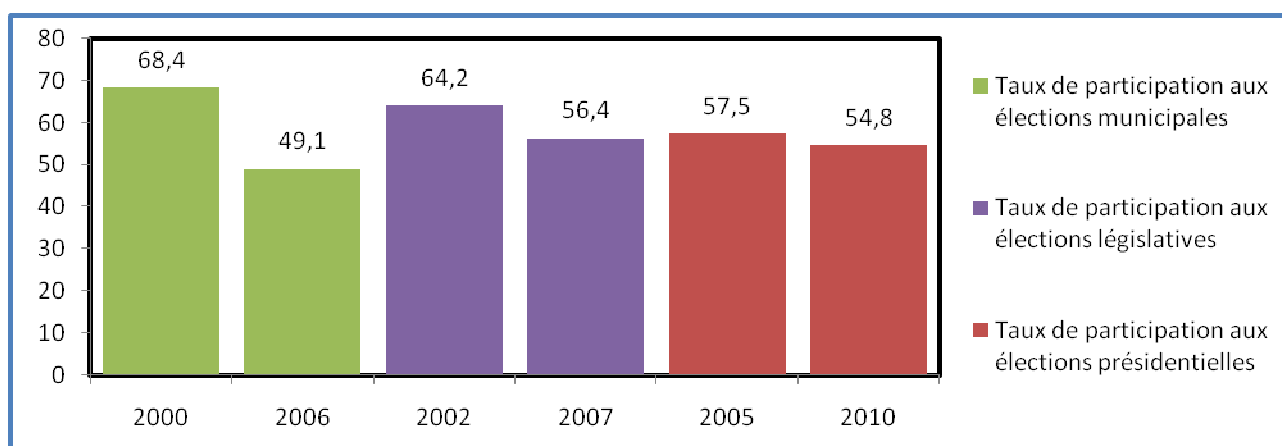
Indicateurs	2000	2002	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Taux de participation aux élections ¹	68,4	64,2	57,5	49,1	56,4	-	-	54,8	-
Nombre de partis politiques enregistrés ²	38	50	112	117	129	113	135	141	158
Nombre de partis et formations politiques inscrites aux élections ¹	25	30	12	70	47	-	-	6	-
Nombre de partis et formations politiques ayant obtenu un siège ¹	-	-	-	46	13	-	-	-	-

NB : Elections municipales en 2000 et 2006, législatives en 2002 et 2007, présidentielles en 2005 et 2010.

a) Participation de la population aux élections : le taux connaît une baisse entre 2000 et 2010

D'une manière générale l'engouement des populations pour les élections s'est amoindri entre les années 2000 et 2010. Les taux de participation aux élections municipale, législative et présidentielle ont en effet respectivement baissé de 19,3 points, 7,8 et 2,7 points. Comme l'indique le graphique ci-dessous, la baisse est plus prononcée pour le taux de participation aux élections municipales.

Graphique 1: Evolution du taux de participation aux élections



Source : Commission électorale nationale indépendante (CENI)

¹ Commission électorale nationale indépendante.

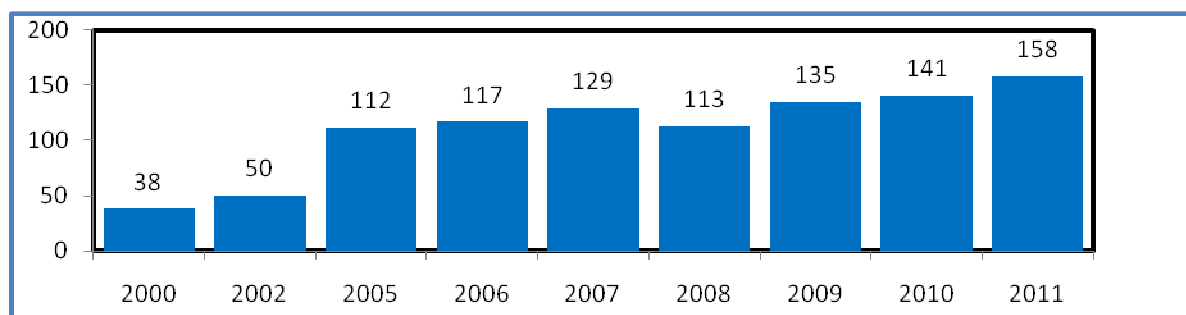
² Direction générale des libertés publiques et des affaires politiques / Ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité.

b) Création de partis politiques : le nombre de partis politiques triple entre 2000 et 2005

Le nombre de partis politiques enregistrés au Burkina Faso connaît une croissance depuis l'année 2000. Ce nombre a connu la plus grande hausse en 2005 qui a été une année d'élection présidentielle.

Après les élections municipales de 2006 et législatives de 2007, le nombre de partis politiques a baissé en 2008 avant de reprendre sa progression en prélude des élections présidentielles de 2010 et des élections couplées (municipales et législatives) de 2012 comme l'indique le graphique ci-dessous.

Graphique 2: Evolution du nombre de partis politiques enregistrés

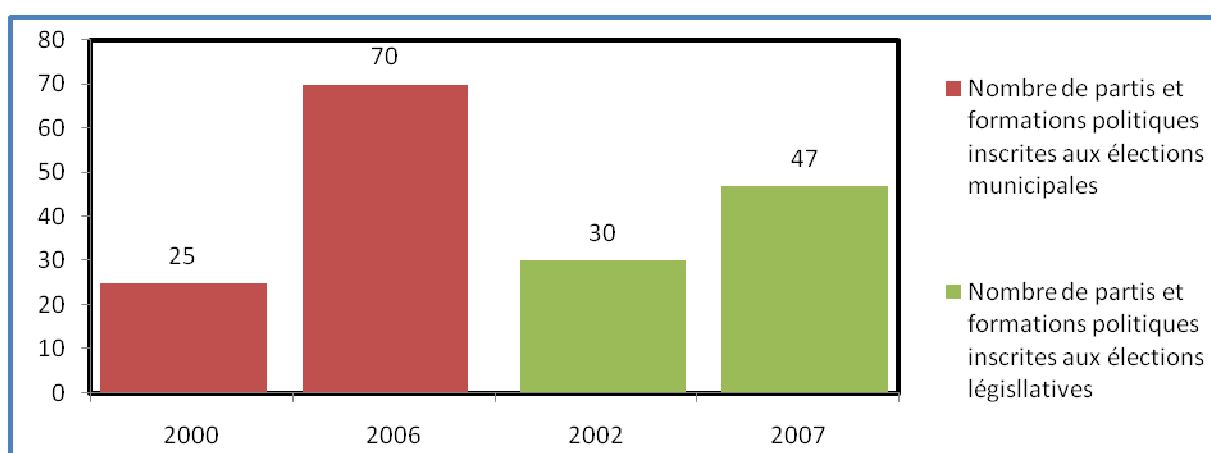


Source : Direction générale des libertés publiques et des affaires politiques / Ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité

c) Inscription des partis politiques aux élections : une hausse entre deux élections

Le nombre de partis et formations politiques inscrit aux élections a augmenté de 180% entre les années 2000 et 2006 et de 56,7% entre 2002 et 2007, respectivement pour les élections municipales et législatives, comme l'indique le graphique 3. Ceci offre une diversité de programmes de société proposés aux populations, preuve du renforcement de la démocratie dans notre pays.

Graphique 3: Evolution du nombre de partis et formations politiques inscrit aux élections



Source : Commission électorale nationale indépendante (CENI)

I.1.2 Participation politique des femmes

Le nombre de femmes au gouvernement et au parlement sont les deux indicateurs utilisés dans l'analyse de la participation politique des femmes. L'évolution du niveau de ces indicateurs est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2: Indicateurs de la participation politique des femmes

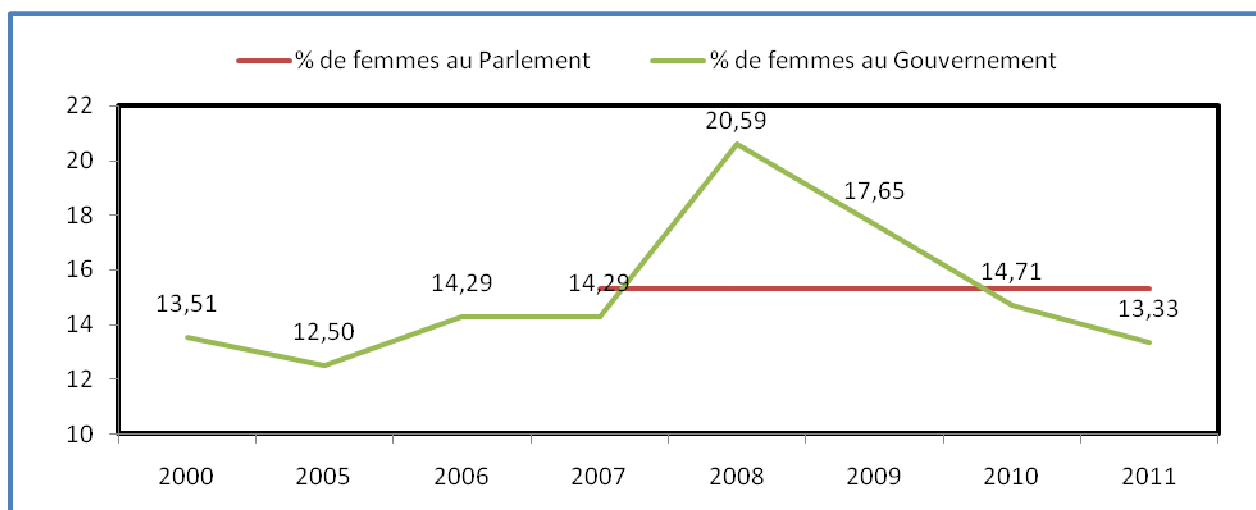
Indicateurs	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de femmes au Parlement ³				17/111	17/111	17/111	17/111	17/111
Nombre de femmes au Gouvernement ⁴	5/37	4/32	5/35	5/35	7/34	6/34	5/34	4/30

Source : Union inter parlementaire, Journal Officiel

Dans le parlement, le nombre de femmes est resté constant de 2007 à 2011. Durant cette période, le nombre de femme à l'assemblée était de 17 sur un total de 111 députés soit une proportion de 15,32%.

Quant à la proportion des femmes dans le gouvernement elle a connu une croissance entre 2000 et 2008 avant de décroître à partir de 2008 jusqu'en 2011. En effet, elle est passée de 13,51% en 2000 à 20,59% en 2008. Depuis 2008, cette proportion est en décroissance jusqu'à 13,33% en 2011 comme l'illustre le graphique ci-dessous.

Graphique 4: Evolution de la proportion des femmes au parlement et au gouvernement



Source : Journal Officiel, Union Inter Parlementaire.

I.1.3 Représentation des femmes dans la Fonction publique

La représentation des femmes dans la Fonction Publique est une thématique importante de la gouvernance politique. Elle est analysée ici à travers la proportion des femmes dans l'effectif du personnel de la Fonction Publique, notamment la proportion des femmes cadres supérieurs et celle

³ Union Inter Parlementaire.

⁴ Journal Officiel (www.legiburkina.bf).

des femmes cadres moyens dont l'évolution au cours des dernières années est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3: Indicateurs sur la représentation des femmes dans la fonction publique

Indicateurs	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
% de femmes dans la Fonction publique	23,2	25,4	26,4	26,5	28,2	29,45	29,14	29,18
% de femmes cadres supérieurs dans la Fonction publique (catégories A, P)	3,1	3,3	3,1	3,2	18,53	20,09	18,65	
% de femmes cadres moyens dans la Fonction publique (catégorie B)	6,4	7,9	7,9	8,0	25,78	28,56	28,1	

Source : annuaire statistique 2011 du Ministère de la Fonction Publique

De façon générale, on note une faible proportion des femmes à tous les niveaux (moins de 30%) comparativement à celle des hommes (plus de 60%). Cependant, ces différentes proportions sont en croissance entre 2005 et 2011. En effet, le pourcentage des femmes dans la fonction publique a augmenté de 4 points entre 2005 et 2011. L'amélioration de la proportion des femmes à la Fonction Publique est plus prononcée au niveau des femmes cadres moyens avec une augmentation de 10,46 points entre 2005 et 2011. Au cours de la même période, la proportion des femmes cadres supérieurs a augmenté de 4,69 points.

I.1.4 Autorité de la loi et justice

Le système judiciaire est un aspect important de la gouvernance politique. Il est analysé ici à travers l'appréciation de la proportion du budget alloué aux Ministères en charge de la sécurité et de la justice, du nombre de tribunaux de grande instance et de l'effectif des magistrats ainsi que du nombre de nouvelles affaires pour crime et délit enregistrés et leur niveau de traitement. Le niveau des indicateurs est présenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau 4: Niveaux des indicateurs du système judiciaire

Indicateurs	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Part du budget du Ministère de la justice (%) ⁵	0,40	1,06	1,10	0,70	0,73	0,7	0,4	0,90
Part du budget du Ministère de la sécurité (%) ⁵	-	0,98	1,53	1,87	2,16	2,23	-	2,27
Nombre de tribunaux de grande instance (TGI) ⁶	10	16	19	19	20	23	24	54
Nombre de magistrats ⁶	176	292	317	341	371	354	369	391
Nombre de magistrats pour 100 000 habitants ⁶	1,5	2,2	2,3	2,4	2,5	2,6	2,3	2,4
Nombre d'affaires nouvelles des TGI pour crimes et délits au parquet ⁶	5 643	6 392	7 524	8 295	9 587	10568	10696	8771
Nombre d'affaires nouvelles des TGI pour crimes et délits contre les particuliers au parquet ⁶	1938	1 622	2 154	2 145	2 595	2767	2654	2237
Ratio des jugements rendus par les chambres correctionnelles des TGI par rapport aux affaires nouvelles (%) ⁶	82,1	100,3	93,6	82,9	86,6	88,7	88,3	88,08
Population incarcérée pour 100 000 habitants ⁶	19,2	24,8	22,5	29,5	32,6	35,47	33	50,82
Proportion de mineurs détenus (%) ⁶	-	-	-	2,6	2,7	3,4	2,1	5,8

Source : annuaire statistique du Ministère de la justice

a) Evolution de la part (%) du budget du Ministère de la Justice dans le budget national : une tendance à la baisse entre 2006 et 2010

Entre 2006 et 2010, la part (en pourcentage) du budget du ministère de la justice dans le budget national a connu une baisse. Progressive. Au cours de cette période, la part budgétaire du Ministère n'a pas excédé 1,1%. La plus forte baisse a été observée en 2010 comme l'indique le graphique ci-après. Une amélioration est remarquée en 2011 par rapport aux quatre dernières années.

b) Les tribunaux de grande instance (TGI) : une progression numérique lente entre 2000 et 2011

Quatorze nouveaux tribunaux de grande instance ont été ouverts entre 2000 et 2010. La répartition spatiale de ces nouvelles structures tend à décongestionner les TGI ayant le nombre d'affaires nouvelles le plus élevé tels que ceux de Bobo-Dioulasso et de Ouagadougou. L'ouverture des nouveaux TGI s'inscrit dans l'axe stratégique « accessibilité à la Justice » de la Politique Nationale de Justice qui vise à terme la couverture des 45 provinces du pays.

⁵ Loi de finances.

⁶ Direction des études et de la planification / Ministère de la justice. Les données à partir de 2009 excluent les magistrats en détachement

- c) **Les magistrats:** *un effectif croissant mais un ratio magistrats pour 100000 habitants en dessous de la norme internationale*

Comme l'indique le tableau 2 ci-dessus, le nombre de magistrats a plus que doublé entre les années 2000 et 2011, passant de 176 en 2000 à 391 en 2011. De même, le nombre de magistrats pour 100 000 habitants a nettement progressé au cours de la période 2000-2011 comme l'indique le graphique ci-dessous. Cependant, il demeure très loin de la norme recommandée au niveau international qui est de dix (10) magistrats pour 100 000 habitants. Pour atteindre cette norme, le Burkina Faso devrait poursuivre ses efforts de recrutement.

- d) **Affaires nouvelles dans les parquets des TGI :** *un nombre en croissance continue entre 2000 et 2010*

Les parquets des tribunaux de grande instance reçoivent depuis 2000, des affaires nouvelles qui sont en croissance continue à l'exception de l'année 2011 où on enregistrait une régression de 18,5% par rapport à 2010. Il convient de souligner que la régression des affaires nouvelles en 2011 est due à la crise sociopolitique qui a entraîné la fermeture momentanée de juridictions.

- e) **Affaires nouvelles dans les parquets des TGI pour crime et délit contre les particuliers :** *une légère augmentation entre 2007 et 2009*

Les crimes et délits contre les particuliers regroupent les infractions telles que les assassinats, les associations de malfaiteurs, les coups et blessures volontaires, les coups mortels, les homicides et blessures involontaires, les homicides volontaires, les empoisonnements et les violences. Cette catégorie d'infraction a connu une légère augmentation de 2007 à 2009 avant de connaître une baisse entre 2010 et 2011. La régression en 2011 s'explique par la baisse générale du nombre d'affaires entrées dans les parquets.

- f) **Jugements rendus par les chambres correctionnelles des TGI par rapport aux affaires nouvelles :** *une tendance à la hausse entre 2007 et 2011*

Le ratio jugement des chambres correctionnelles par nombre d'affaires orientées des parquets vers ces chambres est passé de 88,3% en 2010 à 89,1% en 2011. L'accroissement de cette proportion s'explique par le fait que le nombre des affaires correctionnelles orienté par les parquets a fortement baissé en 2011.

Par ailleurs, certaines affaires nouvellement entrées n'ont pas connu de jugement non seulement du fait de la complexité de certaines procédures judiciaires mais aussi de l'absence d'une ou de plusieurs parties lors des audiences, ce qui entraîne des renvois.

- g) **Population incarcérée pour 100 000 habitants :** *une baisse entre 2009 et 2011*

Le ratio population incarcérée pour 100 000 habitants est en évolution croissante d'année en année mis à part une régression constatée en 2006, 2010 et 2011. Comme l'année précédente, les établissements pénitentiaires ont encore une fois de plus vu leur nombre de détenus baissé à la fin de l'année 2011. L'effectif des détenus a ainsi baissé de 3% au 31 décembre 2011 par rapport à la même période de l'année 2010.

h) Mineurs incarcérés dans les maisons d'arrêt : une proportion de plus de 5% depuis 2007

La proportion de mineurs incarcérés était en croissance continue depuis 2005 et a atteint son niveau le plus élevé en 2008. On note une constance entre 2008 et 2009 suivie d'une régression en 2010, puis une légère augmentation en 2011.

I.1.5 Médias

Au regard du rôle que jouent les médias, le paysage médiatique est un facteur important de la démocratie et la gouvernance politique. Il est analysé ici à travers l'importance numérique des organes de presse écrite et audio visuelle dont l'évolution est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 5: Evolution des indicateurs relatifs aux médias

Indicateurs	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de quotidiens, hebdomadaires Mensuels, privés	-	25	30	30	30	31	-	35
Nombre de stations de radio privées locales	37	57	59	88	98	137	136	127
Nombre de chaînes de TV privées	3	5	6	7	12	30	30	21

Source : Conseil supérieur de la communication (CSC)

a) Les organes de presse écrite privés : une légère hausse en nombre entre 2008 et 2011

Au niveau des organes de presse écrite, on remarque une stabilité du nombre de journaux entre 2006 et 2008 et sa légère augmentation à partir de 2009.

b) Les organes de presse audio visuelle privés: une baisse du nombre constaté entre 2009 et 2011

Le nombre de chaînes de radio et de télévision privées est allé crescendo de 2005 à 2009.

Aussi bien pour les radios que les télévisions privées, la plus grande hausse en nombre a été enregistrée entre 2008 et 2009 conduisant aux nombres 137 et 30 respectivement pour les radios et les télévisions. Le constat majeur demeure le bon état de santé de la démocratie à travers la liberté d'expression dont la promotion a toujours été forte au Burkina Faso. On peut effectivement mieux apprécier la vivacité de la liberté d'expression et notamment la liberté de presse dans notre pays, si l'on considère la multiplication des titres de journaux et le maintien des parutions dans la durée et dans le temps. L'expression plurielle est assurément le fruit d'une démocratie vivante et fonctionnelle.

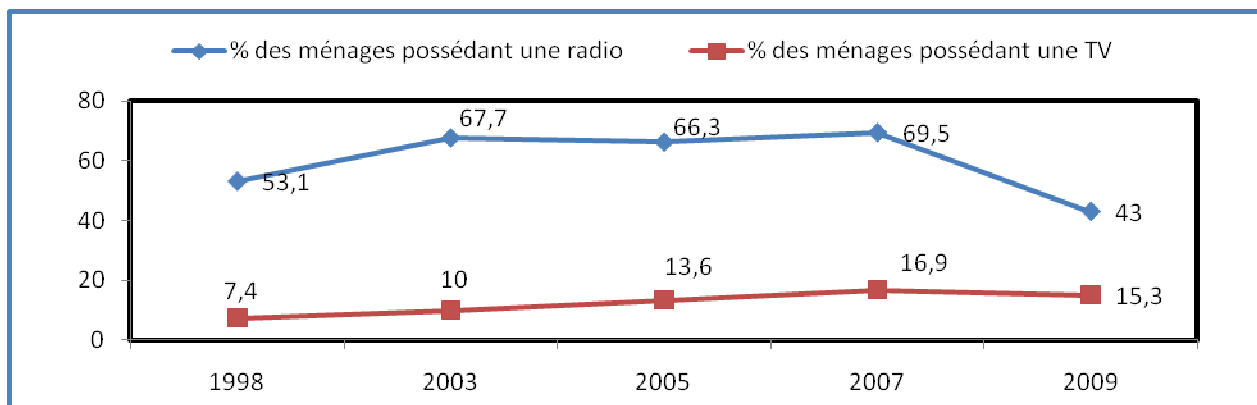
A compter de 2010, on constate que le chiffre a baissé. Cela pourrait s'expliquer par une certaine instabilité due au faible rendement que connaissent la plupart des stations de radio ou même de télévision. En 2011 certaines radios et télévisions ont en plus fait l'objet de retrait de fréquences, compte tenu du non respect des conventions signées avec le Conseil supérieur de la communication (CSC).

c) Accès des ménages aux médias: une baisse constatée entre 2007 et 2009

De 1998 à 2007 le nombre de ménages possédant une radio et celui des ménages possédant une télévision ont connu une croissance continue. Mais l'enquête de 2009 révèle une baisse de ces chiffres de 26,5 points pour les radios et de 1,6 point pour les télévisions.

S'agissant de la radio, cette régression pourrait s'expliquer par l'avancée des NTIC. En effet nombreux sont ceux qui ont de plus en plus accès à l'information par le biais des téléphones portables et autres moyens modernes de communication, d'où le faible engouement pour se procurer un poste radio.

Graphique 5: Evolution du pourcentage des ménages possédant une radio et du pourcentage de ceux possédant une TV



Source : INSD/Enquête sur les conditions de vie des ménages

I.1.6 Activités du Médiateur du Faso

L'Institution du Médiateur du Faso créée par la loi organique n°22/94/ADP du 17 mai 1994 est incontestablement devenue au fil des ans, une composante importante des institutions de promotion de l'état de droit et de la bonne gouvernance au Burkina Faso.

La situation d'ensemble retracée dans le tableau ci-dessous présente l'état des dossiers pour lesquels l'Institution a été saisie au cours des cinq dernières années en référence notamment à quelques indicateurs nationaux. L'analyse de ces indicateurs permettra une meilleure compréhension des données.

Tableau 6: Niveau des Indicateurs relatifs au Médiateur du Faso

Indicateurs	2000	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de dossiers reçus	153	277	373	585	529	551	414
Plaintes mettant en cause les ministères et les institutions en % des nouveaux dossiers reçus	62,1	58,1	53,1	85,8	29,9	89,7	
Plaintes mettant en cause les services publics et organismes à capitaux publics en % des nouveaux dossiers reçus	16,3	17,0	8,9	21,9	11,9	22,5	18,8
Nouveaux dossiers reçus en % des dossiers instruits	32,8	57,1	58,9	68,2	56,5	62,6	53,91
Taux de réaction de l'administration (en %)	46,8	32,1	41,6	38,9	46,1	69,6	41
Dossiers clos en % des dossiers instruits	37,3	42,1	56,9	55,0	38,7	44,5	51,17
Nombre de saisines de l'administration	62	112	231	445	540	424	388

Source : rapport d'activité du médiateur du Faso

a) Volume des dossiers et institutions mises en cause

Depuis sa création, le Médiateur du Faso reçoit chaque année un nombre important de dossiers. Comme l'indique le tableau ci-dessus, le nombre de dossiers reçus a régulièrement augmenté jusqu'en 2010 avant de fléchir en 2011.

Les institutions mises en cause par les dossiers regroupent aussi bien des Ministères et institutions que des services publics et organismes à capitaux publics.

➤ **Plaintes mettant en cause les ministères et les institutions : une proportion élevée en 2010**

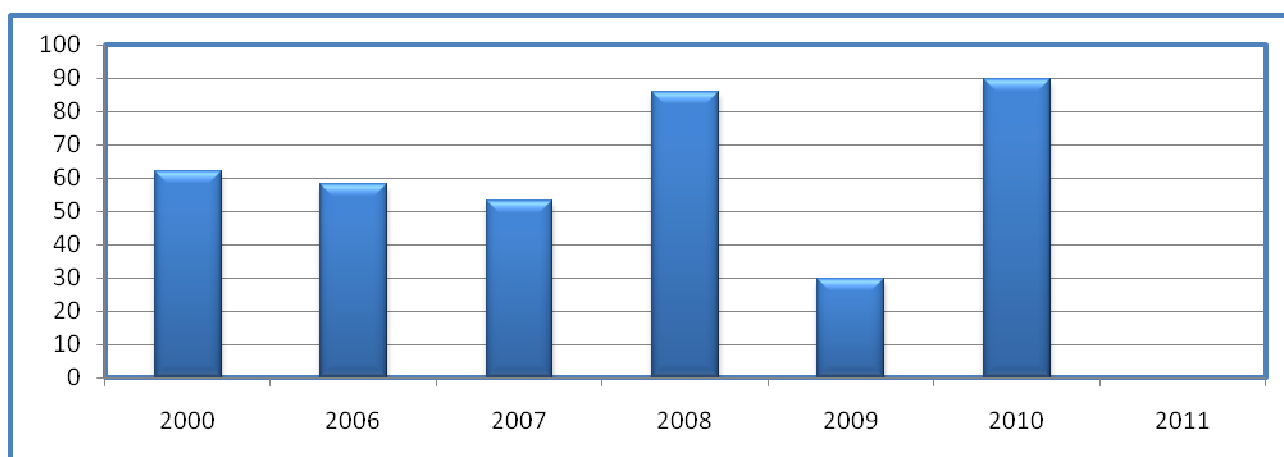
L'écrasante majorité des dossiers reçus par le Médiateur du Faso mettent en cause les Ministères et institutions. Le graphique ci-dessous rend compte des plaintes ayant mis en cause les ministères et les institutions, de 2000 à 2010. Les données de l'année 2011 ne sont pas disponibles.

D'une manière générale, de 2007 à 2010, excepté l'année 2009, la proportion des plaintes contre les ministères et les institutions de l'Etat a été supérieure à 50%. Elle a même atteint 89,7% en 2010.

Cette situation semble se justifier par les nombreux retards constatés dans la prise des actes administratifs se rapportant à la carrière des agents publics (avancements, reclassements, reconstitution de carrière, réintégration, examens et concours...) ou dans la constatation de l'incidence financière de certaines situations créatrices de droits (allocations familiales, indemnités, indemnisations, marchés publics, banques assurances, caution de receveur, recouvrement de créance, augmentation de salaire, décoration, reprise de solde...)

Il s'agit donc de dysfonctionnements dans des domaines aussi divers que variés.

Graphique 6: Plaintes mettant en cause les ministères et les institutions en % des nouveaux dossiers reçus



Source : rapport d'activité du médiateur du Faso

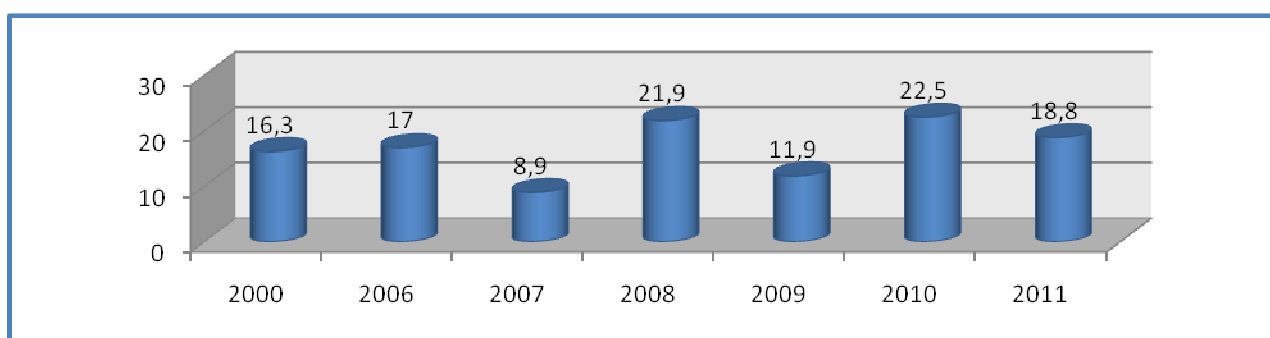
A la suite des ministères et des institutions de l'Etat, le fonctionnement des établissements publics de l'Etat et des organismes à capitaux publics a également suscité des contestations de la part de réclamants.

➤ **Plaintes mettant en cause les établissements publics et les organismes à capitaux publics de l'Etat : une baisse de 3,7 points entre 2010 et 2011**

Les données font également ressortir des irrégularités dans le fonctionnement des établissements publics et les organismes à capitaux publics de l'Etat. Toutefois, une faible proportion des dossiers mettent en cause ces services. La proportion la plus élevée est de 22,5%. Elle a été enregistrée en 2010.

La faible proportion des plaintes à l'endroit des établissements publics et les organismes à capitaux publics de l'Etat s'explique par une meilleure maîtrise de la tendance à la mal administration. Ces résultats pourraient aussi signifier que la culture de la voie non contentieuse pour régler les conflits n'est pas encore acquise aux agents publics concernés qui préfèrent utiliser la voie judiciaire pour être rétablis dans leurs droits.

Graphique 7: Plaintes mettant en cause les services publics et organismes à capitaux publics en % des nouveaux dossiers reçus



Source : rapport d'activité du médiateur du Faso

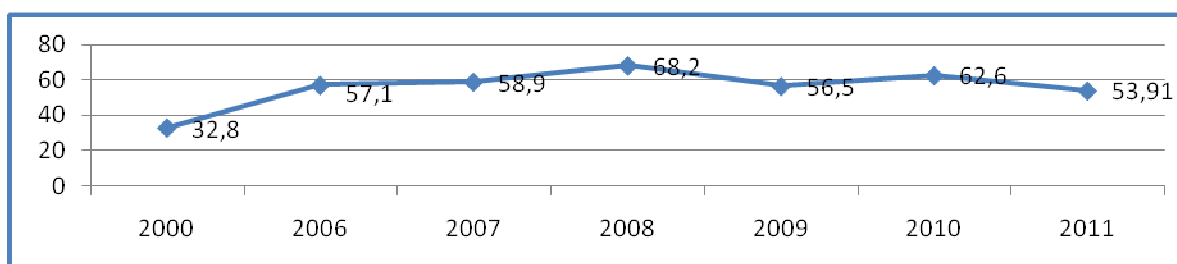
Les dossiers reçus par le Médiateur du Faso font l'objet d'un traitement suivant ses instructions. L'importance des dossiers en instance pose le problème de l'efficacité du médiateur dans leur traitement.

b) Niveau de traitement des dossiers reçus : une baisse de 4,1 points entre 2008 et 2011

Parmi les dossiers instruits par le Médiateur du Faso, on constate toujours la présence de dossiers reçus au cours des années antérieures.

La proportion des nouveaux dossiers reçus en pourcentage des dossiers instruits est de 53,91% en 2011. Cet indicateur a connu une variation en dent de scie entre 2008 et 2011 comme l'indique le graphique ci-dessous. Malgré une relative amélioration depuis 2006, des efforts restent à faire pour accélérer l'imputation des dossiers et réduire la proportion des anciens dossiers parmi les dossiers instruits.

Graphique 8: Nouveaux dossiers reçus en % des dossiers instruits



Source : rapport d'activités du médiateur du Faso

Les plaintes mettant en cause l'administration suscitent son interpellation par le Médiateur du Faso en vue du règlement des conflits. L'efficacité du Médiateur dans la gestion des dossiers a souvent été limitée par la réaction de l'administration qu'il convient d'analyser.

a) Réaction de l'administration : un faible taux de réaction constaté

Le graphique ci-dessous fait ressortir, le taux de réaction de l'administration. Lorsqu'une réclamation lui paraît fondée, où lorsque pour les besoins du respect du principe du contradictoire le Médiateur du Faso interpelle l'administration mise en cause, celle-ci a le devoir de répondre à la sollicitation de l'institution.

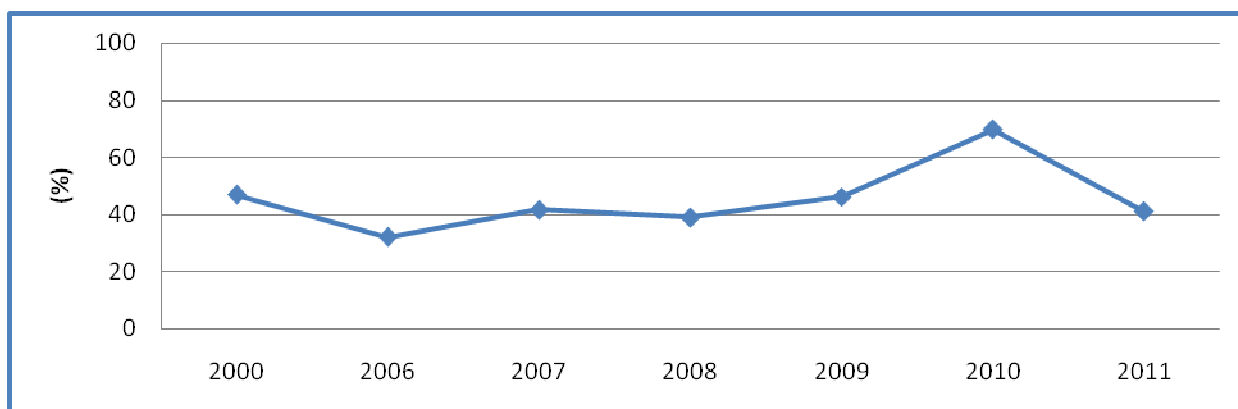
Cependant, l'on constate qu'entre 2007 et 2011 notamment, le taux de réaction de l'administration se situe légèrement au-dessus de 40%, ce qui signifie qu'elle ne respecte pas l'obligation de réponse qui lui est imposée.

De nombreux dossiers restent ainsi en attente de la réaction de l'administration, et malgré les nombreuses lettres de relances, la situation peut perdurer.

Toutefois en 2010, le taux de réaction a atteint 69,6%. Le fort taux de réaction de l'administration en 2010, serait l'effet des instructions de répondre systématiquement aux recommandations et demandes d'informations du Médiateur du Faso, que son Excellence Monsieur le Premier ministre a donné aux départements ministériels mis en cause.

Mais en 2011, la tendance observée est encore à la baisse (41%) comme l'atteste les statistiques. Cette situation, on le constatera, influe considérablement sur le nombre des dossiers clos.

Graphique 9: Evolution du taux de réaction de l'administration



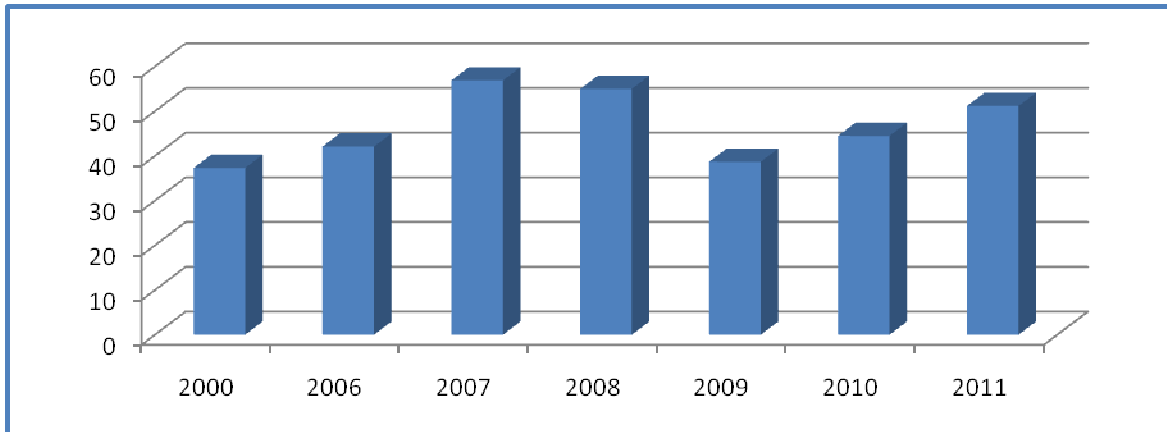
Source : rapport d'activité du médiateur du Faso

b) Dossiers clos : une baisse de 5,8 entre 2007 et 2011

Le graphique suivant fait état du nombre de dossiers clos par rapport aux nombre de dossiers reçus et instruits. Sur la période 2007-2011 cette proportion a connu une baisse de 5,8 points. Cette proportion a atteint son optimum en 2008 avec 68,2%. Mais il faut noter que l'institution a déjà enregistré des taux beaucoup plus bas.

Cette situation s'explique par le manque de réaction de l'administration, qui constitue un obstacle pour l'institution qui n'arrive pas à instruire diligemment les requêtes. Ce faisant, la proportion des nouveaux dossiers reçus en pourcentage des dossiers instruits demeure aussi relativement faible.

Graphique 10: Dossiers clos en % des dossiers instruits



Source : rapport d'activité du médiateur du Faso

I.2 GOUVERNANCE ET GESTION ECONOMIQUE

I.2.1 Politique macro-économique

La politique macro-économique est appréciée à travers une analyse de l'inflation, du Produit Intérieur Brut (PIB), de la Balance commerciale, de la part du budget affecté aux ministères prioritaires, des Entrées nettes d'investissements directs étrangers et de la formation brute du capital fixe. Le niveau des indicateurs y relatifs est présenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau 7: Indicateurs de suivi de la politique macro-économique

Indicateurs	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Taux d'inflation ⁷ (en %)	-0,3	6,4	2,3	-0,3	10,7	2,6	-0,6	2,8
PIB par tête ⁸ (en milliers de FCFA)	160,8	212	218	224	250,9	256,5	281,0322	294,2
Variation annuelle du PIB réel (en %) ¹²	1,9	8,7	6,8	3,6	5,8	3,0	8,4	4,2
Balance commerciale en % du PIB ¹²	-11,9	-10,2	-8,3	-8,9	-10,7	-5,8	-1,6	0,2
Balance Biens et services en % du PIB ¹²	-16	-15,5	-13,4	-14,2	-16,4	-10,6	-7,4	-6,7
Solde courant ext. Hors dons en % du PIB ¹²	-14,8	-14,9	-12,3	-12,6	-14,9	-9,1	-6,1	-5,5
Part du budget affecté aux ministères prioritaires ⁹ (en %)	33,2	32,5	29,4	27,6	28,2	28,8	33,8	31,6
Part du budget affecté au Ministère de la santé ¹³ (en %)	7,1	5,8	7,1	8,4	9	9,5	12,1	10,8
Part du budget affecté au MENA (en %) ¹³	9,3	11	10,4	11	10,8	10,3	16,2	14,6
Entrées nettes d'investissements directs étrangers en % du PIB ¹³	0,9	0,6	0,6	5,1	1,3	1,1	0,4	0,4
Formation brute du capital fixe en % du PIB ¹³	21,2	19,69	19,12	21,24	20,64	22,51	22,77	16,8
Crédit à l'économie ¹⁰	219055,8	475263,1	542367,8	546630,5	660514,2	672067,2	770 609,9	951598,7
Crédit à l'économie [1] en % du PIB	11,7	16,5	17,7	16,9	17,7	17,0	17,3	19,4

⁷ Institut national de la statistique et de la démographie (INSD)

⁸ Instrument Automatisé de Prévision (IAP) / Ministère de l'économie et des finances

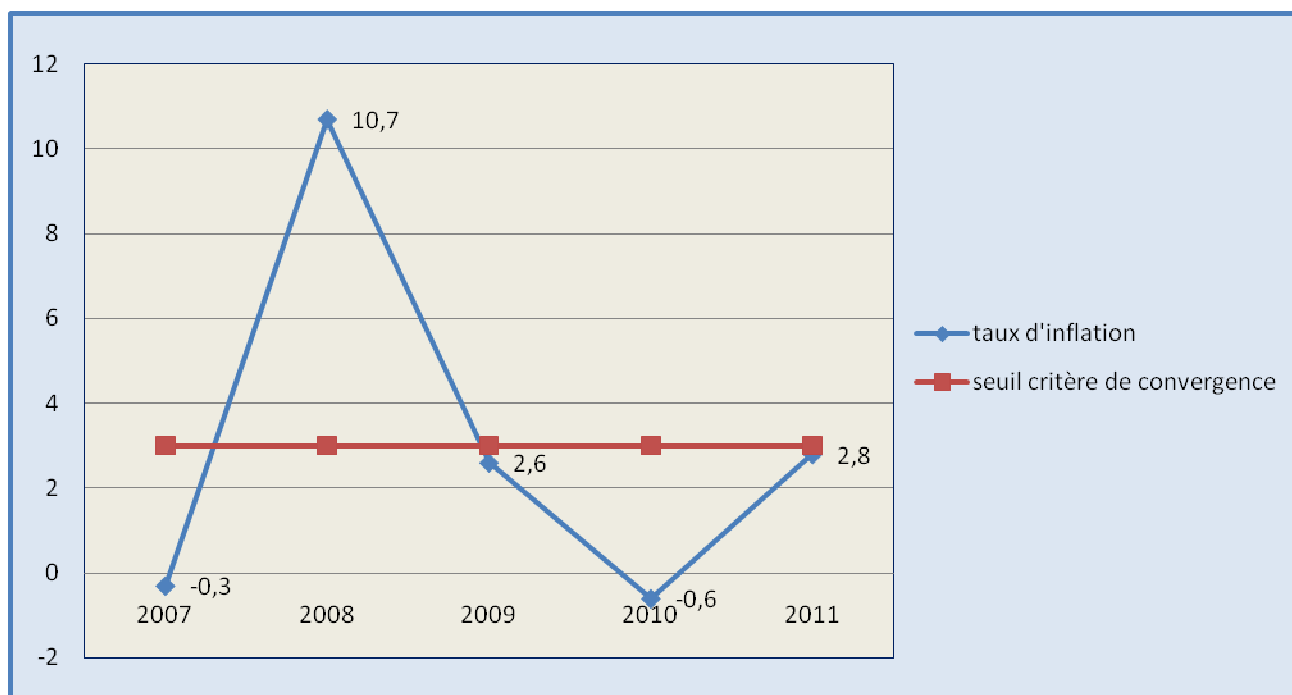
⁹ Direction générale du Budget/ Ministère de l'économie et des finances

¹⁰ BCEAO

a. L'inflation

Entre 2007 et 2011, le critère de convergence relatif à l'inflation dans l'espace UEMOA (<3%) a été respecté, sauf en 2008 où on enregistre un taux d'inflation exceptionnellement élevé de 10,7%. Cette forte inflation serait la conséquence de la crise alimentaire et énergétique de 2008.

Graphique 11: Evolution du taux d'inflation



Source : INSD/ IHPC

En 2011, le taux d'inflation s'est situé à 2,8%. La crise postélectorale en Côte d'Ivoire et les tensions inflationnistes dues au renchérissement des produits alimentaires et du pétrole sur le plan international ont joué sur cette hausse des prix. Toutefois, les mesures ponctuelles prises par le Gouvernement burkinabé pour contrôler les prix de certains produits alimentaires de grande consommation (riz, lait, sucre, huile) ont permis de contenir l'inflation en dessous du seuil de 3%.

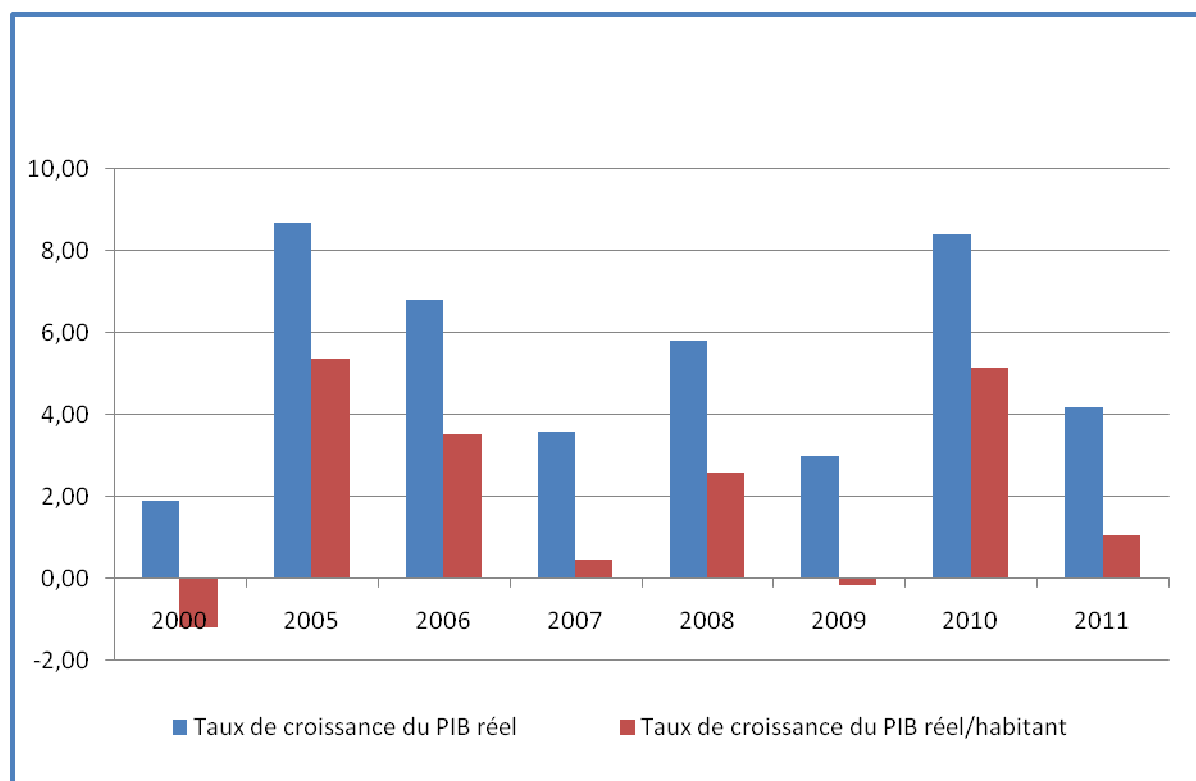
b. Le Produit intérieur brut (PIB)

➤ Variation annuelle du PIB réel

L'économie burkinabé a enregistré une croissance de 4,2% en 2011. Cette croissance est tirée principalement par les secteurs secondaire et tertiaire avec des variations respectives de leur valeur ajoutée de 11,1% et 5,8%. En revanche, elle a été plombée par le secteur primaire qui a enregistré une baisse de 4,8%. Comparativement à 2010 (qui a enregistré une croissance de 8,4%) cette contreperformance ressentie beaucoup plus par les secteurs primaire et tertiaire se justifierait par la pluviométrie défavorable d'une part, et d'autre part, par la crise post électorale en Côte d'Ivoire et la crise sociopolitique au Burkina dont les répercussions sur les échanges, les activités des

entreprises et des services publics auraient été des plus néfastes. En moyenne, sur les 5 dernières années, le taux de croissance s'est établi à 5,7%.

Graphique 12: Evolution du PIB réel et du PIB réel par habitant



Source : DGEP/IAP

➤ *Le PIB par tête*

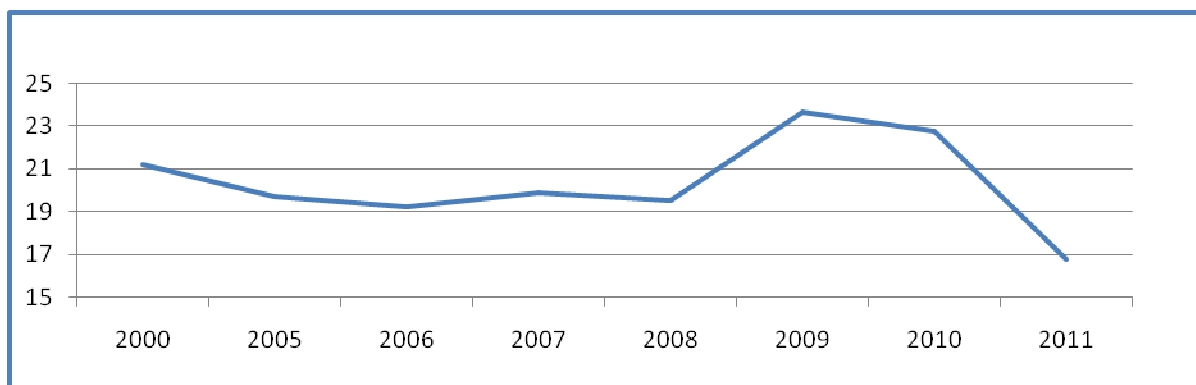
Le PIB moyen par habitant en valeur nominale est de 294.187 FCFA en 2011 contre 281.032 FCFA en 2010, soit une progression de 4,7%. Comparativement à la moyenne annuelle de la période de 2006 à 2010 (246.086 FCFA), le progrès enregistré est de 19,5%. En terme réel, il ressort une croissance du PIB/tête de 1,1% en 2011 contre 5,2% en 2010 et 2,3% en moyenne par an sur la période 2006-2010. La faible croissance des richesses par habitant créées sur la période traduit une faible performance de l'économie burkinabé en termes de niveau de vie, due en partie à l'annihilation des efforts de développement par la forte croissance démographique (3,1% par an selon les résultats du RGPH 2006).

c. Variation de la formation brute du capital fixe en rapport avec le PIB

La part de la formation brute de capital fixe (FBCF) dans le PIB nominal ou taux de formation brute de capital fixe nominale est de 16,8% en 2011 après un niveau de 22,9% une année plus tôt, traduisant une baisse de 6,1 points. Sur la période 2006-2010, la part de la FBCF a varié entre 19,1% et 22,8%. Bien que certains crédits initialement alloués aux investissements aient été affectés à la résolution de la crise socio politique que le Burkina a connue au premier semestre de 2011,

l'Etat a poursuivi ses efforts dans ce domaine au cours de l'année 2011 (rénovation de l'aéroport international de Ouagadougou, construction de barrages et de routes, etc.).

Graphique 13: Evolution de la FBCF en % du PIB

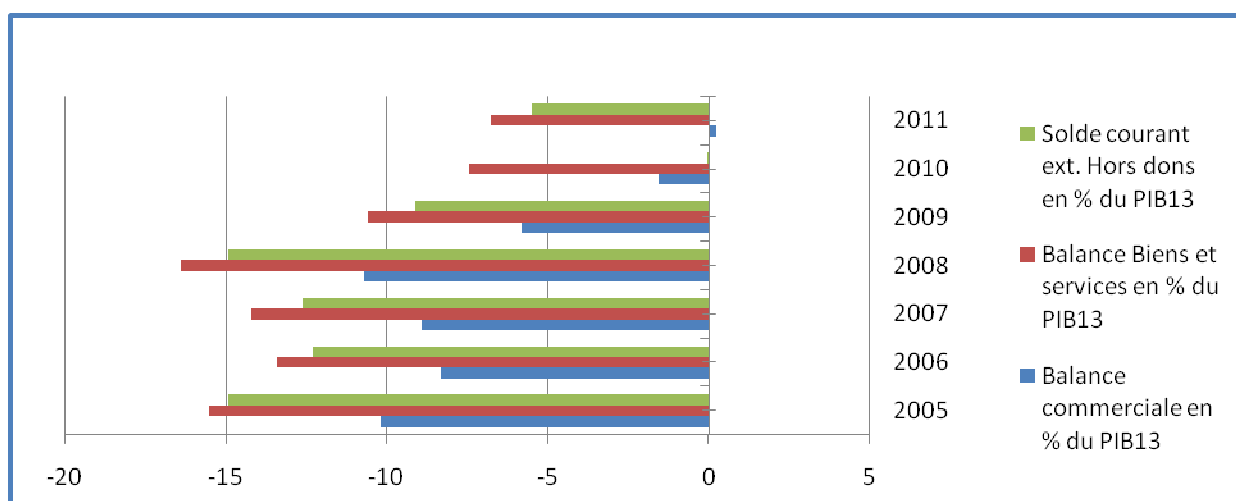


Source : DGEP/IAP

d. Echanges extérieurs (solde commercial, biens et services et courant hors dons publics, Variation des entrées nettes d'investissements directs étrangers) en rapport avec le PIB

Les échanges extérieurs du Burkina Faso ont été fortement influencés par les exportations d'or marchandise au cours de ces dernières années. En effet, l'or est devenu, depuis l'année 2009, le premier produit d'exportation du Burkina Faso, reléguant ainsi le coton fibre en second rang. La montée en puissance de la production d'or a eu pour conséquence une amélioration significative de la balance commerciale, structurellement déficitaire, qui a enregistré un solde positif de 11,7 milliards de FCFA en 2011, représentant 0,2% du PIB nominal. Ainsi, le solde courant extérieur, hors dons publics, s'est amélioré également en se situant à -5,5% du PIB nominal en 2011, contre -9,1% et -6,1% respectivement en 2009 et 2010. Au regard de la norme communautaire qui fixe le déficit extérieur courant hors dons à 5% maximum, des efforts restent à faire.

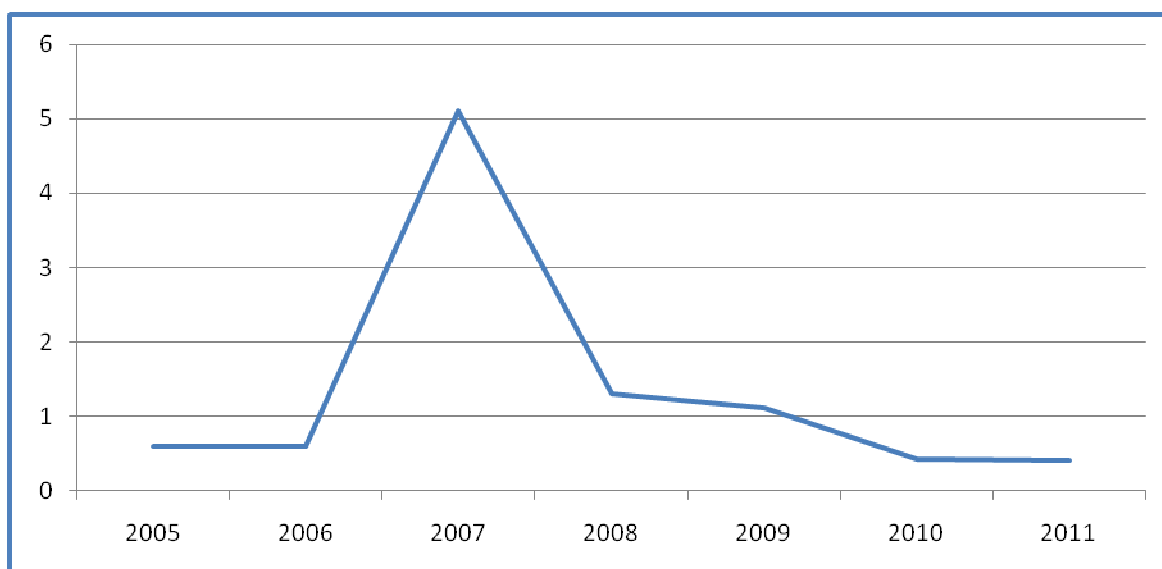
Graphique 14: Evolution du solde courant hors dons de la balance des paiements en % du PIB



Source : BCEAO/BOP

S'agissant des entrées nettes en investissements directs en pourcentage du PIB nominal, elles se sont stabilisées à 0,4% en 2010 et 2011, après un pic de 5,1% en 2007. Ce ralentissement est dû à un effet de base expliqué par les gros investissements opérés avant le démarrage des activités de production dans le secteur minier.

Graphique 15: Entrées nettes d'investissements directs étrangers en % du PIB



Source: BCEAO/BOP

e. Part du budget affectée aux ministères prioritaires

Après avoir affiché une tendance baissière sur la période 2000-2007, la part du budget affectée aux secteurs prioritaires est en hausse avec toutefois un léger repli observé en 2011.

La part du Ministère de la santé s'est inscrite en hausse sur la période 2005-2010, en passant de 5,6% à 12,1%, avant de se contracter en 2011 en affichant 10,8%. Pour les années 2010 et 2011, ce taux est conforme à la norme fixée par l'Organisation Mondiale de la Santé qui est d'au moins 10%.

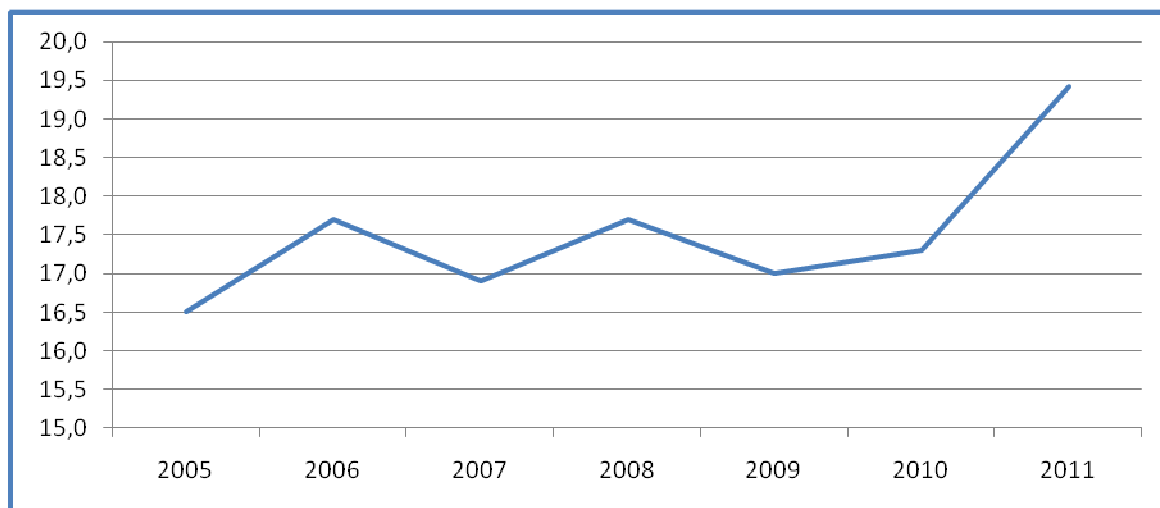
Concernant le MENA, sa part dans le budget national a baissé en passant de 16,2% en 2010 à 14,6% en 2011. Nonobstant cette baisse, le poids du budget affiché en 2011 reste supérieur à ceux de la période 2005-2009 qui oscillent entre 10,0% et 11,0%. Malgré les efforts consentis, la part du budget alloué au MENA reste en deçà de la norme internationale qui est d'au moins 20%.

f. Evolution du crédit à l'économie en rapport avec le PIB

Les crédits à l'économie se sont accrus de 23,5% en 2011 contre 14,7% en 2010. Cette forte croissance, d'une année à l'autre, s'explique principalement par les efforts fournis par le secteur bancaire pour accompagner le Gouvernement dans les mesures prises pour relancer les activités

dans le commerce, hôtels et restaurants, sous-secteurs fortement touchés par les conséquences de la crise sociopolitique qu'a connue le pays en 2011. En pourcentage du PIB, les crédits à l'économie se sont situés à 19,4% contre 17,3% et 17,0% respectivement en 2010 et 2009.

Graphique 16: Crédit à l'économie en % du PIB



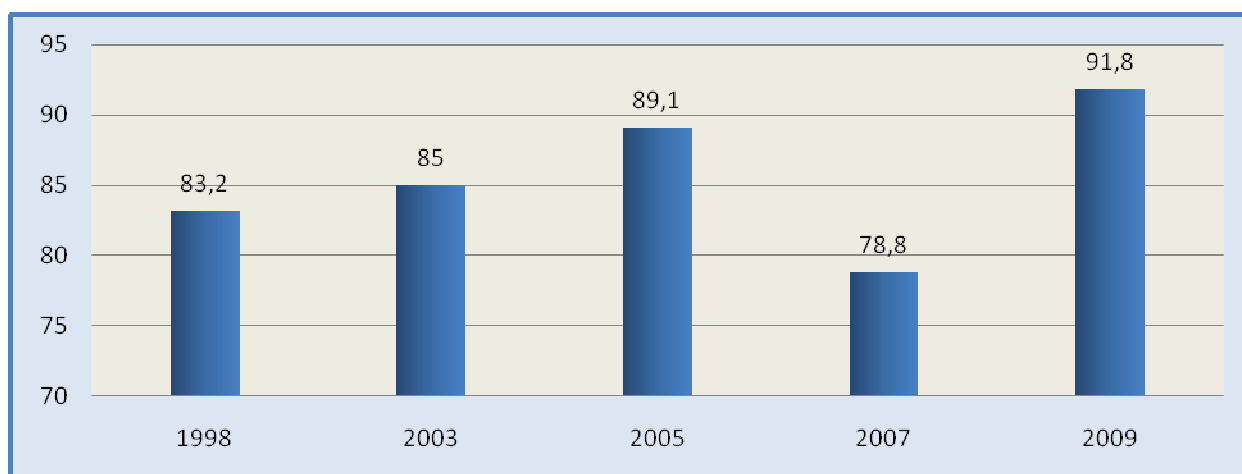
Source : BCEAO/statistiques monétaires

I.2.2 Emploi

L'emploi est analysé ici à travers le taux d'activité et le taux de chômage urbain.

La proportion des actifs dans la population en âge de travailler (15-64 ans) est très importante au Burkina Faso et cela offre au pays de grandes potentialités en matière de main d'œuvre. En effet, le taux d'activité atteint 91,1% en 2009.

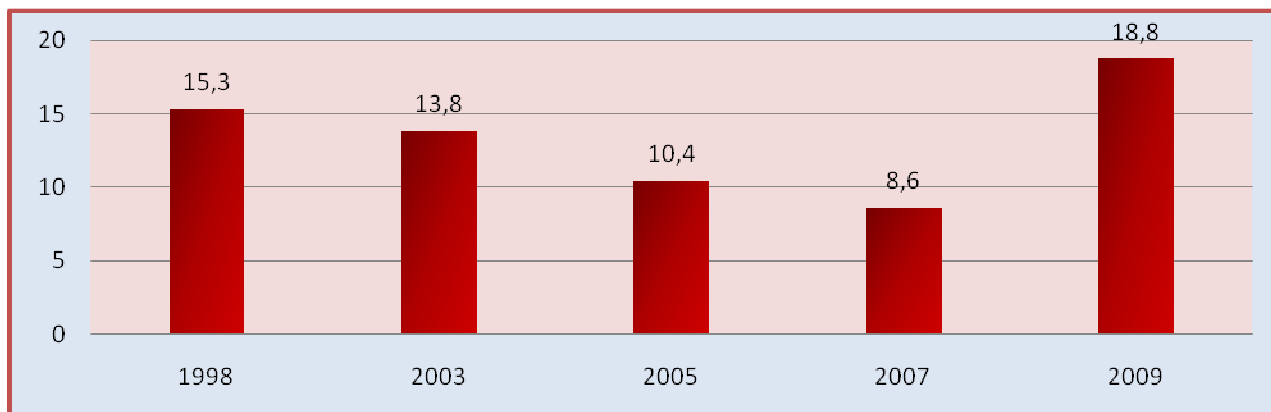
Graphique 17: Evolution du taux d'activité (en %)



Source : INSD/EP98 ; EBCVM2003 ; EICVM2009

Malheureusement, le taux de chômage de cette main d'œuvre demeure élevé et constitue une préoccupation, surtout en milieu urbain.

Graphique 18: Evolution du taux de chômage urbain (en %)



Source : INSD/EP98 ; EBCVM 2003 ; EICVM2009

I.2.3 Mobilisation des ressources intérieures

La mobilisation des ressources fait allusion au rapport M2 au PIB, les recettes fiscales et le solde budgétaire de base.

Tableau 8: Indicateurs de mobilisation des ressources

Indicateurs	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Rapport M2 au PIB ¹¹ (en %)	22,1	20,9	21,6	25,1	24,4	28,1	29,6	30,6
Recettes fiscales en % du PIB	10,8	11,6	11,9	12,5	11,9	12,5	12,7	14,5
Solde budgétaire de base en % du PIB	-1,6	-4,0	-4,9	-4,7	-4,4	-3,7	-3,7	-3,4

a. Rapport M2 au PIB

S'agissant de la liquidité monétaire dans l'économie, elle est en progression continue au cours des trois dernières années, ressortant à 30,6% du PIB nominal 2011, après 28,1% et 29,6% en 2009 et 2010.

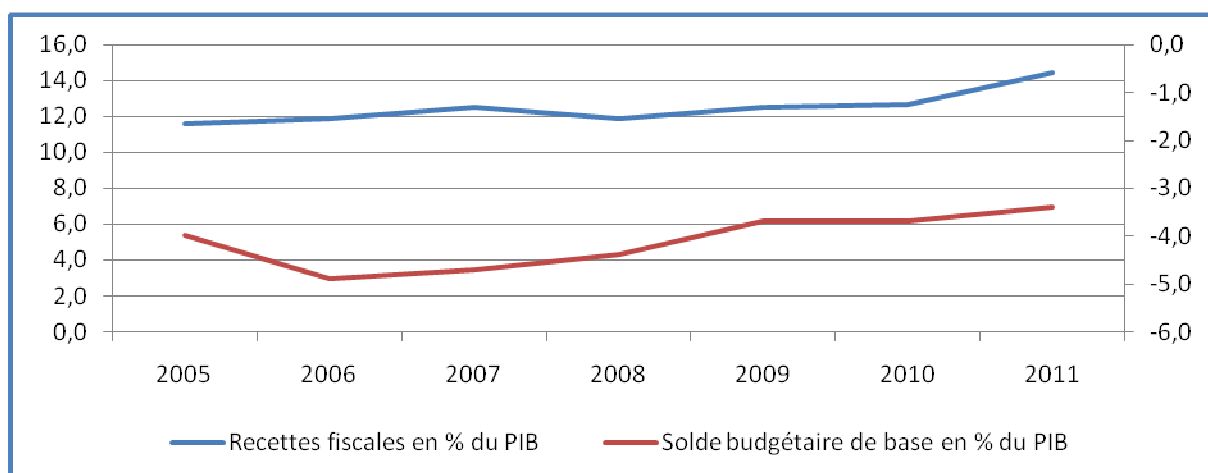
b. Evolution des recettes fiscales et du solde budgétaire de base en % du PIB

Sur la période 2005-2011, le taux de pression fiscale et le solde budgétaire de base en % du PIB (bien que déficitaire) se sont nettement améliorés. En effet, le taux de pression fiscale est passé de 11,6% en 2005 à 14,5% en 2011, soit un gain de 2,9 points de pourcentage. Le solde budgétaire en

¹¹ Instrument Automatisé de Prévision / Ministère de l'économie et des finances

pourcentage du PIB, quant à lui, s'est établi à -3,4% en 2011 contre -4,0% en 2005. Ce résultat est imputable aux actions engagées pour accroître les performances des finances publiques. Bien qu'en amélioration, ces ratios ne sont pas conformes aux normes communautaires qui sont de 17% et de 0% minimum respectivement pour le taux de pression fiscale et le solde budgétaire de base en pourcentage du PIB.

Graphique 19: Evolution des recettes fiscales et du solde budgétaire de base en % du PIB



Source : DGEP/IAP

I.2.4 Exécution du budget

L'exécution du budget est analysée dans cette partie à travers le Taux d'exécution du budget des Ministères de la santé et du MENA, les dépenses réelles totales par rapport au budget initialement approuvé et les recettes réelles totales par rapport au budget initialement approuvé.

Tableau 9: Niveau des indicateurs relatifs au budget

Indicateurs (en %)	2000	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Taux d'exécution du budget du Ministère de la santé [1]	97,3	103,1	100,8	101,3	100,8	93,8	102,6	101,5	93,9
Taux d'exécution du budget du MENA ¹⁶	98,7	103,7	102,8	111,6	105,7	97	101,1	104,1	101,2
Dépenses réelles totales par rapport au budget initialement approuvé	94,2	99,9	96,1	98,3	81,07	69,2	112,1	100,5	104,8
Recettes réelles totales par rapport au budget initialement approuvé	69,2	97,6	86,5	93,7	91,69	95,3	93,99	110,7	116

a. Taux d'exécution du budget des Ministères prioritaires

Le budget du Ministère de la santé affiche un taux d'exécution de 93,9% en 2011 contre 101,5% en 2010 en raison de la contreperformance enregistrée dans les dépenses d'investissements exécutées par l'Etat. Excepté l'année 2008, ce taux est supérieur à 100% sur la période 2005-2010. Sur la période 2005-2011, les dépenses sont globalement maîtrisées.

S'agissant du taux d'exécution du budget du MENA, il s'est établi à 101,2% en 2011 contre 104,1% en 2010. Bien que le dépassement budgétaire ait été observé, des efforts ont été consentis pour maîtriser les dépenses.

b. Dépenses réelles totales par rapport au budget initialement approuvé

Le taux d'exécution du budget de l'Etat est passé de 100,5% en 2010 à 104,8% en 2011. Ce taux reste inférieur à 100% sur la période 2005-2008 et supérieur à 100% sur la période 2009-2011. Le dépassement budgétaire sur la dernière période s'explique essentiellement par les dépenses occasionnées par les inondations du premier septembre 2009 et par la crise sociopolitique de 2011.

c. Recettes réelles totales par rapport au budget initialement approuvé

Le taux de recouvrement des recettes, après avoir affiché des niveaux inférieurs à 100% de 2005 à 2009, a atteint 110,7% et 116,0% respectivement en 2010 et 2011.

Cette performance est liée aux efforts faits dans le recouvrement des recettes propres notamment par la création d'unités de recouvrement, le renforcement de la lutte contre la fraude et du contrôle fiscal, la simplification et la modernisation du système fiscal et douanier.

I.3 GOUVERNANCE DES ENTREPRISES

Respect du droit du travail

Le respect du droit du travail est analysé à travers le nombre d'assurés sociaux et le nombre d'affaires nouvelles au niveau des tribunaux du travail.

➤ **Les assurés sociaux de la CNSS (Travailleurs immatriculés à la CNSS)**

La notion d'assurés sociaux étant vaste et même complexe, le concept de travailleurs immatriculés à la CNSS est actuellement utilisé pour mieux cadrer avec l'indicateur.

Tableau 10 : Evolution du nombre d'assurés sociaux à la CNSS (travailleurs immatriculés à la CNSS)

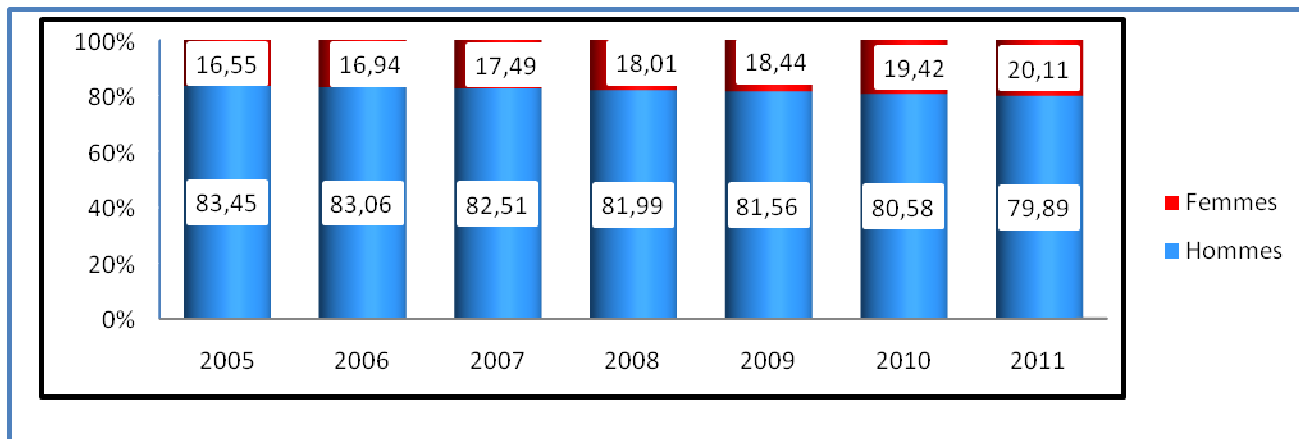
Indicateur/Années	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre d'assurés sociaux à la CNSS	60 745	162 372	175 317	190 438	207 265	224 208	235 347	261 920
Evolution (%)		167,30	7,97	8,62	8,84	8,17	4,97	11,29

Source : annuaire statistique de la CNSS

Cet indicateur qui donne l'effectif global des travailleurs immatriculés à la CNSS de 2005 à 2011 présente une évolution à la hausse d'une année à une autre. L'année 2010 a enregistré la progression la plus faible. Cette situation pourrait s'expliquer par le licenciement et le faible emplois suite aux difficultés rencontrées par certaines sociétés industrielles (SOSUCO, DAFANI) et le secteur cotonnier. Désagrégé à la base par sexe, l'indicateur montre que la gente féminine a

toujours représenté au plus 20% de l'ensemble des travailleurs immatriculés à la CNSS sur la période considérée comme l'indique le graphique ci-dessous.

Graphique 20: Répartition des travailleurs immatriculés à la CNSS selon le sexe de 2005 à 2011



Source : CNSS

Ce graphique montre qu'il est important d'accorder une attention particulière à la promotion du genre en matière d'emploi.

I.4 DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE

La dépendance en matière de développement et l'enseignement sont les thèmes retenus pour analyser le développement socio économique.

I.4.1 Dépendance en matière de développement

La dépendance en matière de développement est analysée à travers la dette publique et l'aide publique au développement.

Tableau 11: Niveau des indicateurs relatifs à la dépendance en matière de développement

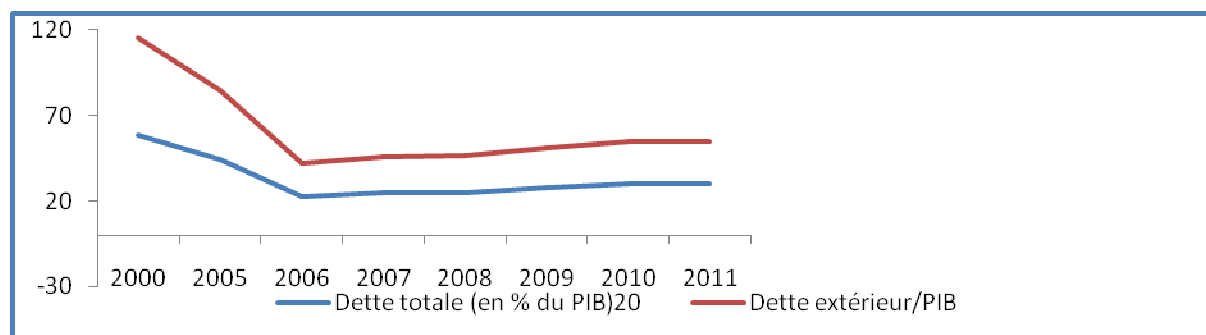
Indicateurs	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Dette extérieure en % de la dette totale	97,4	92,1	87,9	81,9	86,4	84,3	83,9	80,3
Dette totale (en % du PIB)	58,2	44,1	22,5	25,1	24,8	27,5	29,9	30,36
Service payé de la dette en % des exportations de biens et services	27,8	21,72	15,24	18,08	14,09	20,01	8,29	6,42
Aide publique au développement en % du PIB	10,4	12,4	12,1	13,1	12,83	14,47	12	10,99
Dette extérieur/PIB	56,74	40,61	19,75	20,51	21,39	23,20	25,10	24,38
Service de la dette sur recette courante	27,35	15,02	12,09	12,31	9,77	16,45	9,79	8,58

Source : Instrument Automatisé de Prévision (IAP) / DGEP / Ministère de l'économie et des finances

a. Dette publique

La dette totale rapportée au PIB est passée de 25,1% en 2007 à 30,4% en 2011, soit une hausse de 5,3 points de pourcentage sur la période. Les ratios «Service de la dette sur recette courante (norme maximum: 30%)» et «Service de la dette sur recettes d'exportations des biens et services (norme maximum: 20%)» ont observé une tendance baissière sur la période 2005-2011. Le service de la dette rapporté aux recettes courantes est passé de 15,0% en 2005 à 8,6% en 2011. Le service de la dette en pourcentage des exportations des biens et services s'est situé à 6,4% en 2011 contre un niveau de 21,7% en 2005.

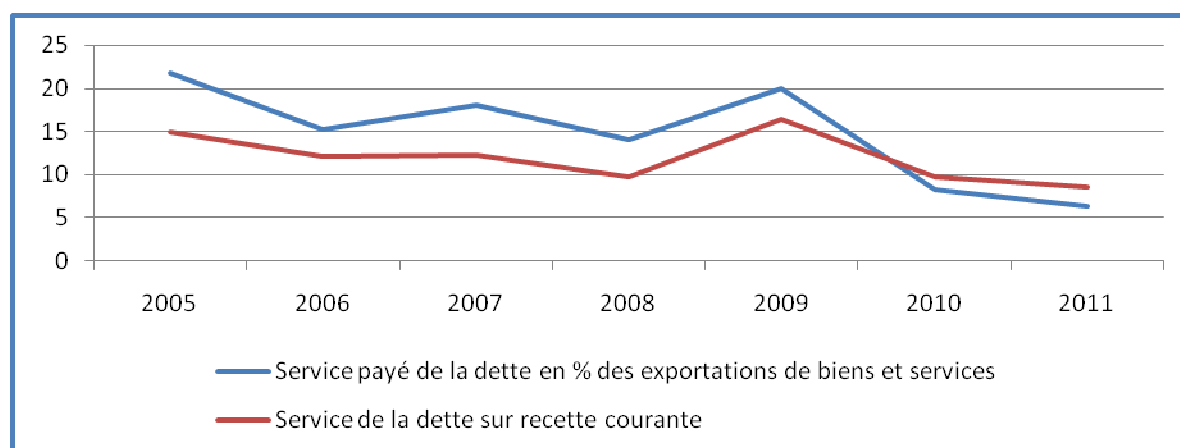
Graphique 21: Evolution de la dette extérieure et de la dette totale en % du PIB



Source : DGEP/IAP

Au regard des critères, la dette publique du Burkina est soutenable en 2011. Ce résultat est imputable à la mise en œuvre de la stratégie annuelle d'endettement public.

Graphique 22: Evolution des ratios (%) de soutenabilité de la dette



Source : DGEP/IAP

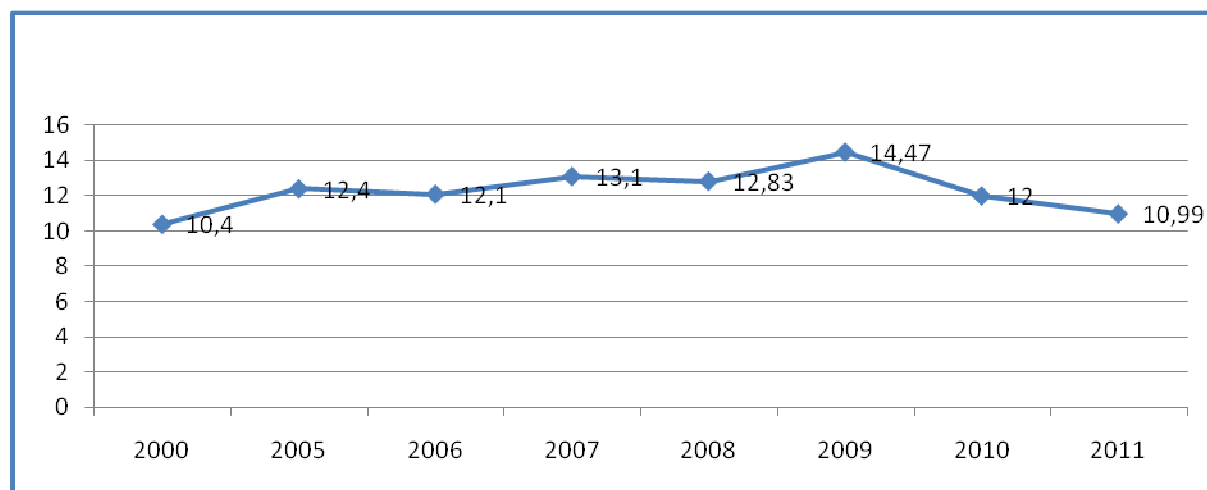
En 2011, la dette extérieure a représenté 80,3% de la dette totale, soit un recul de 1,6 point de pourcentage par rapport à 2007. En pourcentage du PIB, elle est passée de 20,5% en 2007 à 24,4% en 2011.

b. Aide publique au développement en % du PIB

La proportion de l'APD totale dans le PIB courant est passée de 13,1% en 2007 à 11,0 % en 2011, avec un pic de 14,5% en 2009 imputable à l'effort de mobilisation des ressources extérieures pour venir en aide aux sinistrés du 1^{er} septembre 2009. Entre 2010 et 2011, la proportion de l'APD dans

le PIB a diminué de 1,0 point de pourcentage. Cette baisse s'explique essentiellement par la crise de la dette souveraine dans la zone euro.

Graphique 23: Evolution de l'Aide publique au développement en % du PIB



Source : DGCOOP/Plateforme de gestion de l'aide (PGA)

I.4.2 L'enseignement primaire

Le développement en terme d'enseignement primaire est analysé à partir du taux de scolarisation, du taux d'encadrement et d'achèvement. La situation globale des indicateurs est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 12: Niveau des indicateurs d'appréciation du développement de l'enseignement primaire

Indicateurs	2000/01	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12
Taux brut de scolarisation dans le primaire (en %)	45,9	67	71,8	72,4	74,8	77,6	79,6
Taux brut de scolarisation dans le primaire des filles (en %)	37,9	60,1	65,7	67,7	71,2	75	78,1
Taux net de scolarisation au primaire (en %)	36,9	53,7	58,8	57,9	57,4	60,9	62,2
Ratio élèves/maître dans le primaire	52,1	54	55,3	54,7	54,2	54,3	37
Taux d'achèvement du primaire (en %)	27,4	35,4	38,9	41,7	45,9	52,1	55,1

Sources des données : DEP/MENA, Annuaire statistiques

a. Taux brut de scolarisation au primaire : Une poursuite de la croissance

Le Taux Brut de Scolarisation permet de mesurer les efforts faits dans l'absorption des enfants en âge de scolarisation au primaire en termes d'offre éducative et de mobilisation sociale.

An niveau national, le TBS est de 79,6% en 2011/2012. Il a connu une hausse de 2 points par rapport à l'année précédente. La croissance du TBS de 2011/2012 est moindre (2 points) qu'en 2010/2011 (2,8 points). L'analyse du point de vue du genre montre que chez les filles la hausse est de 3,1 points.

Le TBS global s'est accru de 34 points entre 2000/2001 et 2011/2012. Cet accroissement est de 40 points chez les filles.

Ces bons résultats sont dus aux sensibilisations et aux différentes mesures d'accompagnement menées dans le cadre du Plan Décennal de Développement de l'Education de Base (PDDEB) et de la réforme du système éducatif (la gratuité de l'éducation dans les 45 départements tests de la réforme, la subvention des cotisations pour les filles, le cartable minimum, les rations alimentaires, la distribution gratuite des manuels et fournitures scolaires).

b. Taux net de scolarisation : une croissance continue

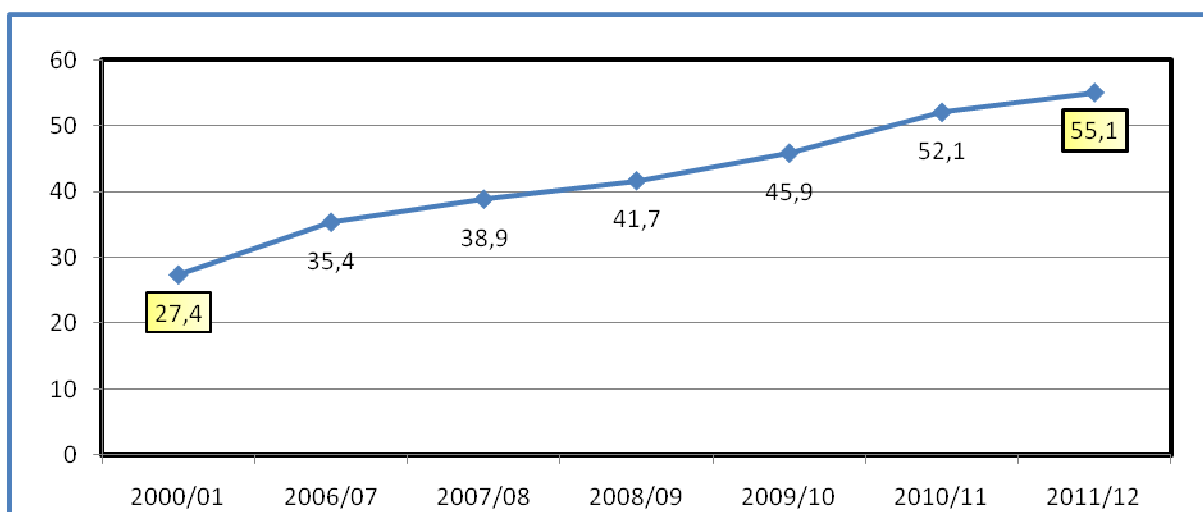
Le Taux Net de Scolarisation est calculé pour mesurer les efforts faits en matière de scolarisation des enfants. Il permet surtout de comparer le nombre d'enfants de 6-11 ans admis dans le système au nombre de ceux qui ne le sont toujours pas.

Le Taux Net de Scolarisation (TNS) de 2011/2012 se situe à 62,2% soit une hausse de 1,3 point comparativement à 2010/2011 et de 25,4 points par rapport à l'année 2000/2001

c. L'achèvement du cycle primaire : Plus de 13 points de progression sur les trois dernières années

Le Taux d'Achèvement du Primaire est calculé pour mesurer les efforts dans le maintien des enfants dans le système scolaire. Le taux d'achèvement du primaire (TAP) en 2011/2012 (55,1%) fait un bond de 3 points par rapport à 2010/2011. Il a progressé de 13,4 points sur les trois dernières années. Si l'on se réfère à l'année 2000/2001, le TAP fait un gain de 26,7 points.

Graphique 24 : Taux d'achèvement au primaire



Source: DEP/MENA

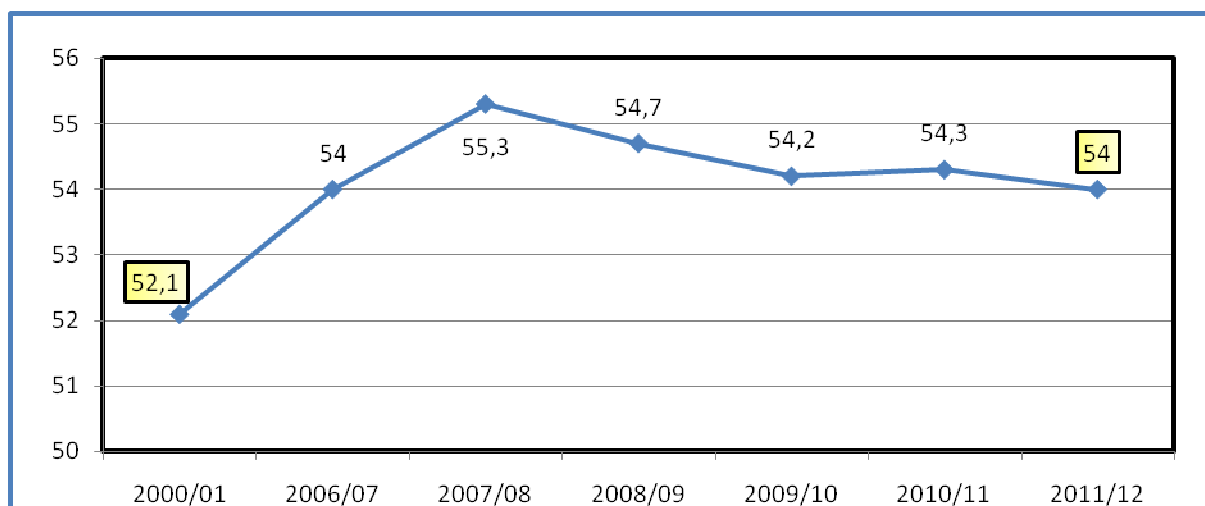
d. L'encadrement des élèves : plus de 50 élèves par enseignant

Le Taux d'Encadrement des Elèves permet de mesurer les efforts fournis tant au niveau de développement de l'accès à l'éducation qu'au niveau de recrutement et de gestion du personnel enseignant.

Contrairement à l'année précédente, le taux d'encadrement est en baisse de 0,17 point soit 54,1 élèves par enseignant. Ce taux reste au dessus de l'objectif du Plan de Développement Stratégique de l'Education de Base (PDSEB) qui est de 50 élèves maximum par enseignant.

Sur la période 2000/2001 à 2011/2012, on observe à partir de 2007/2008 une tendance à la baisse du taux d'encadrement global induite par les efforts faits dans le public en matière de recrutement de nouveaux enseignants et une meilleure gestion du personnel enseignant. La stabilisation du taux d'encadrement est bien perceptible mais reste néanmoins fragile au regard des flux d'élèves nouvellement admis dans le système et les efforts à consentir pour une éducation de base pour tous.

Graphique 25 : Ratio élèves/maître au primaire



Source: DEP/MENA

I.4.3 L'enseignement post-primaire, secondaire général et supérieur

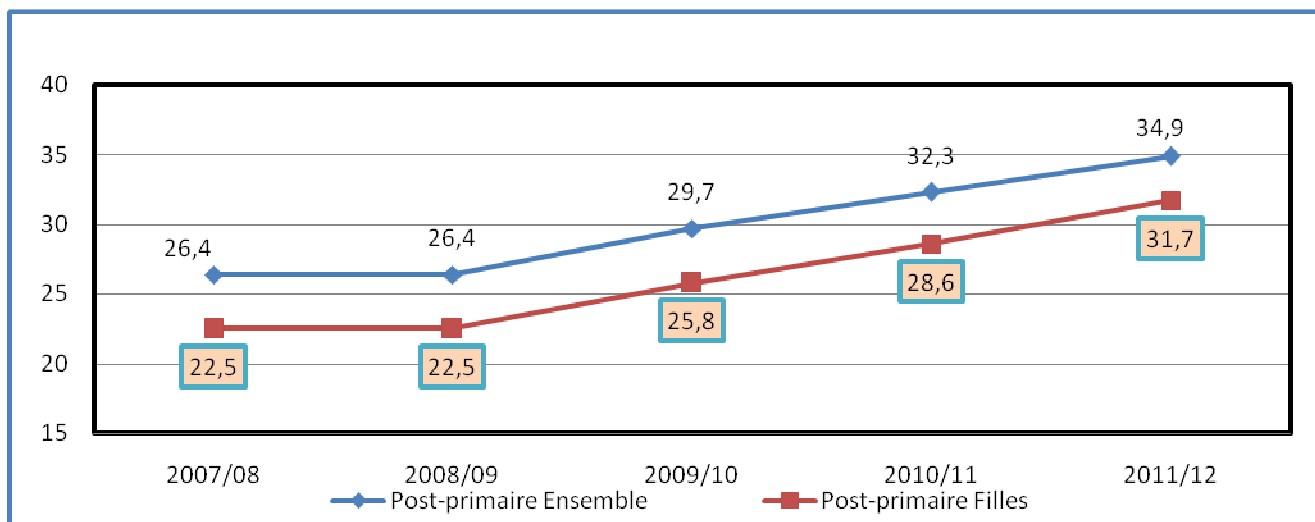
a. Scolarisation au post-primaire : Moins de 4 enfants sur dix sont scolarisés

L'enseignement post-primaire est le niveau d'enseignement formel d'une durée de quatre ans (de la 6^{ième} à la 3^{ième}) et sanctionné par le Brevet d'études du premier cycle (BEPC).

En 2011/2012, le taux brut de scolarisation (TBS) au post primaire est de 34,9%. Ce taux demeure faible bien qu'il ait enregistré un gain de 2,6 points par rapport à l'année 2010/2011. Sa croissance est également très faible durant les cinq dernières années ; on a enregistré seulement un gain de 8,5 points durant cette période. A ce rythme, il sera difficile d'atteindre l'objectif de la politique sous sectorielle des enseignements secondaire et supérieur qui vise un TBS au post primaire de 87% en 2025.

En 2011/2012 une fille sur trois est scolarisée au post-primaire. La croissance du TBS des filles au post-primaire est relativement supérieure à la moyenne nationale avec un gain de 9,2 points entre 2007/2008 et 2011/2012.

Graphique 26 : Taux brut de scolarisation au post primaire



Source des données : DEP/MESS

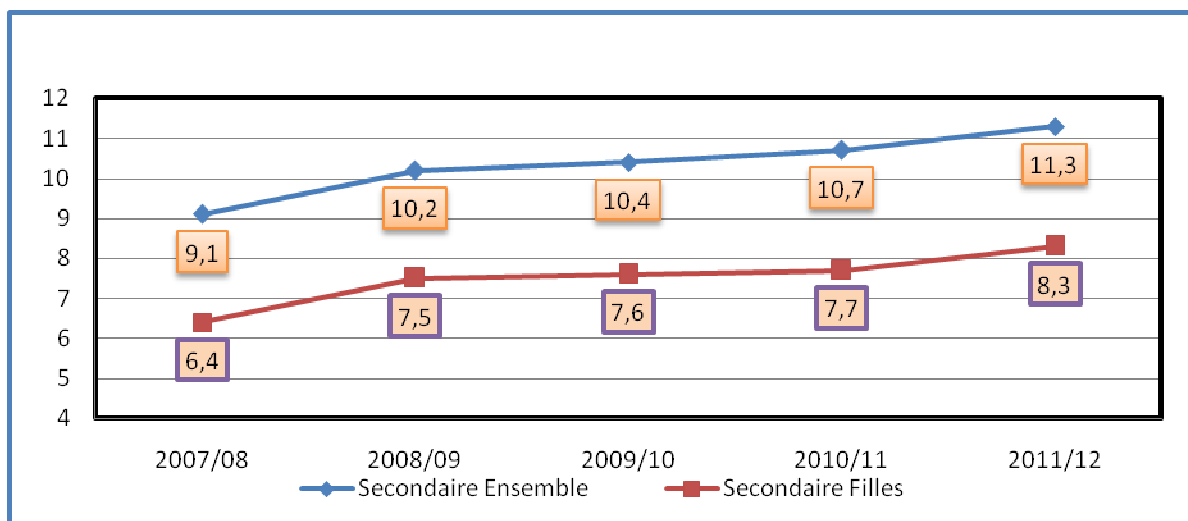
b. Scolarisation au secondaire général : une hausse de 0,6 point par rapport à 2010/2011

L'enseignement secondaire général est l'ordre d'enseignement formel dont la durée normale est de trois ans (2^{nde} à la Terminale) et sanctionné par le Baccalauréat de l'enseignement secondaire général.

En 2011/2012, un enfant sur dix en âge d'être scolarisé au secondaire poursuit ses études. Le TBS au secondaire est en hausse de 0,6 point par rapport à l'année scolaire précédente. La progression du TBS au secondaire est très lente. Entre 2007/2008 et 2011/2012 il y a eu un gain de 2,2 points. Le TBS des filles reste faible avec seulement 8,3%.

L'objectif de 60% de scolarisation au secondaire en 2025 sera difficilement atteint si le rythme d'évolution annuelle de 5,5% demeure.

Graphique 27 : Taux brut de scolarisation au secondaire général



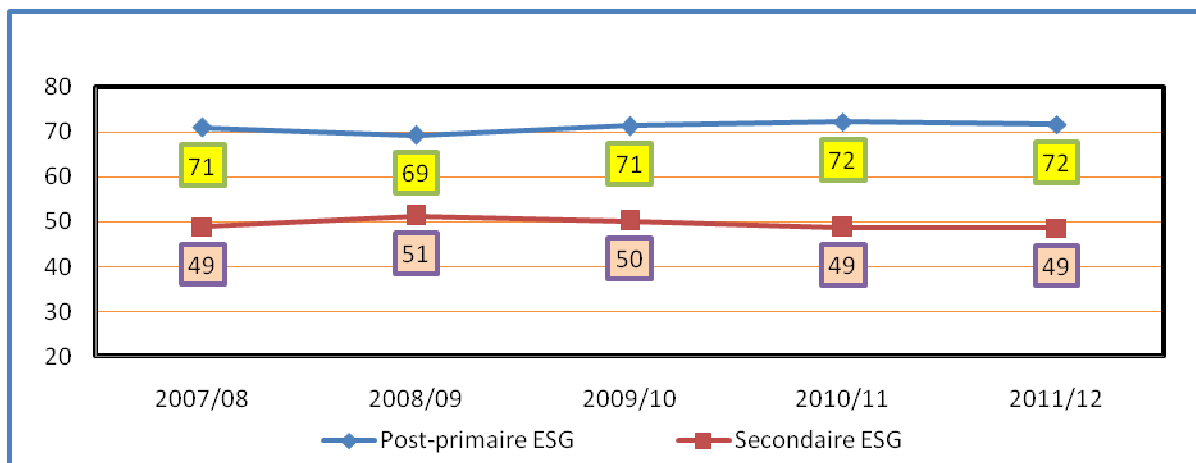
Source des données : DEP/MESS

c. Ratio élèves/classe : *Objectif non atteint au post primaire*

En 2011/2012, l'enseignement général post primaire compte 72 élèves par classe contre 49 pour le secondaire général. Ces effectifs n'ont pratiquement pas varié au cours des cinq dernières années.

Sur la période 2007/2008 à 2011/2012, le ratio élèves/classe reste autour de la norme au post-primaire (70 élèves/classe) par contre au secondaire il reste largement en dessous (60 élèves/classe).

Graphique 28 : Ratio élèves/classe au post primaire et au secondaire général



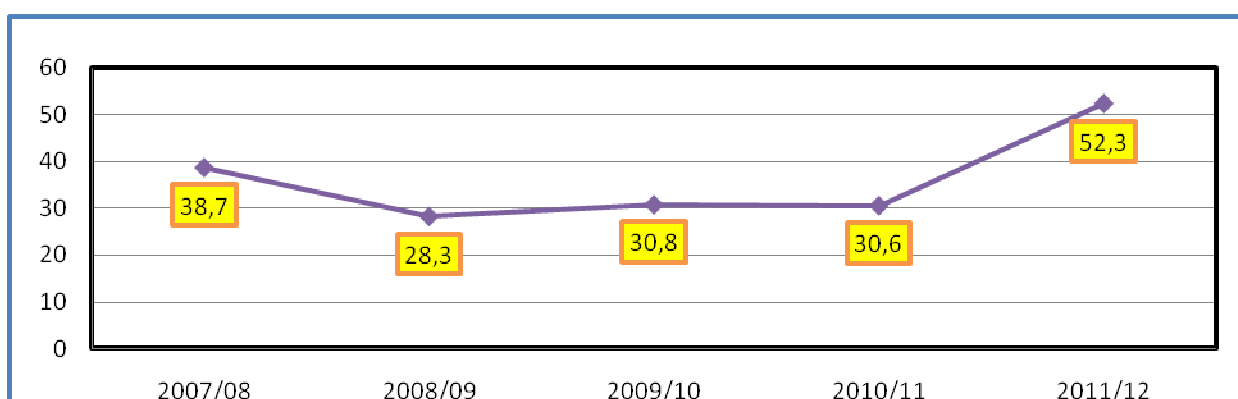
Source: DEP/MESS

d. Réussite au Brevet d'études du premier cycle : *une nette amélioration en 2011*

A la session de 2012, le taux de réussite au BEPC est de 52,3%. Il est en hausse de 21,7 points par rapport à la session de 2011.

Sur la période 2008 à 2012, les résultats du BEPC varient en dents de scie. Le plus fort taux de réussite au BEPC a été enregistré en 2012 (52,3%) et le plus faible taux en 2009 (28,3%).

Graphique 29 : Taux de réussite au BEPC

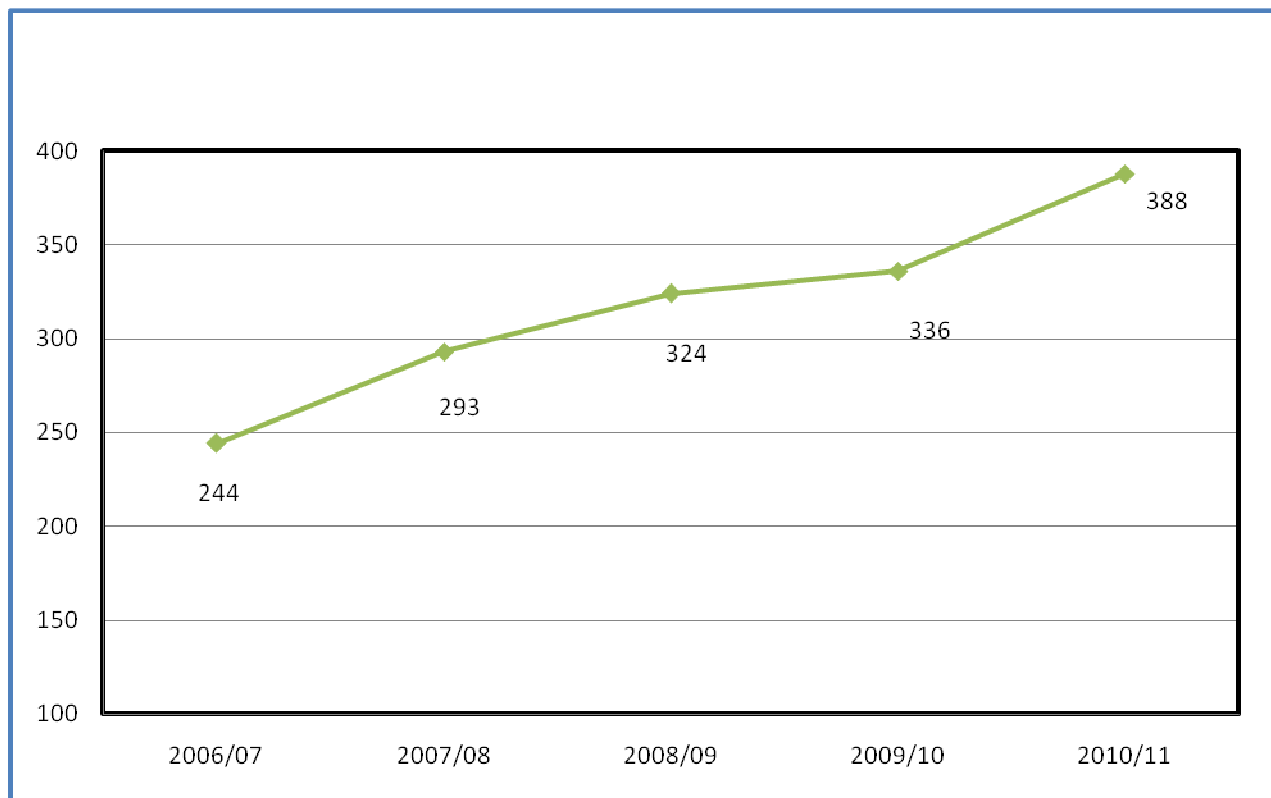


Source: DEP/MESS

e. Nombre d'étudiants pour 100000 habitants : une tendance à la hausse

En 2010/2011, sur 100 000 habitants du Burkina Faso 388 sont des étudiants. Cet indicateur qui est en forte progression s'est accru de presque 60% en 5 ans soit un taux d'accroissement moyen annuel de 12%. A ce rythme, l'objectif de la politique sous sectorielle des enseignements secondaire et supérieur qui vise 1400 étudiants pour 100 000 habitants en 2025 sera atteint.

Graphique 30 : Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants



Source des données : DEP/MESS

I.4.4 Accès aux services d'éducation primaire, post-primaire et secondaire

Si les taux de scolarisation permettent de mesurer le niveau global de l'éducation dans un pays, le niveau d'accès quant à lui permet d'apprécier les facilités avec lesquelles les ménages accèdent à ces services d'éducation.

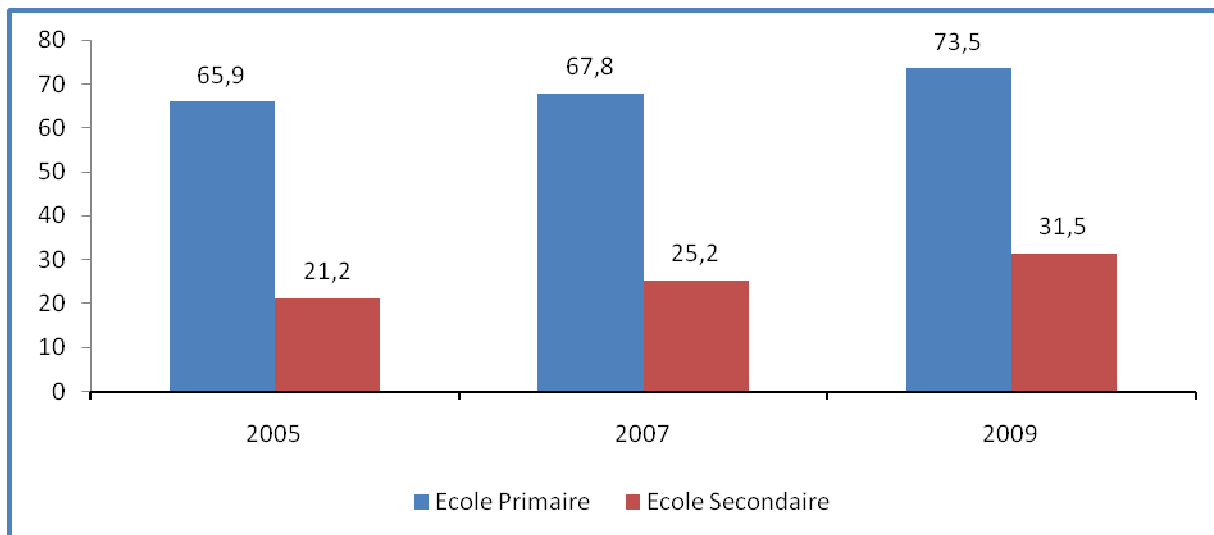
Le taux d'accès à ces services d'éducation est mesuré par le temps mis par le ménage pour atteindre un centre d'éducation donné.

Pour ce qui est de l'éducation au primaire, les statistiques de 2009 indiquent qu'environ trois ménages sur quatre (73,5%) mettent moins de 30 minutes pour accéder à l'école primaire la plus proche. Cette situation est en nette amélioration comparée à celles de 2007 et 2005. Globalement, on note une tendance croissante du nombre de ménages qui accèdent rapidement au service d'éducation primaire au fil des années.

S'agissant de l'éducation post-primaire et secondaire, le taux d'accès est très faible comparé à celui du primaire. En effet, seulement 31,5% des ménages accèdent à un établissement post-primaire ou secondaire en moins de 30 minutes. Une comparaison de ce chiffre à ceux des années antérieures

montre une nette amélioration des facilités d'accès aux établissements post-primaires ou secondaires.

Graphique 31 : Accès aux infrastructures du primaire du post-primaire et du secondaire

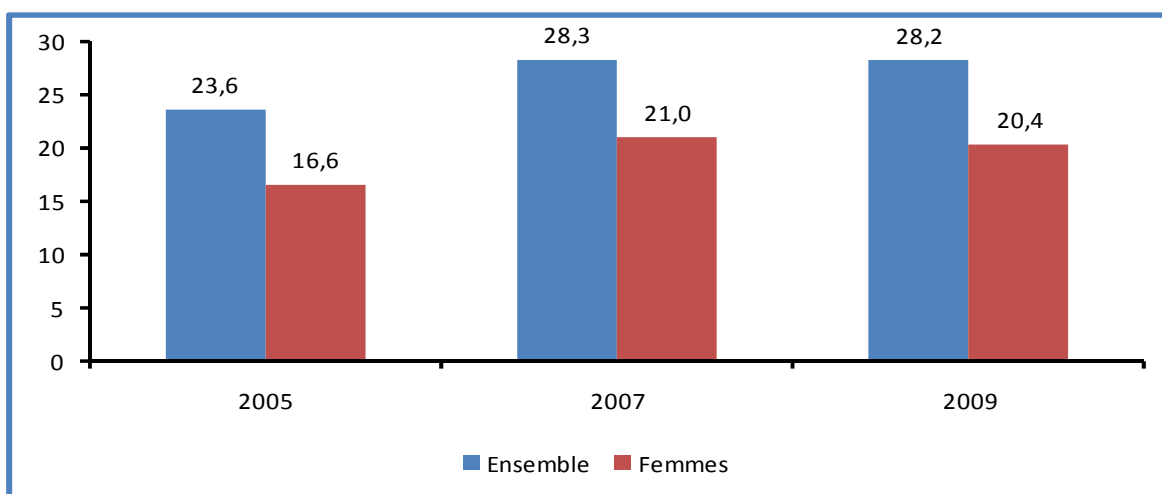


Sources des données QUIBB et EICVM

I.4.5 Alphabétisation au Burkina Faso

L'analphabétisme demeure pour le Burkina Faso une préoccupation et son éradication un défi majeur à relever. En 2009, trois adultes burkinabè âgés de 15 ans et plus sur dix sont alphabétisés. Cette part est en progression de 5 points depuis 2005. Chez les femmes, seulement deux femmes sur dix sont alphabétisées selon les résultats de l'enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages de 2009.

Graphique 32 : Taux d'alphabétisation au Burkina Faso



Sources des données : QUIBB et EICVM

I.4.6 Santé

L'analyse globale des résultats du secteur de la santé ces dix dernières années indique une amélioration constante des indicateurs. Cette amélioration traduit un renforcement réel des activités de promotion de la santé, de prévention, de traitement et de gestion. Il sera présenté quelques indicateurs en relation avec l'accessibilité, la couverture vaccinale, la santé maternelle, la nutrition et la morbidité.

Le tableau ci-dessous indique le niveau de ces indicateurs.

Tableau 13: Niveau des indicateurs relatifs à la santé

Indicateurs	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Ratio habitants par CSPS	11 816	10 351	9 732	9 762	9 498	9835	9813	9730
Taux de couverture CPN2 (en %)	-		57,4	64,9	69,9	73,8	72 ,3	74,4
% de CSPS répondant aux normes minimales en personnel	-	76,8	66,5	75,4	76,8	83,2	83,1	88,8
Nombre d'infirmiers dans les formations sanitaires publiques	2 452	-	3 270	4 262	4 745	5 105	5612	6019
Nombre d'infirmiers dans les formations sanitaires publiques pour 10 000 habitants	2,1	-	2,4	3,0	3,2	3,4	3,56	3,7
Décès pour cause de paludisme dans les formations sanitaires en % du nombre de décès	-	46,3	45,8	44,6	48,3	50,7	74,01-	34,2
% de dépôts en médicaments génériques sans rupture de stock des 10 molécules essentielles	-	91,3	92,9	94,5	95,0	91,5	-	91,8
% des ménages ayant accès à un centre de santé en moins de 30 minutes	-	23,6	-	38,0	-	45,5	-	
Taux d'utilisation des méthodes contraceptive (en %)	-	-	18,6	19,7	22,1	26,9	28,3	34,2
Taux d'accouchements assistés par un personnel qualifié dans les formations sanitaires	-	-	47,1	58,4	66,5	73,2	76 ,0	78,3

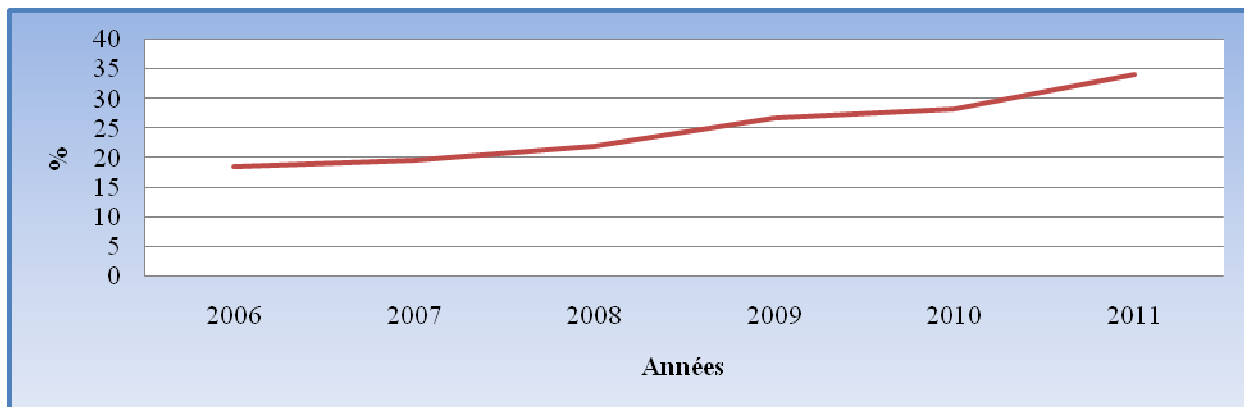
Source : annuaire statistique 2011 du ministère de la santé (26) ; Enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages (25)

a) La prévalence contraceptive : une amélioration sur la période 2006-2011

Le taux d'utilisation des méthodes contraceptives est de 34,2% en 2011. Il est en hausse de 5,9 points par rapport à 2010. Depuis 2007, le niveau de l'indicateur est en nette amélioration, passant de 19,7% en 2007 à 34,2% en 2011 soit une augmentation de 15,6 points.

Cette évolution s'explique en grande partie par une large subvention des contraceptifs par le gouvernement à tous les niveaux et les campagnes médiatiques ciblées. A cela s'ajoute l'intervention de certaines ONG à but non lucratifs comme Marie Stopes International (MSI).

Graphique 33: Evolution du taux d'utilisation des méthodes contraceptives



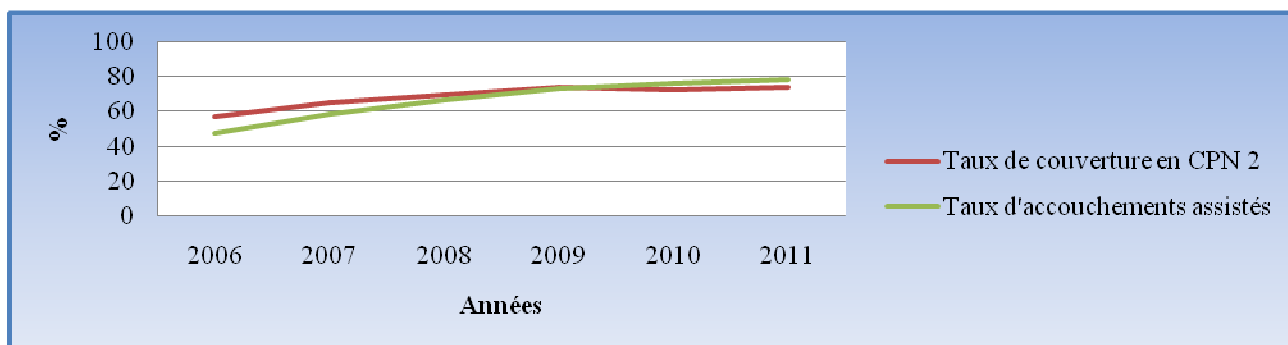
Source : Annuaire statistique du ministère de la santé

b) Accouchements assistés et Consultation Prénatale : une hausse régulière

Le taux d'accouchements assistés dans les formations sanitaires est de 78,3% en 2011. Comparativement aux années antérieures, cet indicateur connaît une nette amélioration passant de 47,1% à 78,3% soit une augmentation de 31,2 points sur la période 2006 à 2011.

Pour ce qui est du taux de couverture en consultation prénatale des femmes vues pour la deuxième fois en 2011, il est de 74,4% en 2011. Ce taux est légèrement en hausse par rapport aux années antérieures. En effet, le taux de couverture en CPN2 est passé de 57,4% en 2006 à 74,4% en 2011 soit une hausse de 17 points. En comparant la couverture en CPN2 et le taux d'accouchements assistés, il apparaît qu'au fil des années, l'écart s'est réduit progressivement entre ces deux indicateurs. A partir de 2009, on observe une croissance du taux d'accouchements assistés plus rapide que celle des consultations prénatales. Cette situation pourrait s'expliquer par une meilleure amélioration de l'accessibilité géographique des formations sanitaires et les subventions des soins obstétricaux et néonataux d'urgence (SONU).

Graphique 34: Evolution comparée du taux d'accouchements assistés et de la CPN2

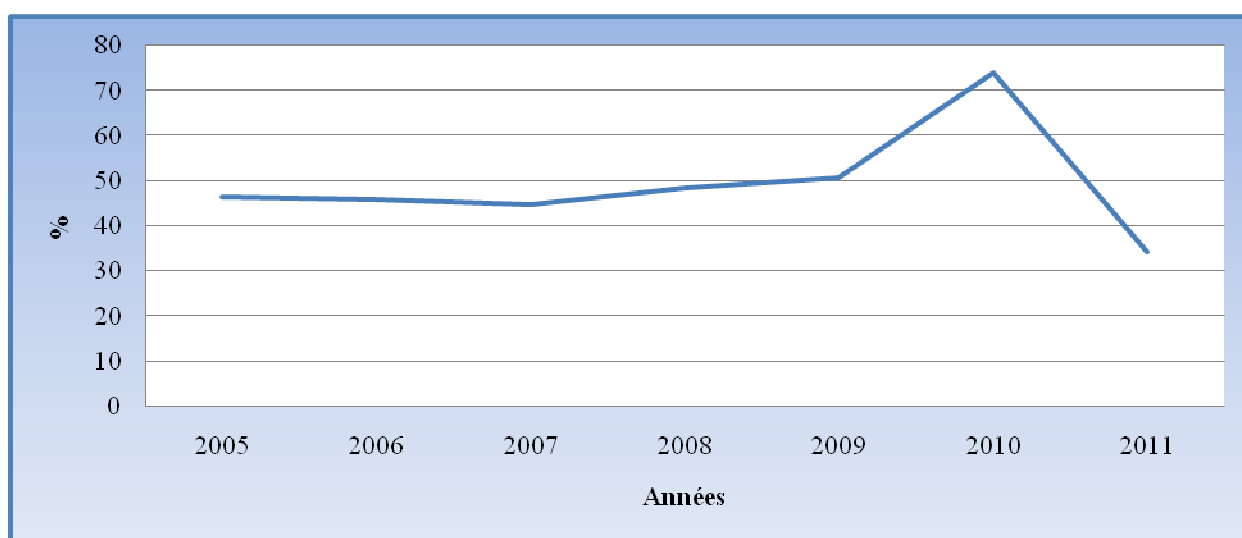


Source : Annuaire statistique du ministère de la santé

c) Décès pour cause de paludisme : une baisse en 2011

Les décès pour cause de paludisme représentent 34,2% des décès dans les formations sanitaires en 2011. Ces décès ont connu une baisse considérable par rapport à l'année 2010 où ils présentaient un pic de 74%. Ces résultats positifs sont la conséquence d'une action soutenue pour éliminer les décès dus au paludisme d'ici 2015. Ces progrès importants ont été accomplis grâce à la distribution massive de moustiquaires imprégnées d'insecticide, au développement des programmes de pulvérisation intradomiciliaire d'insecticide à effet rémanent et à une plus grande utilisation des combinaisons thérapeutiques à base d'artémisinine.

Graphique 35: Evolution de la proportion des décès pour cause de paludisme



Source : Annuaire statistique du ministère de la santé

d) L'effectif du personnel soignant dans les structures sanitaires : Normes OMS atteint pour les infirmiers

Les effectifs des différentes catégories de personnel vont croissant dans les structures sanitaires. Les infirmiers, dont le rôle essentiel est d'apporter des soins gynéco-obstétriques de qualité aux populations, ont vu leur effectif passer du simple à plus du double en 5 ans.

Le nombre des infirmiers pour 10 000 habitants a connu, entre 2007 et 2011, une augmentation de 9,3,% en moyenne. Les normes OMS sont de un (1) médecin pour 10 000 habitants, un (1) SFE/ME¹² pour 3 000 habitants et un (1) IDE¹³ pour 5 000 habitants. Si pour ce qui est des IDE, la

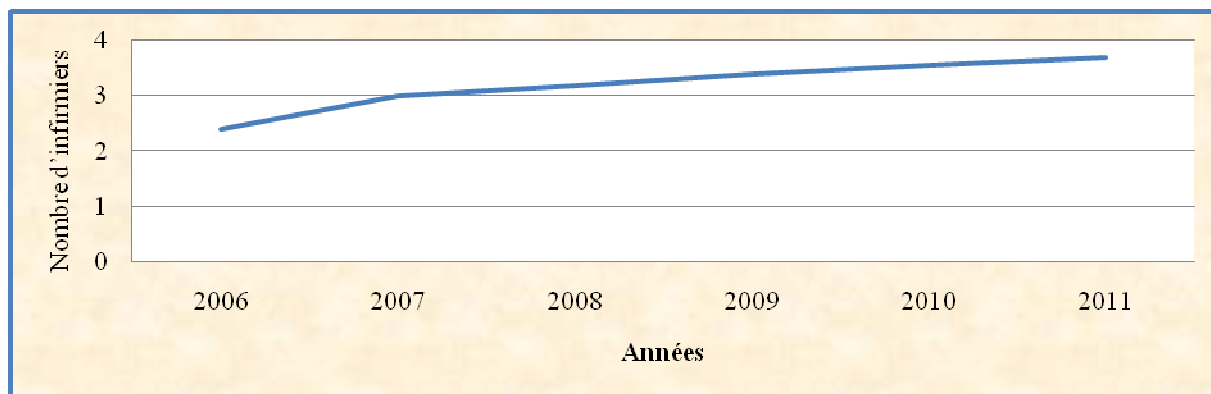
INK "<http://www.csc.bf>"www.csc.bf).

t

¹³ Infirmier diplômé d'État

norme est atteinte depuis 2009, il n'en est pas de même pour les médecins (1 pour 22 017) et les SFE/ME (1 pour 12 754).

Graphique 36: Evolution du nombre d'infirmiers dans les formations sanitaires publiques pour 10 000 habitants

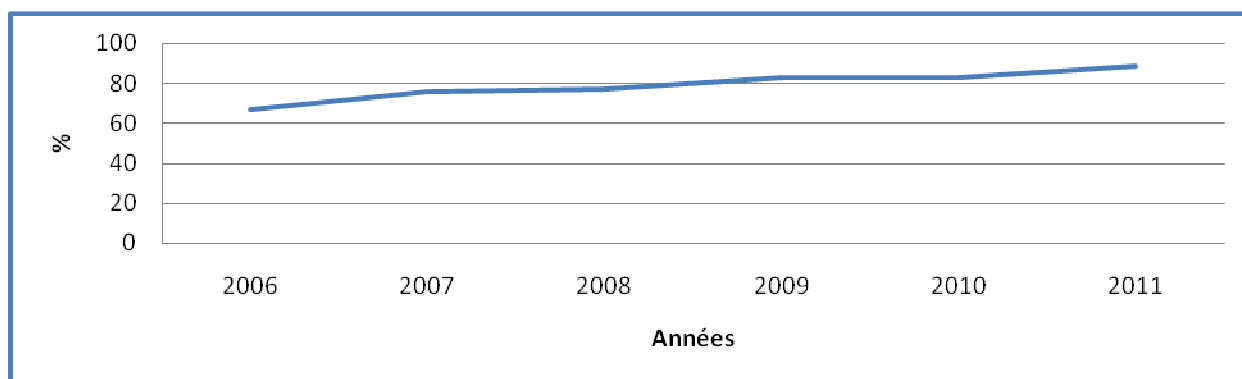


Source : Annuaire statistique du ministère de la santé

e) CSPPS remplissant la norme en personnel : norme PNDS atteint en 2011

Le fonctionnement optimal d'un CSPPS requiert un minimum de personnel composé d'un infirmier d'Etat ou breveté, d'un accoucheur (SFE, ME ou accoucheuse) et d'un AIS ou un manoeuvre. Pour 2011, 88,8% des CSPPS répondent à cette norme pour un objectif fixé à 85% dans le PNDS 2011-2020. Si pour l'ensemble du pays, les efforts de l'Etat et ses partenaires au développement ont permis cette performance fort appréciable, elle cache cependant des disparités entre les régions. En effet, quatre régions (le Centre-Ouest, le Centre-Sud, le Plateau Central et le Sud-Ouest) ont enregistré moins de 80% de CSPPS remplissant les normes en personnel au cours des trois (03) dernières années. Les régions sanitaires du Centre-Est et de l'Est ont connu une évolution de leurs normes en dents de scie pour la même période.

Graphique 37: Evolution de la proportion des CSPPS remplissant la norme en personnel



f) Dépôts en médicaments génériques sans rupture de stock des 10 molécules essentielles : des centres de santé et de promotion sociale bien approvisionnés

La proportion des dépôts en médicament génériques sans rupture de stock des 10 molécules essentielles est restée supérieure à 90% sur toute la période 2000-2009.

Cependant, il est à noter qu'à partir de 2010, l'indicateur « pourcentage (%) des formations sanitaires sans rupture des 10 molécules » a été remplacé par « pourcentage (%) des formations sanitaires sans rupture des 20 molécules ». Malgré le passage de 10 à 20 molécules essentielles la proportion des formations sanitaires sans rupture de stock reste supérieure à 90% entre 2010-2011. Ce qui traduit l'effort du gouvernement dans l'approvisionnement des CSPS en molécules essentielles.

g) Ménages ayant accès à un centre de santé en moins de 30 minutes : une amélioration continue

La proportion des ménages ayant accès à un centre de santé en moins de 30 minutes connaît une amélioration. Cette amélioration constatée depuis 2005 s'explique par l'accroissement annuel du nombre d'infrastructures sanitaires et l'amélioration dans l'accessibilité géographique des populations aux formations sanitaires de base dans l'ensemble des régions. Cependant, il faut noter l'existence des disparités au sein des régions.

I.4.7 Couverture vaccinale : objectif de 100% atteint en 2011

Comme l'indique le tableau ci-dessous, la couverture vaccinale des différents antigènes (Polio, DTC3, Rougeole, BCG) en 2011 a atteint l'objectif de 100% fixé par le Plan national de développement sanitaire (PNDS). Cette situation s'expliquerait en partie par le nombre élevé de campagnes de vaccinations qui mobilise régulièrement les ressources humaines des formations sanitaires et la forte campagne de sensibilisation à l'endroit de la population.

Tableau 14: Liste des indicateurs utilisés sur la vaccination

Indicateurs	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Taux de couverture vaccinale Rougeole	56,3	86,0	82,6	93,7	97,6	99,4	99	100,5
Taux de couverture vaccinale DTC3	54,6	98,7	99,1	102,1	103,5	102,9	103,2	104
Taux de couverture vaccinale Polio	54,6	96,8	96,7	101,9	103,3	102,6	103,0	104
Taux de couverture vaccinale BCG	71,0	103,8	104,3	108,4	108,4	106,1	104,2	110

Source : annuaire du ministère de la santé

I.4.8 Nutrition

L'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans au Burkina Faso s'est amélioré au cours des ces décennies. Au regard des objectifs du millénaire pour le développement, des progrès restent à faire pour améliorer davantage l'état nutritionnel des enfants. Le tableau ci-dessous rend compte de la situation d'ensemble.

❖ Enfants de moins de cinq ans souffrant d'insuffisance pondérale et souffrant de retard de croissance

Selon les données de l'EDSBF-MICSIV de 2010, la proportion d'enfants de moins de cinq ans atteints d'insuffisance pondérale et de retard de croissance est de 30% pour chaque indicateur alors qu'elles étaient respectivement de 38% et 39% en 2003. Comparée à 2003 cette prévalence est en baisse respectivement pour chaque indicateur de 8,0 points et 9,0 points. Mais ce niveau est classé comme étant élevé pour le retard de croissance.

Tableau 15: Evolution de la prévalence nutritionnelle des enfants de moins de cinq ans(5)

Indicateurs	1998	2003	2005	2007	2008	2009	2010
Enfants de moins de cinq ans souffrant d'insuffisance pondérale (%)	34	38,0			-	-	30
Enfants de moins de cinq ans souffrant de retard de croissance (%)	37	39,0			-	-	30

Source: EDS1998/99, EDS 2003, EDSBF-MICSIV, 2010

I.4.9 Mortalité

Le Burkina Faso a enregistré des avancées significatives dans l'amélioration de la santé des enfants de moins de 5 ans et des mères. L'analyse suivante, rend compte de l'évolution de ces indicateurs sur la période 1999 à 2010.

Tableau 16: Indicateurs utilisés sur la mortalité des enfants de moins de 5ans et mortalité maternelle

Indicateurs	1999	2003	2006	2010
Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans infanto juvénile (pour 1000)	219	184	141,9	129
Taux de mortalité infantile (pour 1 000)	105	81	91,7	65
Rapport de mortalité maternelle (RMM)(pour 100 000)	484	440,0	307,3	341

Source : Enquêtes démographiques et de santé 1998/99, 2003 et 2010, Recensement général de la population et de l'habitation de 2006.

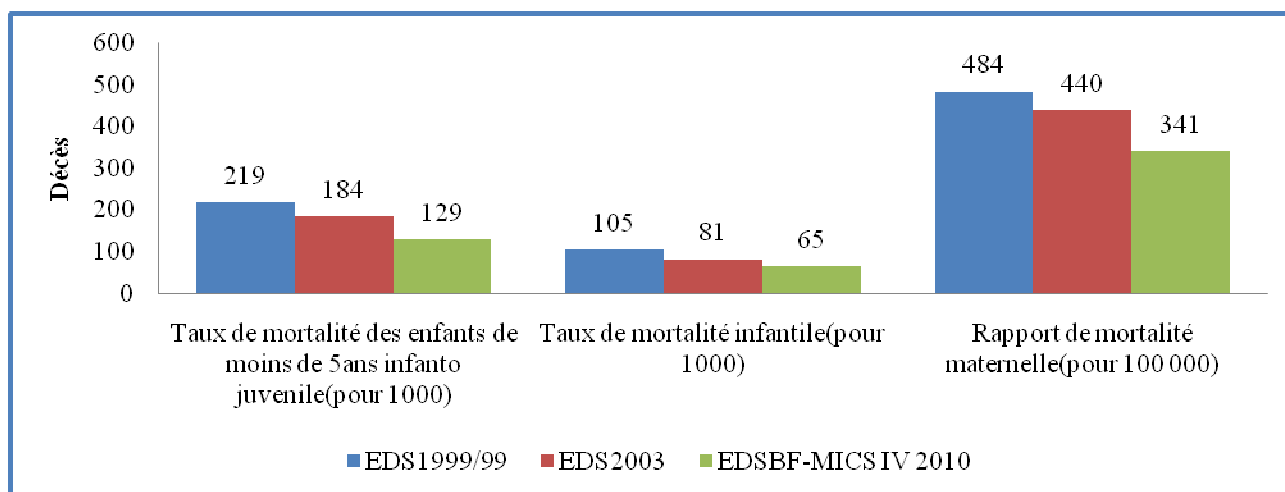
a. Mortalité des enfants de moins de 5 ans et mortalité maternelle

Le graphique présente l'évolution de la mortalité infanto juvénile, infantile et maternelle au cours des douze dernières années.

De 1998 à 2003 puis à 2010, la mortalité infanto juvénile est passée d'un niveau élevé de 219‰ à 184‰ puis à 129‰, soit une baisse de 90 points sur 12 ans. La mortalité infantile a également diminué de manière rapide d'un niveau élevé de 105‰ à 81‰ et à 65 ‰ soit une baisse de 40 points sur 12 ans. Cependant, il demeure toujours élevé par rapport à l'objectif 4¹⁴ des OMD qui est de réduire de deux tiers la mortalité infantile d'ici à 2015.

Quant au taux de mortalité maternelle, il est passé de 484‰ à 440‰ puis à 341‰ soit une baisse de 143 points sur 12 ans. Globalement, le niveau de la mortalité maternelle a considérablement baissé au cours de ces douze dernières années. Cette situation s'explique par la CPN recentrée, le suivi des accouchements et les audits de décès maternels qui sont des stratégies concourant à une réduction du nombre de décès maternels dans les formations sanitaires. Au-delà de ces stratégies, on peut citer la mise en œuvre de la gratuité des soins préventifs, la subvention des accouchements et des SONU ainsi que la distribution des MILDA aux femmes enceintes qui traduisent un environnement politique favorable à une réduction du nombre de décès maternels dans les formations sanitaires. Toutefois, ces actions doivent se renforcer si le Burkina Faso veut être au rendez-vous de l'objectif 5¹⁵ des OMD à l'horizon 2015 à savoir réduire la mortalité maternelle de trois quart.

Graphique 38: Tendence de la mortalité des enfants de moins de 5 ans et mortalité maternelle



Source: EDS 1998, EDS 2003, EDSBF-MICS IV 2010

¹⁴ Réduire la mortalité infantile

¹⁵ Améliorer la santé maternelle

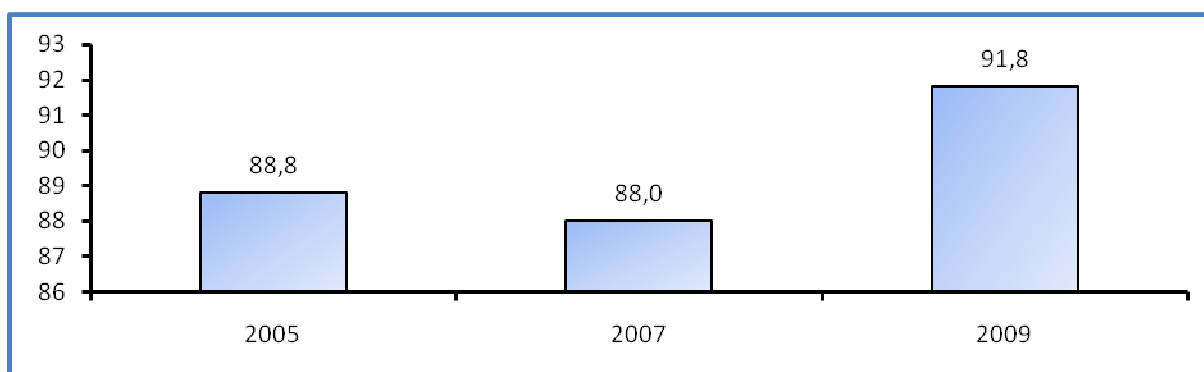
I.4.10 Conditions de vie des ménages burkinabé

I.4.9.1 Accès à certains services

a. Accès à l'eau de boisson

La source d'eau de boisson fait référence à toutes les eaux, potables comme non potable utilisée par le ménage. En 2009, 92% des ménages Burkinabè mettent moins de 30 minutes pour atteindre une source d'eau de boisson soit une amélioration de 3 points comparativement à 2007.

Graphique 39 : Proportion des ménages ayant accès à une source d'eau de boisson en moins de 30 minutes



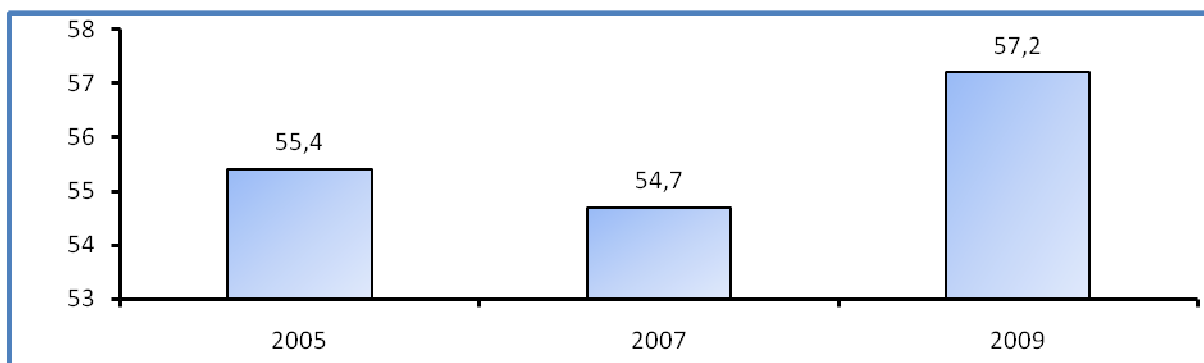
Sources des données QUIBB et EICVM

b. Accès à un marché de produits alimentaires

Les marchés en général sont les lieux privilégiés des échanges de biens. Dans le cas particulier des marchés alimentaires, il s'agit des lieux d'approvisionnement en aliments pour les uns et pour d'autres, les lieux d'écoulement de leurs productions agricoles.

L'accès à un marché de produits alimentaires est resté stable sur la période 2005-2009. La proportion des ménages ayant accès à ce type de marché en moins de 30 minutes se situe autour de 6 ménages sur 10.

Graphique 40 : Proportion (%) des ménages ayant accès à un marché de produits alimentaires

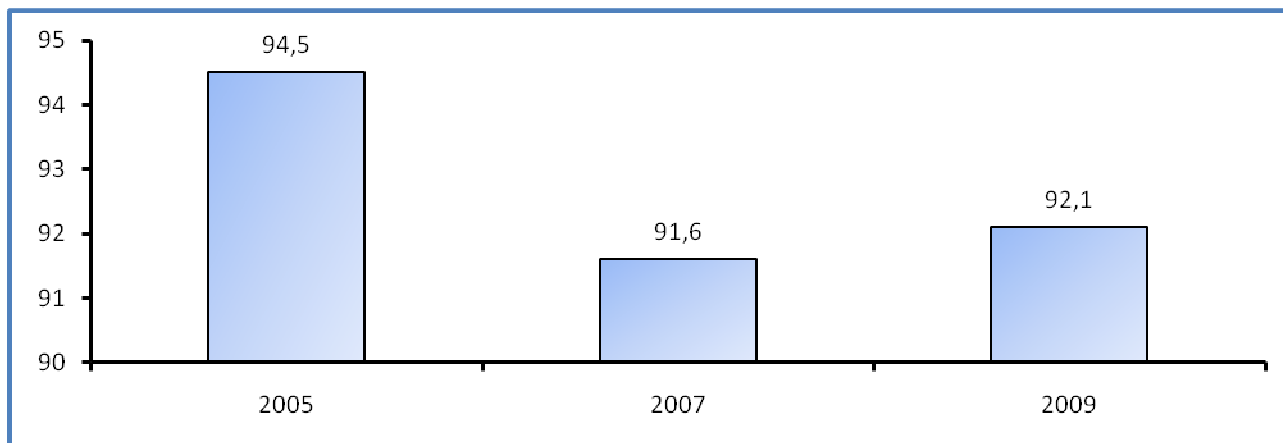


Sources des données QUIBB et EICVM

I.4.9.2 Utilisation du bois ou du charbon de bois pour la cuisine

La principale source d'énergie utilisée pour la cuisine au Burkina Faso est le bois ou le charbon de bois. En effet, 9 ménages sur 10 utilisent l'un des deux combustibles pour la cuisson des aliments. Toutefois, on note une relative baisse en 2009 comparativement à 2005.

Graphique 41 : Proportion (%) des ménages utilisant les combustibles solides (bois ou du charbon de bois) pour la cuisson

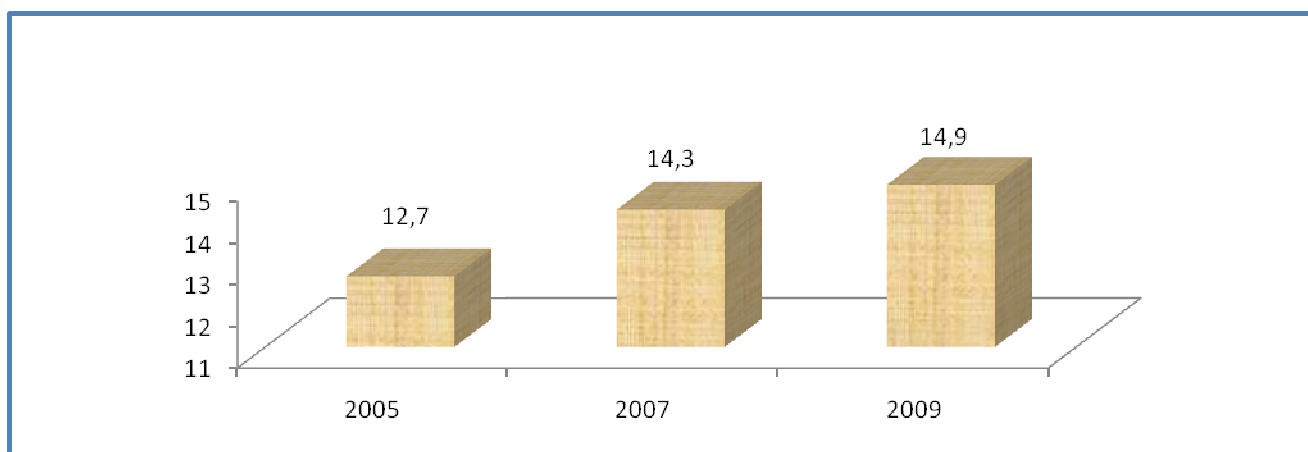


Sources des données : QUIBB et EICVM

I.4.9.3 Utilisation de l'électricité comme source d'énergie

L'utilisation de l'électricité comme principale source d'éclairage par les ménages burkinabè est en progression depuis 2005. En 2009, 15% des ménages utilisent cette source d'énergie pour l'éclairage.

Graphique 42 : Proportion des ménages utilisant de l'électricité comme source d'énergie



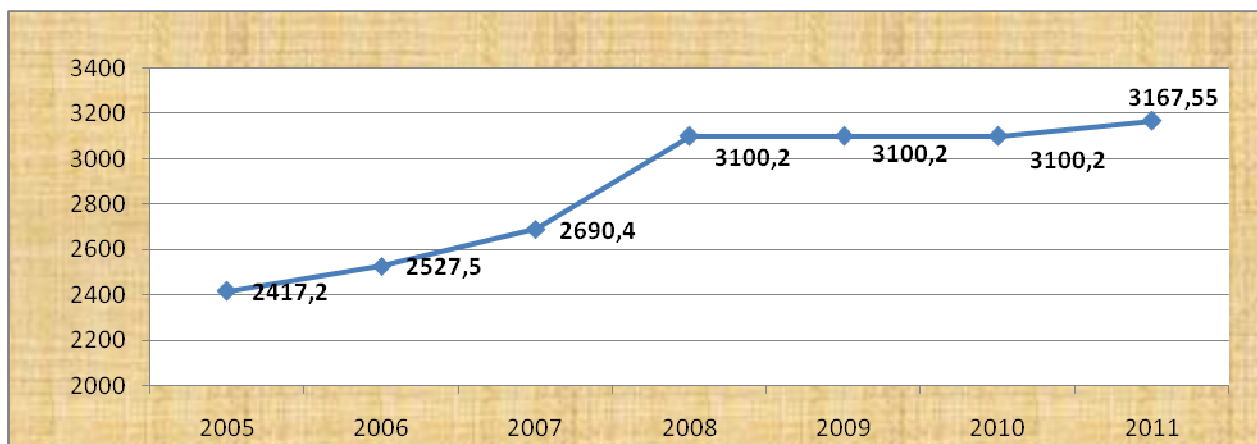
Sources des données QUIBB et EICVM

I.4.9.4 Réseau routier bitumé du Burkina Faso

Entre 2005 et 2011, la longueur du réseau routier bitumé a augmenté de 750 km. La plus forte augmentation a été réalisée entre 2007 et 2008 avec le bitumage de 410 km supplémentaire. Depuis lors et jusqu'en 2010 aucune infrastructure routière bitumée n'a été réalisée. Entre 2010 et 2011, 67

km supplémentaires ont été bitumés amenant ainsi la longueur du réseau routier bitumé du Burkina Faso à 3167,55 kms.

Graphique 43: Réseau routier bitumé au Burkina Faso

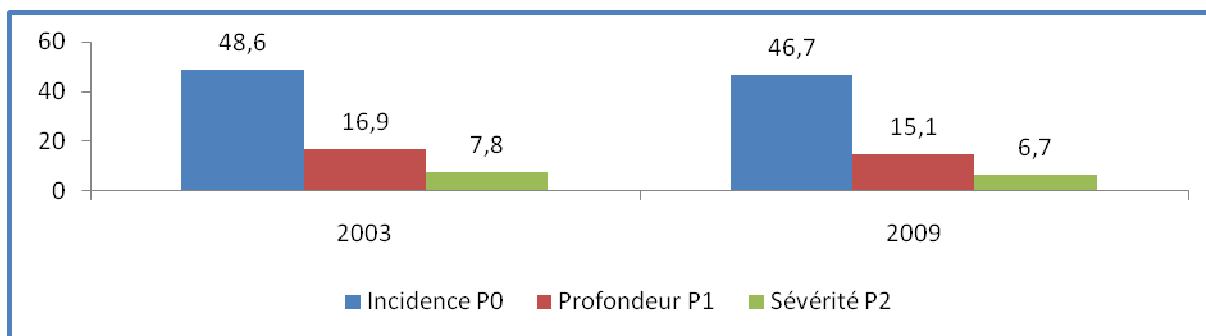


Source : Direction Générale des Routes / Ministère des Infrastructures et du Désenclavement

I.4.11 Pauvreté

Est considéré comme pauvre, tout individu dont les dépenses annuelles de consommation sont en dessous d'une certaine valeur appelée seuil de pauvreté monétaire. En 2009, ce seuil est estimé à 130 735 FCFA. Sur cette base, la population du Burkina Faso compte 46,7% de pauvres selon l'enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages réalisée entre 2009 et 2010. L'incidence de la pauvreté a légèrement baissé par rapport à la situation mesurée en 2003 où la proportion de pauvres était estimée à 48,6% (données retropolées). Dans le même sens, la distance qui sépare les pauvres au seuil de pauvreté, captée par la profondeur de la pauvreté, s'est réduite entre 2003 et 2009, passant de 16,9% à 15,1% sur cette période. En d'autres termes, le fossé entre pauvres et non pauvres s'est réduit entre 2003 et 2009. Pour ce qui est de l'inégalité au sein des pauvres, elle est appréciée à travers la sévérité de la pauvreté. Cet indicateur est passé de 7,8% en 2003, à 6,7% en 2009, traduisant une légère baisse des inégalités entre les pauvres.

Graphique 44 : Indicateurs de pauvreté des ménages au Burkina Faso



Sources des données : EBCVM 2003 et EICVM 2009

II. LES INDICATEURS D'ORIGINE INTERNATIONALE

Nota Bene : Ces indicateurs, présentés à titre d'information, sont calculés en dehors du Système statistique national. Nous réservons de tout commentaire les concernant.

II.1 Démocratie et bonne gouvernance politique

II.1.1 Stabilité politique

IDGP5 Indice de stabilité politique : Cet indice reflète le risque que le Gouvernement soit déstabilisé ou renversé par des moyens anticonstitutionnels ou violents, y compris la violence politiquement motivée et le terrorisme. L'indice se situe entre -2,5 et 2,5. Le rang est exprimé en pourcentage du nombre de pays évalués : 0 correspond au pays enregistrant le risque le plus faible, 100 au pays où le risque est le plus élevé.

Tableau 17: Niveau des indicateurs de stabilité politique

Indicateurs	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Indice de stabilité politique (-2,5 = faible et +2,5 = forte performance de la gouvernance)	+0,03	-0,04	+0,15	+0,28	+0,09	+0,02	-0,11	-0,54
Rang du Burkina (en %), 0 = risque le plus faible, 100 = risque le plus élevé)	48,5	44,7	51,4	54,3	48,1	45,02	40,57	

Source : Banque Mondiale "Gouvernance Matters"

II.1.2 Droits civils et politiques

IDGP6 Indice des droits politiques : Cet indice composite repose sur les avis d'experts. Il englobe les thèmes suivants : processus électoral, participation politique et pluralisme, fonctionnement du gouvernement et des questions discrétionnaires (monarchies, nettoyage ethnique). L'indice est codé sur une échelle allant de 1 à 7, le niveau 1 est la meilleure note. Un pays est considéré comme « libre » s'il obtient une note de 1-2, « partiellement libre » s'il obtient une note de 3 à 5, et « pas libre » avec une note supérieure à 5.

IDGP7 Indice des droits civils et des libertés : Cet indice porte sur la liberté d'expression et de croyance, les droits à la liberté d'association et d'organisation, l'état de droit, l'autonomie personnelle et les droits individuels. Il se mesure sur une échelle de 1 à 7, comme l'indice précédent.

Tableau 18: Niveau des indicateurs de droits civils et politiques¹⁶

Indicateurs	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Indice des droits politiques (1 = liberté totale, 7 = pas de liberté)	4	5	5	5	5	5	5	5
Indice des droits civils et des libertés (1 = liberté totale, 7 = pas de liberté)	4	3	3	3	3	3	3	3

Source: Freedom House (www.freedomhouse.org)

¹⁶ Freedom House (www.freedomhouse.org). Jusqu'en 2003, les pays dont l'indice se situe entre 1,0 et 2,5 étaient considérés "Libres", entre 3,0 et 5,5 "Partiellement libres" et entre 5,5 et 7,0 "Non libres". A partir de 2003, les pays dont l'indice se situe entre 3,0 et 5,0 sont "Partiellement libres" et ceux entre 5,5 et 7,0 "Pas libres".

II.1.3 Médias

IDGP24 Indice de la liberté de la presse : Indice reposant sur un sondage sous forme de questionnaire, effectué auprès des médias. Le questionnaire comprend 50 critères dont les différents types de violations dont sont directement victimes les journalistes ou les médias d'informations (censures, saisies, perquisitions et harcèlement), le degré d'impunité dont jouissent les auteurs ou les responsables de ces violations, le cadre juridique régissant le secteur des médias d'information, le comportement des autorités face aux médias publics et à la presse étrangère, et les principaux obstacles à la libre circulation des informations sur Internet.

Tableau 19: Niveau des indicateurs de la liberté de la presse

Indicateurs	2002	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Indice de la liberté de la presse	27,8	19,0	16,0	21,5	13	15,0	15	23,3
Rang du Burkina	85	78	70	68	63	57	49	67
Nombre de pays	139	167	168	169	173	175	178	179

Source : Reporters sans frontières (www.rsf.org)

II.1.4 Indice synthétique de mesure des droits politiques, civils et des droits de l'homme

IDGP35 Indice "être à l'écoute et rendre compte" : Indicateur composite calculé à partir des données venant de nombreuses sources (voir métadonnées).

Tableau 20: Niveau des indicateurs de mesure des droits politiques, civils et des droits de l'homme

Indicateurs	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Indice "être à l'écoute et rendre compte" (-2,5 à +2,5)	-0,62	-0,59	-0,74	-0,75	-0,53	-0,60	-0,58	-0,32
Rang du Burkina (% , 0 = le plus faible, 100 le plus élevé)	29,8	32,7	27,3	25,2	35,9	33,5	33,0	36,6

Source : Banque Mondiale "Governance Matters"

II.2 Gouvernance et gestion économiques

II.2.1 Corruption

IGGE19 Indice de la perception de la corruption : Indicateur composite, construit à partir des résultats de 12 sondages et enquêtes réalisés par 9 institutions indépendantes, qui ont recueilli les opinions d'un certain nombre d'entrepreneurs et d'analystes pays. L'indicateur est mesuré sur une échelle de 0 à 10, la note 10 correspond au pays le moins corrompu.

Tableau 21: Niveau des indicateurs relatifs à la corruption

Indicateur	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Indice de la perception de la corruption (0 : le plus corrompu, 10 : le moins corrompu)	3,2	2,9	3,5	3,6	3,1	3,0
Rang du Burkina	79	105	80	79	98	100

Nombre de pays classés	163	163	180	180	178	182
------------------------	-----	-----	-----	-----	-----	-----

Source : Transparency International (www.transparency.org).

II.3 Gouvernance des entreprises

II.3.1 Cadre réglementaire pour les activités économiques

IGEN1 Délai d'accomplissement des formalités de création d'une entreprise : Délai pour accomplir les formalités pour la création d'une entreprise (en jours). Les données reposent sur une enquête menée auprès d'experts (avocats, conseillers commerciaux, experts-comptables, représentants du gouvernement et d'autres professionnels spécialistes des questions juridiques et réglementaires) et l'examen des textes juridiques.

IGEN2 Nombre de procédures pour la création d'une entreprise : Nombre de procédures pour la création d'une entreprise. Les données reposent sur une enquête menée auprès d'experts (avocats, conseillers commerciaux, experts-comptables, représentants du gouvernement et d'autres professionnels spécialistes des questions juridiques et réglementaires) et l'examen des textes juridiques.

IGEN3 Indice de rigidité de l'emploi : Cet indice correspond à la moyenne de trois indices relatifs à la difficulté d'embauche, la rigidité des horaires (règles régissant l'extension des heures de travail ou la passation d'accords sur les horaires) et la difficulté de licenciement (difficultés et coûts associés au licenciement économique d'un salarié). L'indice est mesuré sur une échelle allant de 0 à 100, plus l'indice est élevé, plus la législation est rigide. Les données reposent sur une enquête menée auprès d'experts (avocats, conseillers commerciaux, experts-comptables, représentants du gouvernement et d'autres professionnels spécialistes des questions juridiques et réglementaires) et l'examen des textes juridiques.

IGEN4 Indice de liberté économique : L'indice évalue la liberté économique selon 10 domaines : la politique commerciale, les charges fiscales, l'intervention de l'Etat dans l'économie, la politique monétaire, les flux de capitaux et les investissements étrangers, les secteurs bancaire et financier, les salaires et prix, les droits de propriété, la réglementation et les activités informelles.

Tableau 22: Niveau des indicateurs relatifs à la gouvernance des entreprises

Indicateurs	2003	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Délai d'accomplissement des formalités (en nombre de jours) ¹⁷	40	40	34	18	16	13	13
Nombre de procédures pour la création d'une entreprise ²⁶	12	12	8	6	5	3	3
Indice de rigidité de l'emploi (en %) ²⁶ (0 : le moins rigide, 100 le plus rigide)	70	51	51	51	21	-	-
Indice de liberté économique ¹⁸ (0 : le moins libre, 100 le plus libre)	58,9	55,8	55,1	55,7	59,5	59,4	60,6

¹⁷ Banque mondiale : Projet « Doing business ».

¹⁸ Fondation Héritage (www.heritage.org).

II.4 Développement socio-économique

II.4.1 Indices composites de la pauvreté et du développement humain

IDSE46 Indice du développement humain : Mesure du niveau moyen auquel se trouve un pays en matière de bien être. C'est un indicateur composite qui prend en compte une mesure de la longévité (espérance de vie à la naissance), une mesure du niveau d'instruction (pour deux tiers l'alphabétisation des adultes et pour un tiers la scolarisation des jeunes) et une mesure des conditions de vie (PIB réel par tête en Parité de pouvoir d'achat).

IDSE47 Indice de pauvreté humaine : Moyenne cubique de trois indicateurs : la proportion de décès avant 40 ans, le taux d'analphabétisme et le manque de conditions de vies décentes (moyenne arithmétique de la proportion de personnes privées d'accès à l'eau potable, de la proportion de personnes privées d'accès aux services de santé et de la proportion d'enfants de moins de cinq ans souffrant d'insuffisance pondérale).

Tableau 23: Niveau des indicateurs de développement socio-économique ¹⁹

Indicateurs	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Indice du développement humain	0,325	0,285	0,307	0,313	0,321	0,303	0,305	0,331
Rang du Burkina	169	176	173	177	177	177	161	181
Nombre de pays classés	173	177	179	182	182	182	169	182
Indice de pauvreté humaine	-	55,8	53,7	51,8	53,6	-	-	-
Rang du Burkina	-	106	131	131	116	-	-	-
Nombre de pays classés	-	108	135	135	121	-	-	-

Source : Programme des Nations Unies pour le Développement : Rapports mondiaux sur le développement humain

¹⁹ Programme des Nations Unies pour le Développement : Rapports mondiaux sur le développement humain.

Annexe 1 : Liste des indicateurs

Thèmes	Code	Indicateurs
Démocratie et bonne gouvernance politique		
<i>Système politique et électoral</i>	NDGP1	Taux de participation aux élections
	NDGP2	Nombre de partis politiques enregistrés
	NDGP3	Nombre de partis et formations politiques inscrits aux élections
	NDGP4	Nombre de partis et formations politiques ayant obtenu au moins un siège
<i>Droits civiques et politiques</i>	IDGP5	Indice de stabilité politique
	IDGP6	Indice des droits civils
	IDGP7	Index des droits politiques
<i>Autorité de la loi et justice</i>	NDGP8	Part du budget du Ministère de la justice
	NDGP9	Part du budget du Ministère de la sécurité
	NDGP10	Nombre de tribunaux de grande instance
	NDGP11	Nombre de magistrats
	NDGP12	Nombre de magistrats pour 100 000 habitants
	NDGP13	Nombre de saisines des juridictions pour crimes et délits
	NDGP14	Taux de saisines des juridictions pour crimes et délits contre les particuliers
	NDGP15	Ratio des jugements rendus par rapport aux affaires nouvelles (tribunaux correctionnels)
	NDGP16	Population incarcérée pour 100 000 habitants
<i>Participation politique des femmes</i>	NDGP17	Proportion de mineurs détenus
	NDGP18	Nombre de femmes au Parlement
<i>Représentativité des femmes dans la Fonction publique</i>	NDGP19	Nombre de femmes au Gouvernement
	NDGP20	Proportion de femmes dans la Fonction publique
<i>Médias</i>	NDGP21	Nombre de quotidiens, hebdomadaires, mensuels privés
	NDGP22	Nombre de stations de radio locales privées
	NDGP23	Nombre de chaînes de TV privées
	IDGP24	Indice de la liberté de la presse
<i>Accès des ménages aux médias</i>	NDGP25	% des ménages possédant une radio
	NDGP26	% des ménages possédant une TV
<i>Société civile</i>	NDGP27	Nombre d'ONG
<i>Activités du Médiateur du Faso</i>	NDGP28	Nombres de dossiers reçus par le Médiateur du Faso
	NDGP29	Nouveaux dossiers reçus en % des dossiers instruits
	NDGP30	Dossiers clos dans l'année en % des dossiers instruits
	NDGP31	Plaintes mettant en cause les ministères et les institutions en % des nouveaux dossiers reçus

Thèmes	Code	Indicateurs
	NDGP32	Plaintes mettant en cause les services publics et organismes à capitaux publics en % des nouveaux dossiers reçus
	NDGP33	Nombre de saisines de l'administration
	NDGP34	Taux de réaction de l'administration
<i>Indice synthétique des droits politiques, civils et les droits de l'homme</i>	IDGP35	Indice "être à l'écoute et rendre compte"

Thèmes	Code	Indicateurs
Gouvernance et gestion économiques		
<i>Politique macro-économique</i>	NGGE1	Taux d'inflation
	NGGE2	Produit intérieur brut par tête
	NGGE3	Variation annuelle PIB réel (en %)
	NGGE4	Balance commerciale en % du PIB
	NGGE5	Part du budget affecté aux ministères prioritaires
	NGGE6	Dont part du budget affecté au Ministère de la santé
	NGGE7	Dont part du budget affecté au MENA
	NGGE8	Entrées nettes d'investissements directs étrangers en % du PIB
<i>Emploi</i>	NGGE9	Taux d'activité
	NGGE10	Taux de chômage urbain
<i>Mobilisation des ressources intérieures</i>	NGGE11	Rapport M2 au PIB
	NGGE12	Recettes fiscales en % du PIB
	NGGE13	Solde budgétaire de base en % du PIB
<i>Budget</i>	NGGE14	Taux d'exécution budgétaire du Ministère de la santé
	NGGE15	Taux d'exécution budgétaire du MENA
	NGGE16	Dépenses réelles totales par rapport au budget initialement approuvé
	NGGE17	Recettes réelles totales par rapport au budget initialement approuvé
<i>Corruption</i>	IGGE18	Indice de perception de la corruption
Gouvernance des entreprises		
<i>Cadre réglementaire pour les activités économiques</i>	IGEN1	Délai d'accomplissement des formalités de création d'une entreprise
	IGEN2	Nombre de procédures pour créer une entreprise
	IGEN3	Indice de rigidité de l'emploi
	IGEN4	Indice de liberté économique
<i>Droit du travail</i>	NGEN5	Nombre d'affaires nouvelles au niveau des tribunaux du travail
	NGEN6	Nombre d'assurés sociaux à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale

Thèmes	Code	Indicateurs
Développement socio-économique		
<i>Dépendance en matière de développement</i>	NDSE1	Dettes extérieures en % de la dette totale
	NDSE2	Dettes totales en % du PIB
	NDSE3	Service payé de la dette en % des exportations de biens et services
	NDSE4	Aide publique au développement en % du PIB
<i>Education primaire</i>	NDSE5	Taux brut de scolarisation dans le primaire
	NDSE6	Taux net de fréquentation scolaire du primaire
	NDSE7	Ratio élèves/maître dans le primaire
	NDSE8	Taux d'achèvement du primaire
	NDSE9	% des ménages ayant accès à une école primaire en moins de 30 minutes
<i>Enseignement secondaire</i>	NDSE10	Taux brut de scolarisation dans le secondaire
	NDSE11	Ratio élèves / classe au secondaire (enseignement général)
	NDSE12	Taux de réussite au BEPC
	NDSE13	% des ménages ayant accès à une école secondaire en moins de 30 minutes
<i>Enseignement supérieur</i>	NDSE14	Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants
	NDSE15	Pourcentage de filles dans l'enseignement supérieur
<i>Alphabétisation</i>	NDSE16	Taux d'alphabétisation des adultes
<i>Santé</i>	NDSE17	Ratio d'habitants par Centre de Santé et de Promotion Sociale
	NDSE18	Taux de couverture en consultations prénatales CPN2
	NDSE19	% de CSPS répondant aux normes minimales de personnel
	NDSE20	Nombre d'infirmiers dans le secteur public
	NDSE21	Nombre d'infirmiers dans le secteur public pour 10 000 habitants
	NDSE22	Décès pour cause de paludisme dans les formations sanitaires en % du nombre de décès
	NDSE23	% de dépôts en médicaments génériques n'ayant pas connu de rupture de stock des 10 molécules essentielles
	NDSE24	% des ménages ayant accès à un centre de santé en moins de 30 minutes
	NDSE25	Prévalence contraceptive
	NDSE26	Taux d'accouchement assistés par un personnel qualifié dans les formations sanitaires
<i>Couverture vaccinale des enfants de 0 à 11 mois</i>	NDSE27	Couverture vaccinale Rougeole
	NDSE28	Couverture vaccinale DTC3
	NDSE29	Couverture vaccinale Polio
	NDSE30	Couverture vaccinale BCG

Thèmes	Code	Indicateurs
<i>Nutrition</i>	NDSE31	% d'enfants de moins de 5 ans souffrant d'insuffisance pondérale
	NDSE32	% d'enfants de moins de 5 ans souffrant de retard de croissance
<i>Mortalité</i>	NDSE33	Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (infanto juvénile)
	NDSE34	Taux de mortalité infantile
	NDSE35	Taux de mortalité maternelle
<i>Conditions de vie</i>	NDSE36	% des ménages utilisant des combustibles solides
	NDSE37	% des ménages utilisant l'électricité comme mode principal d'éclairage
	NDSE38	% des ménages ayant accès à une source d'eau potable en moins de 30 minutes
	NDSE39	Nombre de points d'eau modernes pour 100 000 habitants
	NDSE40	Nombre d'abonnés au téléphone mobile pour 100 000 habitants
	NDSE41	% des ménages ayant accès à un marché en moins de 30 minutes
	NDSE42	Réseau routier bitumé
<i>Pauvreté</i>	NDSE43	Incidence de la pauvreté
	NDSE44	Profondeur de la pauvreté
	NDSE45	Sévérité de la pauvreté
<i>Indices composites de pauvreté et du développement humain</i>	IDSE46	Indice du développement humain
	IDSE47	Indice de pauvreté humaine

Annexe 2: Métadonnées

I. Démocratie et bonne gouvernance politique

NDGP1 : Taux de participation aux élections

Objectif : Mesurer l'intérêt et la confiance des populations dans le système politique et électoral.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Nombre de votants}}{\text{Nombre d'électeurs inscrits}}$ (en %)			
Liste d'indicateurs :	Producteur : Commission Electorale Nationale Indépendante	Désagrégation : Non désagrégé.	Périodicité : Périodicité des élections présidentielles, législatives et municipales.
Source : Rapport de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI). <i>Site Internet : www.ceni.bf</i>			

NDGP2 : Nombre de partis politiques enregistrés

Objectif : Mesurer l'état de la démocratie.			
Définition : Nombre de partis politiques enregistrés auprès de la Direction générale des libertés publiques et des affaires politiques.			
Liste d'indicateurs :	Producteur : DGLPAP/MATDS.	Désagrégation : Non désagrégé.	Périodicité : Annuelle.
Source : Direction générale des libertés publiques et des affaires politiques / Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation.			

NDGP3 : Nombre de partis et formations politiques inscrits aux élections

Objectif : Mesurer l'état de la démocratie.			
Définition : Nombre de partis et formations politiques représentés par un ou plusieurs candidats inscrits aux élections.			
Liste d'indicateurs :	Producteur : Commission Electorale Nationale Indépendante.	Désagrégation : Non désagrégé.	Périodicité : Périodicité des élections présidentielles, législatives et municipales
Source : Rapport de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI). <i>Site Internet : www.ceni.bf</i>			

NDGP4 : Nombre de partis et formations politiques ayant obtenu au moins un siège

Objectif : Mesurer l'état de la démocratie.			
Définition : Nombre de partis et formations politiques représentés par un ou plusieurs candidats ayant obtenu au moins un siège aux élections.			
Liste d'indicateurs :	Producteur : Commission Electorale Nationale Indépendante.	Désagrégation : Région.	Périodicité : Périodicité des élections présidentielles, législatives et municipales.
Source : Rapport de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) <i>Site Internet : www.ceni.bf</i>			

IDGP5 : Indice de stabilité politique

Objectif : Mesurer la probabilité de menace de violence contre les gouvernements, voire la probabilité de leur renversement, y compris le terrorisme.			
Définition : Indicateur composite calculé à partir des données venant de plusieurs sources. Le nombre de sources a augmenté depuis la création de l'indice. Entre 1998 et 2002, il reposait sur 4 sources : le rapport « Perspectives économiques en Afrique » de l'OCDE / DAC, la base de données des droits de l'homme et de la terreur politique du CIRI, le guide international du risque-pays du Political Risk Services et le Business Conditions and Risk Indicators de Global insight. Le Gray Area Dynamics ratings de Merchant International Group a été ajouté en 2003, puis le Country Security Risk Ratings de Global Insight en 2004. En 2006, 3 nouvelles sources ont été ajoutées : le Global Risk Service de Global Insight, Economist Intelligence Unit, l'enquête sur la compétitivité mondiale du Forum économique mondial. L'indice est mesuré sur une échelle de -2,5 à 2,5. Le rang est exprimé en pourcentage du nombre de pays évalués : 0 correspond au pays où le risque est le plus faible, 100 à celui où il est le plus élevé.			
Liste d'indicateurs :	Producteur : Institut de la Banque Mondiale.	Désagrégation : Non désagrégé.	Périodicité : Tous les deux ans entre 1996 à 2002, annuelle depuis 2002.
Source : Rapport « Governance matters » <i>Site Internet :</i> http://www.govindicators.org .			

IDGP6 : Indice des droits politiques

Objectif : Mesurer les progrès réalisés en matière de développement des droits civils.			
Définition : L'indice recouvre le processus électoral, la participation politique et le pluralisme, le fonctionnement du gouvernement. Il repose sur 10 questions qui sont évaluées de 0 à 4 par les experts, 0 représente la situation idéale et 4 le cas de figure le plus éloigné de celle-ci.			
Liste d'indicateurs :	Producteur : Freedom House.	Désagrégation : Non désagrégé.	Périodicité : Annuelle.
Source : Rapport annuel sur les libertés. <i>Site Internet :</i> http://www.freedomhouse.org			

IDGP7 : Indice des droits civils et des libertés

Objectif : Mesurer les progrès réalisés en matière de développement des libertés politiques.			
Définition : L'indicateur composite repose exclusivement sur des avis d'experts. L'indice se rapporte à la liberté d'expression et de croyance, aux droits à la liberté d'association et d'organisation, à l'Etat de droit, l'autonomie personnelle et aux droits individuels. Il repose sur 15 questions qui sont évaluées de 0 à 4 par les experts, 0 représente la situation idéale et 4 le cas de figure le plus éloigné de celle-ci. L'indice est codé sur une échelle allant de 1 à 7, le niveau 1 étant la meilleure note.			
Liste d'indicateurs :	Producteur : Freedom House.	Désagrégation : Non désagrégé.	Périodicité : Annuelle.
Source : Rapport annuel sur les libertés. <i>Site Internet :</i> http://www.freedomhouse.org			

NDGP8 : Part du budget du Ministère de la justice (%)

Objectif : Mesurer l'effort du Gouvernement pour renforcer le système judiciaire, assurer son efficacité et son indépendance.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Allocations budgétaires du Ministère de la justice}}{\text{Budget total}} \text{ (en \%)}$ Les allocations budgétaires sont hors dette et projets sur financement extérieur.			
Liste d'indicateurs :	Producteur : Ministère de l'économie et des finances.	Désagrégation : Non désagrégé.	Périodicité : Annuelle.
Source : Lois de finances (initiale et rectificatives).			

NDGP9 : Part du budget du Ministère de la sécurité (%)

Objectif : Mesurer l'effort du Gouvernement pour améliorer la sécurité des citoyens.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Allocations budgétaires du Ministère de la sécurité}}{\text{Budget total}} \text{ (en \%)}$ Les allocations budgétaires sont hors dette et projets sur financement extérieur.			
Liste d'indicateurs :	Producteur : Ministère de l'économie et des finances.	Désagrégation : Non désagrégé.	Périodicité : Annuelle.
Source : Lois de finances (initiale et rectificatives).			

NDGP10 : Nombre de tribunaux de grande instance

Objectif : Mesurer l'effort du Gouvernement pour améliorer l'accès physique à la justice.			
Définition : Nombre de tribunaux de grande instance en activité.			
Liste d'indicateurs :	Producteur : DEP/ Ministère de la justice.	Désagrégation : Région.	Périodicité : Annuelle.
Source : Annuaire statistique de la Direction des études et de la planification du Ministère de la justice.			

NDGP11 : Nombre de magistrats

Objectif : Mesurer l'effort du Gouvernement pour améliorer l'accès à la justice.			
Définition : Nombre de magistrats en activité.			
Liste d'indicateurs :	Producteur : DEP/ Ministère de la justice.	Désagrégation : Région.	Périodicité : Annuelle.
Source : Annuaire statistique de la Direction des études et de la planification du Ministère de la justice.			

NDGP12 : Nombre de magistrats pour 100 000 habitants

Objectif : Mesurer l'effort du Gouvernement pour améliorer l'accès physique à la justice.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Nombre de magistrats} \times 100\,000}{\text{Population totale}}$ Population totale : projections de population de l'INSD. Nombre total de magistrats : enquête annuelle de la DEP du Ministère de la justice.			
Liste d'indicateurs : PAP/CSLP	Producteur : DEP/ Ministère de la justice.	Désagrégation : Région.	Périodicité : Annuelle.
Source : Annuaire statistique de la Direction des études et de la planification du Ministère de la justice.			

NDGP13 : Nombre de saisines des juridictions pour crimes et délits

Objectif : Mesurer l'efficacité de la lutte contre la criminalité.			
Définition : Nombre total de saisines des juridictions pour crimes et délits contre la chose publique, contre les particuliers, contre la famille et les bonnes mœurs et contre les biens.			
Liste d'indicateurs :	Producteur : DEP/ Ministère de la justice.	Désagrégation : Région.	Périodicité : Annuelle.
Source : Annuaire statistique de la Direction des études et de la planification du Ministère de la justice.			

NDGP14 : Nombre de saisines des juridictions pour crimes et délits contre les particuliers.

Objectif : Mesurer l'efficacité de la lutte contre la criminalité.			
Définition : Nombre total de saisines des juridictions pour crimes et délits contre les particuliers. Les crimes et délits contre les particuliers incluent les meurtres, empoisonnements, parricides, infanticides, coups mortels, assassinats, viols, homicides involontaires, blessures involontaires, coups et blessures volontaires, violences et voies de fait, etc.			
Liste d'indicateurs :	Producteur : DEP/ Ministère de la justice.	Désagrégation : Région.	Périodicité : Annuelle.
Source : Annuaire statistique de la Direction des études et de la planification du Ministère de la justice.			

NDGP15 : Ratio des jugements rendus par rapport aux affaires nouvelles

Objectif : Mesurer l'efficacité des tribunaux correctionnels.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Nombre de jugements rendus par les chambres correctionnelles des TGI sur une année}}{\text{Nombre d'affaires nouvelles orientées vers les chambres correctionnelles des TGI sur la même année}} \text{ (en \%)}$			
Liste d'indicateurs :	Producteur : DEP/ Ministère de la justice.	Désagrégation : Région.	Périodicité : Annuelle.
Source : Annuaire statistique de la Direction des études et de la planification du Ministère de la justice.			

NDGP16 : Population incarcérée (pour 100 000 habitants)

Objectif : Mesurer le niveau de criminalité.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Population incarcérée}}{\text{Population totale}} \times 100\,000$ La population incarcérée regroupe la population détenue dans les maisons d'arrêt et de correction au 31 décembre.			
Liste d'indicateurs :	Producteur : DEP/ Ministère de la justice.	Désagrégation : Non désagrégé.	Périodicité : Annuelle.
Source : Annuaire statistique de la Direction des études et de la planification du Ministère de la justice.			

NDGP17 : Proportion de mineurs détenus

Objectif : Mesurer l'efficacité de la lutte contre la délinquance juvénile.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Nombre de jeunes (moins de 18 ans) incarcérés}}{\text{Population totale incarcérée}} \text{ (en \%)}$ La population incarcérée regroupe la population détenue dans les maisons d'arrêt et de correction au 31 décembre.			
Liste d'indicateurs :	Producteur : DEP/ Ministère de la justice.	Désagrégation : Non désagrégé.	Périodicité : Annuelle.
Source : Annuaire statistique de la Direction des études et de la planification du Ministère de la justice.			

NDGP18 : Nombre de femmes au Parlement

Objectif : Mesurer la participation des femmes à la vie politique.			
Définition : Nombre de femmes élues lors des élections législatives.			
Liste d'indicateurs : OMD, PAP/CSLP	Producteur : Parlement.	Désagrégation : Non désagrégé.	Périodicité : Cinq ans.
Source : Union Inter Parlementaire <i>Site Internet :</i> www.uip.org			

NDGP19 : Nombre de femmes au Gouvernement

Objectif : Mesurer la participation des femmes à la vie politique.			
Définition : Nombre de femmes ministres, ministres déléguées et secrétaires d'Etat.			
Liste d'indicateurs : OMD, PAP/CSLP	Producteur : Gouvernement.	Désagrégation : Non désagrégé.	Périodicité : Chaque remaniement.
Source : Journal Officiel <i>Site Internet :</i> www.legiburkina.bf			

NDGP20 : Proportion de femmes dans la Fonction publique (dont % de femmes cadres supérieurs et % de femmes cadres moyens)

Objectif : Mesurer la participation des femmes dans les fonctions de direction et d'encadrement et les fonctions techniques de l'Etat.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Nombre de femmes employées dans la fonction publique}}{\text{Nombre total d'employés dans la fonction publique}} \text{ (en \%)}$ Les cadres supérieurs correspondent aux catégories A et P, les cadres moyens à la catégorie B.			
Liste d'indicateurs :	Producteur : Service de la solde / MEF.	Désagrégation : Catégorie.	Périodicité : Annuelle.
Source : Annuaire statistiques de l'INSD. <i>Site Internet :</i> www.insd.bf			

NDGP21 : Nombre de quotidiens, hebdomadaires, mensuels privés

Objectif : Mesurer la liberté de la presse dans le pays.			
Définition : Nombre de quotidiens, hebdomadaires et mensuels privés recensés par le Conseil supérieur de la communication.			
Liste d'indicateurs :	Producteur : CSC.	Désagrégation : Non désagrégé.	Périodicité : Annuelle.
Source : Rapport public du Conseil supérieur de la communication. <i>Site Internet :</i> http://www.csc.bf/publications/rapports-publics/index.htm			

NDGP22 : Nombre de stations de radio locales privées

Objectif : Mesurer la liberté de la presse dans le pays.			
Définition : Nombre de stations de radio locales privées ayant signé une convention avec le Conseil supérieur de la communication. Les radios internationales ne sont pas prises en compte.			
Liste d'indicateurs :	Producteur : CSC.	Désagrégation : Non désagrégé.	Périodicité : Annuelle.
Source : Rapport public du Conseil supérieur de la communication. <i>Site Internet :</i> http://www.csc.bf/publications/rapports-publics/index.htm			

NDGP23 : Nombre de chaînes de TV privées

Objectif : Mesurer la liberté de la presse dans le pays.			
Définition : Nombre de chaînes de télévision privées ayant signé une convention avec le Conseil supérieur de la communication.			
Liste d'indicateurs :	Producteur : CSC.	Désagrégation : Non désagrégé.	Périodicité : Annuelle.
Source : Rapport public du Conseil supérieur de la communication. <i>Site Internet :</i> http://www.csc.bf/publications/rapports-publics/index.htm			

IDGP24 : Indice de la liberté de la presse

Objectif : Mesurer l'état global de la liberté de la presse, pour évaluer le degré de liberté dont bénéficient les journalistes et les organisations de presse, ainsi que les efforts déployés par l'Etat pour respecter et garantir le respect de cette liberté.			
Définition : L'indice repose sur un sondage, sous forme de questionnaire, effectué auprès des médias. Le questionnaire comprend 50 critères, il recense les différents types de violations dont sont directement victimes les journalistes (assassinats, emprisonnements, agressions, menaces, etc.) ou les médias d'informations (censures, saisies, perquisitions et harcèlement). Il note le degré d'impunité dont jouissent les auteurs ou les responsables de ces violations et essaie de saisir le cadre juridique régissant le secteur des médias d'information, ainsi que le comportement des autorités face aux médias publics et à la presse étrangère. Il relève également les principaux obstacles à la libre circulation des informations sur Internet. Le questionnaire est adressé aux 130 correspondants de Reporters sans frontières dans le monde, ainsi qu'à des journalistes, des chercheurs, des juristes et des militants en faveur des droits de l'homme.			
Liste d'indicateurs :	Producteur : Reporters sans frontières.	Désagrégation : Non désagrégé.	Périodicité : Annuelle.
Source : Reporters sans frontières. <i>Site Internet :</i> http://www.rsf.org			

NDGP25 : Proportion de ménages possédant une radio

Objectif : Mesurer l'accès des ménages aux médias et à l'information.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Nombre de ménages possédant au moins une radio}}{\text{Nombre total de ménages}} \text{ (en \%)}$			
Liste d'indicateurs :	Producteur : INSD.	Désagrégation : Genre, région, milieu de résidence.	Périodicité : Deux ou trois ans.
Source : INSD : Enquête prioritaire 1998, Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003, Enquêtes annuelles sur les conditions de vie des ménages - QUIBB 2005 et 2007. <i>Site Internet :</i> www.insd.bf			

NDGP26 : Proportion de ménages possédant une TV

Objectif : Mesurer l'accès des ménages aux médias et à l'information.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Nombre de ménages possédant au moins une télévision}}{\text{Nombre total de ménages}} \text{ (en \%)}$			
Liste d'indicateurs :	Producteur : INSD.	Désagrégation : Genre, région, milieu de résidence.	Périodicité : Deux ou trois ans.
Source : INSD : Enquête prioritaire 1998, Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003, Enquêtes annuelles sur les conditions de vie des ménages - QUIBB 2005 et 2007. <i>Site Internet :</i> www.insd.bf			

NDGP27 : Nombres d'ONG (dont ONG locales)

Objectif : Mesurer la participation de la société civile.			
Définition : Nombre d'associations et d'ONG enregistrées à la Direction du suivi des organisations non gouvernementales (DGSONG)			
Liste d'indicateurs :	Producteur : DSONG.	Désagrégation : Statut (ONG locale / internationale).	Périodicité : Annuelle.
Source : DSONG / DGCOOP/ Ministère de l'économie et des finances.			

NDGP28 : Nombres de dossiers reçus par le Médiateur du Faso

Objectif : Mesurer les litiges entre les citoyens et l'administration publique.			
Définition : Nombre de nouveaux dossiers reçus par le Médiateur du Faso pour une année donnée.			
Liste d'indicateurs :	Producteur : Médiateur du Faso.	Désagrégation : Délégation et nature des plaintes.	Périodicité : Annuelle.
Source : Rapport d'activités du Médiateur du Faso. <i>Site Internet : www.mediateur.bf</i>			

NDGP29 : Nombre de nouveaux dossiers reçus par le Médiateur du Faso en % des dossiers instruits

Objectif : Mesurer les litiges entre les citoyens et l'administration publique.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Nombre de nouveaux dossiers reçus}}{\text{Nombre de dossiers instruits}}$ (en %) Les dossiers instruits correspondent aux nouveaux dossiers reçus pour une année donnée, auxquels s'ajoutent les dossiers non clos des années précédentes.			
Liste d'indicateurs :	Producteur : Médiateur du Faso.	Désagrégation : Délégation.	Périodicité : Annuelle.
Source : Rapport d'activités du Médiateur du Faso. <i>Site Internet : www.mediateur.bf</i>			

NDGP30 : Nombre de dossiers clos (en % des dossiers instruits)

Objectif : Mesurer la rapidité de traitement des litiges par le Médiateur du Faso.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Nombre de dossiers clos}}{\text{Nombre de dossiers instruits}}$ (en %)			
Liste d'indicateurs :	Producteur : Médiateur du Faso.	Désagrégation : Délégation.	Périodicité : Annuelle.
Source : Rapport d'activités du Médiateur du Faso. <i>Site Internet : www.mediateur.bf</i>			

NDGP31 : Plaintes mettant en cause les ministères et les institutions en % des dossiers reçus

Objectif : Mesurer le nombre de litiges entre les citoyens et l'administration publique.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Nombre de plaintes à l'encontre des ministères et institutions}}{\text{Nombre de dossiers reçus}}$ (en %)			
Liste d'indicateurs :	Producteur : Médiateur du Faso.	Désagrégation : Délégation.	Périodicité : Annuelle.
Source : Rapport d'activités du Médiateur du Faso. <i>Site Internet : www.mediateur.bf</i>			

NDGP32 : Plaintes mettant en cause les services publics et organismes à capitaux publics en % des dossiers reçus

Objectif : Mesurer le nombre de litiges entre les citoyens et l'administration publique.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Nombre de plaintes à l'encontre des services publics et organismes à capitaux publics}}{\text{Nombre de dossiers reçus}}$ (en %)			
Liste d'indicateurs :	Producteur : Médiateur du Faso.	Désagrégation : Délégation.	Périodicité : Annuelle.
Source : Rapport d'activités du Médiateur du Faso <i>Site Internet : www.mediateur.bf</i>			

NDGP33 : Nombre de saisines de l'administration

Objectif : Mesurer le nombre de litiges entre les citoyens et l'administration publique.			
Définition : Nombre de fois où l'administration a été saisie par le Médiateur du Faso.			
Liste d'indicateurs :	Producteur : Médiateur du Faso.	Désagrégation : Non désagrégé.	Périodicité : Annuelle.
Source : Rapport d'activités du Médiateur du Faso <i>Site Internet : www.mediateur.bf</i>			

NDGP34 : Taux de réaction de l'administration

Objectif : Mesurer la réactivité de l'administration aux saisines du Médiateur du Faso			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Nombre de réactions (favorables ou défavorables) de l'administration aux saisines du Médiateur}}{\text{Nombre de fois où l'administration a été saisie par le Médiateur}}$ (en %)			
Liste d'indicateurs :	Producteur : Médiateur du Faso.	Désagrégation : Délégation.	Périodicité : Annuelle.
Source : Rapport d'activités du Médiateur du Faso <i>Site Internet : www.mediateur.bf</i>			

IDGP 35 : Indice "être à l'écoute et rendre compte"

Objectif : Mesurer les droits politiques, civils et les droits de l'homme.			
Définition : Cet indicateur composite est calculé à partir des données venant de plusieurs sources. Le nombre de sources a augmenté depuis la création de l'indice. Entre 1998 et 2000, il reposait sur 5 sources : le rapport « Perspectives économiques en Afrique » de l'OCDE / DAC, l'indice des libertés de Freedom House, la base de données des droits de l'homme et de la terreur politique du CIRI, le guide international du risque-pays du Political Risk Services et le Business Conditions and Risk Indicators de Global insight. En 2002, sont introduits l'indice de transformation de Bertelsmann et l'indice de la liberté de la presse de Reporters sans frontières, puis l'enquête sur la gouvernance démocratique « Countries at the Crossroads » réalisée par Freedom House et le Rural Sector Performance Assessments de l'IFAD à partir de 2004. Auxquels s'ajoutent l'index sur le budget ouvert du Centre d'Etudes des Priorités Politiques et Budgétaires en 2005, l'Economist Intelligence Unit, l'enquête sur la compétitivité mondiale du Forum économique mondial et les enquêtes de Gallup en 2006. L'indice est mesuré sur une échelle de -2,5 à 2,5. Le rang est exprimé en pourcentage du nombre de pays évalués : 0 correspond au pays où le risque est le plus faible, 100 à celui où il est le plus élevé.			
Liste d'indicateurs :	Producteur : Institut de la Banque Mondiale.	Désagrégation : Non désagrégé.	Périodicité : Annuelle.
Source : <i>Site Internet : www.govindicators.org.</i>			

II. Gouvernance et gestion économiques

NGGE1 : Taux d'inflation

Objectif : Mesurer l'évolution moyenne des prix des biens et services consommés par les ménages.			
Définition : Le taux d'inflation annuel est la variation du niveau moyen de l'indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) pour deux années consécutives.			
Liste d'indicateurs : Critère de convergence de l'UEMOA, PAP/CSLP	Producteur : INSD.	Désagrégation : Fonction de consommation, groupe et sous groupe.	Périodicité : Annuelle ;
Source : INSD : Publications mensuelles IHPC, Annuaire statistiques de l'INSD. <i>Site Internet : www.insd.bf</i>			

NGGE2 : Produit intérieur brut (PIB) par tête

Objectif : Mesurer la création de richesses.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{PIB nominal}}{\text{Population totale}}$ (en FCFA) Le produit intérieur brut correspond à la somme des valeurs ajoutées créées par tous les agents économiques résidant sur le territoire économique, à laquelle on ajoute les droits et taxes perçus à l'importation. Il couvre l'ensemble des activités productrices, y compris celles du secteur informel. Il permet de mesurer le revenu moyen disponible par habitant			
Liste d'indicateurs :	Producteur : INSD ou DGEP.	Désagrégation : Non désagrégé.	Périodicité : Annuelle.
Source : DGEP, Instrument Automatisé de Prévision / Ministère de l'économie et des finances. INSD, Comptes nationaux <i>Site Internet : www.insd.bf</i>			

NGGE2bis : PIB réel par tête

Objectif : Mesurer la création de richesses par habitant en terme réel			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{PIB réel}}{\text{Population totale}}$ (en FCFA) Il permet de mesurer en terme réel le revenu moyen disponible par habitant			
Liste d'indicateurs :	Producteur : INSD ou DGEP.	Désagrégation : Non désagrégé.	Périodicité : Annuelle.
Source : DGEP, Instrument Automatisé de Prévision / Ministère de l'économie et des finances. INSD, Comptes nationaux <i>Site Internet : www.insd.bf</i>			

NGGE3 : Variation annuelle du PIB réel (en %)

Objectif : Mesurer la création de richesses, c'est-à-dire de la croissance économique, d'une année sur l'autre.			
Définition : Indicateur = $\frac{\sum_i P_{i,t_0} Q_{i,t} - \sum_i P_{i,t_0} Q_{i,t}}{\sum_i P_{i,t_0} Q_{i,t}}$ (%) Le produit intérieur brut correspond à la somme des valeurs ajoutées créées par tous les agents économiques résidant sur le territoire économique, à laquelle on ajoute les droits et taxes perçus à l'importation. Il couvre l'ensemble des activités productrices, y compris celles du secteur informel. Le PIB réel ou <i>en volume</i> est la valeur du PIB en tenant compte des variations des prix, c'est-à-dire de l'inflation. Le PIB réel est constitué par la valeur des biens <i>i</i> produits au cours de la période <i>t</i> mesurés à prix constants. L'année de base, notée t_0 , est 1999.			
Liste d'indicateurs : PAP/CSLP.	Producteur : INSD ou DGEP	Désagrégation : Non désagrégé.	Périodicité : Annuelle.
Source : Instrument Automatisé de Prévision / Ministère de l'économie et des finances. INSD, Comptes nationaux <i>Site Internet : www.insd.bf</i>			

NGGE4 : Balance commerciale en % du PIB

Objectif : Mesurer la contribution du commerce extérieur à la création de richesses.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Exportations} - \text{Importations}}{\text{PIB nominal}} \text{ (en \%)}$ La balance commerciale est la différence entre le montant des exportations est celui des importations.			
Liste d'indicateurs :	Producteur : IAP/MEF.	Désagrégation : Non désagrégé.	Périodicité : Annuelle.
Source : Instrument Automatisé de Prévision / Ministère de l'économie et des finances. <i>Site Internet : www.insd.bf</i>			

NGGE5 : Part du budget affecté aux ministères prioritaires

Objectif : Mesurer l'effort du Gouvernement en faveur de la lutte contre la pauvreté.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Allocations budgétaires des ministères prioritaires}}{\text{Budget total}} \text{ (en \%)}$ Les ministères prioritaires sont les ministères de l'éducation de base et de l'alphabétisation, de la santé et de l'économie et des finances. Les allocations budgétaires sont hors dette, projet sur financements extérieurs et contrepartie.			
Liste d'indicateurs : CGAB/CSLP.	Producteur : Direction générale du budget (DGB)	Désagrégation : Non désagrégé.	Périodicité : Annuelle.
Source : Lois de finances (initiale et rectificatives).			

NGGE6 : Part du budget affecté au Ministère de la santé

Objectif : Mesurer l'effort du Gouvernement en faveur de la santé.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Allocations budgétaires du Ministère de la santé}}{\text{Budget total}} \text{ (en \%)}$ Les allocations budgétaires sont hors dette, projet sur financements extérieurs et contrepartie.			
Liste d'indicateurs : CGAB/CSLP, PNDS.	Producteur : Direction générale du budget (DGB)	Désagrégation : Non désagrégé.	Périodicité : Annuelle.
Source : Lois de finances (initiale et rectificatives).			

NGGE7 : Part du budget affecté au Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation

Objectif : Mesurer l'effort du Gouvernement en faveur de l'éducation de base et l'alphabétisation.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Allocations budgétaires du MEBA}}{\text{Budget total}} \text{ (en \%)}$ Les allocations budgétaires sont hors dette, projet sur financements extérieurs et contrepartie.			
Liste d'indicateurs : CGAB/CSLP.	Producteur : Direction générale du budget (DGB)	Désagrégation : Non désagrégé.	Périodicité : Annuelle.
Source : Lois de finances (initiale et rectificatives).			

NGGES : Entrées nettes d'investissements directs étrangers (en % du PIB)

Objectif : Mesurer le degré d'attractivité d'un pays pour les entreprises transnationales.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Flux net d'investissements directs étrangers}}{\text{PIB nominal}} \text{ (en \%)}$ Les investissements directs étrangers correspondent aux différentes opérations financières destinées à agir sur la marche et la gestion d'entreprises implantées dans un pays différent de celui de la maison mère. Selon la définition du FMI, une relation d'investissement direct est établie dès lors que l'investisseur détient au moins 10 % du capital social de l'entreprise.			
Liste d'indicateurs :	Producteur : DGEP, BCEAO	Désagrégation : Non désagrégé.	Périodicité : Annuelle.
Source : DGEP, Instrument Automatisé de Prévision / Ministère de l'économie et des finances. BCEAO : Balance des paiements			

NDSE : Balance Biens et services en % du PIB13*Définition :*

Objectif : Mesurer la contribution du commerce extérieur des biens et services à la création de richesses.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Exportations biens \& services} - \text{Importations biens \& services}}{\text{PIB nominal}} \text{ (en \%)} .$			
Liste d'indicateurs :	Producteur : DGEP, BCEAO	Désagrégation : Non désagrégé.	Périodicité : Annuelle.
Source : Instrument Automatisé de Prévision, Balance des paiements/ Ministère de l'économie et des finances.			

NDSE : Solde courant extérieur Hors dons en % du PIB13

Définition : cet indicateur traduit le degré de vulnérabilité de l'économie notamment sa dépendance par rapport à l'épargne extérieure. C'est un des critères de convergence de l'UEMOA (norme <= -5%)

Objectif :			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{solde courant extérieur hors dons}}{\text{PIB nominal}} \text{ (en \%)}$			
Liste d'indicateurs :	Producteur : CNPE	Désagrégation : Non désagrégé.	Périodicité : annuelle
Source : CNPE rapport sur la situation économique et financière			

NDSE: Taux de crédit à l'économie en % du PIB

Définition : cet indicateur mesure le financement de l'activité économique par le crédit bancaire.

Objectif : permet de cerner le degré d'accompagnement de l'activité économique par les financements bancaires			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Montant de l'encours des crédits à l'économie}}{\text{PIB nominal}} \text{ (en \%)}$			
Liste d'indicateurs :	Producteur : BCEAO.	Désagrégation : Non désagrégé.	Périodicité : mensuelle
Source : BCEAO, statistiques monétaires			

NDSE38 : Dette extérieur/PIB

Définition : taux d'endettement qui ne tient pas compte de la dette intérieure.

Objectif : Mesure le taux d'endettement extérieur.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{dette extérieure}}{\text{PIB}}$ (en %)			
Liste d'indicateurs :	Producteur : DGEP ; DDP	Désagrégation : Non désagrégé.	Périodicité : trimestrielle
Source : DDP, bulletin trimestriel de la dette publique DGEP, IAP			

NDSE38bis : Service de la dette sur recette courante

Définition : C'est le service de la dette rapporté aux recettes courantes

Objectif : Apprécier la soutenabilité de la dette publique.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Dette publique}}{\text{Recette courante}}$ (en %)			
Liste d'indicateurs :	Producteur : DGEP ; DDP	Désagrégation : Non désagrégé.	Périodicité : annuel
Source : DDP, bulletin trimestriel de la dette publique DGEP, IAP			

NGGE9 : Taux d'activité

Objectif : Mesurer la participation de la population en âge de travailler sur le marché du travail.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Population active}}{\text{Population en âge de travailler}}$ (en %)			
La population active se compose des actifs occupés et des chômeurs. Les chômeurs regroupent les personnes sans emploi et qui sont disponibles pour travailler. La population en âge de travailler correspond à la population âgée de 15 à 64 ans.			
Liste d'indicateurs :	Producteur : INSD.	Désagrégation : Milieu de résidence, région et genre.	Périodicité : Deux ou trois ans.
Source : INSD : Enquête prioritaire 1998, Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003, Enquêtes annuelles sur les conditions de vie des ménages - QUIBB 2005 et 2007. <i>Site Internet : www.insd.bf</i>			

NGGE10 : Taux de chômage urbain

Objectif : Mesurer les désajustements et la difficulté d'insertion sur le marché de l'emploi.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Population au chômage}}{\text{Population active}}$ (en %)			
La population active se compose des actifs occupés et des chômeurs. Les chômeurs regroupent les personnes sans emploi et qui sont disponibles pour travailler.			
Liste d'indicateurs : OMD.	Producteur : INSD.	Désagrégation : Milieu de résidence, région et genre.	Périodicité : Deux ou trois ans.
Source : INSD : Enquête prioritaire 1998, Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003, Enquêtes annuelles sur les conditions de vie des ménages - QUIBB 2005 et 2007. <i>Site Internet : www.insd.bf</i>			

NGGE11 : Rapport M2 en % du PIB

Objectif : Mesurer la profondeur monétaire, c'est-à-dire le taux de liquidité de l'économie.			
Définition : Indicateur = $\frac{M2}{\text{PIB nominal}}$ (en %) L'agrégat M2 regroupe la monnaie en circulation, les dépôts à vue, sur livrets et à terme.			
Liste d'indicateurs :	Producteur : Ministère de l'économie et des finances.	Désagrégation : Non désagrégé.	Périodicité : Annuelle.
Source : Instrument Automatisé de Prévision / Ministère de l'économie et des finances. <i>Site Internet :</i> www.insd.bf			

NGGE12 : Recettes fiscales en % du PIB

Objectif : Mesurer la pression fiscale, c'est à dire l'importance du revenu des citoyens prélevé par l'Etat.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Recettes fiscales}}{\text{PIB nominal}}$ (en %) Les recettes fiscales se composent des impôts sur les revenus et les bénéfiques, des impôts à la charge de l'employeur, des impôts sur la propriété, des impôts et taxes sur les biens et services, des impôts sur le commerce et les transactions internationales.			
Liste d'indicateurs :	Producteur : Ministère de l'économie et des finances.	Désagrégation : Non désagrégé.	Périodicité : Annuelle.
Source : Instrument Automatisé de Prévision / Ministère de l'économie et des finances. <i>Site Internet :</i> www.insd.bf			

NGGE13 : Solde budgétaire de base en % du PIB

Objectif : Mesurer la stabilité macro-économique et la qualité de la gestion budgétaire.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Solde budgétaire de base}}{\text{PIB nominal}}$ (en %) Le solde budgétaire de base représente les recettes totales (hors dons) auxquels on soustrait les dépenses courantes (y compris les prêts nets) et les dépenses d'investissement publics financés sur ressources internes.			
Liste d'indicateurs : Critère de convergence de l'UEMOA, PAP/CSLP	Producteur : Ministère de l'économie et des finances.	Désagrégation : Non désagrégé.	Périodicité : Annuelle.
Source : Instrument Automatisé de Prévision / Ministère de l'économie et des finances. <i>Site Internet :</i> www.insd.bf			

NGGE14 : Taux d'exécution budgétaire du Ministère de la santé

Objectif : Mesurer la capacité d'absorption du budget annuellement alloué par l'Etat au Ministère de la santé.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Dépenses exécutées (base liquidation)}}{\text{Dépenses inscrites dans la loi de finances}}$ (en %) Le taux d'exécution budgétaire est calculé en rapportant les dépenses du budget du Ministère (base liquidation) aux prévisions de dépenses inscrites sur la loi de finances initiale. Ce ratio ne tient pas compte des financements extérieurs.			
Liste d'indicateurs :	Producteur : Direction générale du budget (DGB)	Désagrégation : Non désagrégé	Périodicité : Annuelle
Sources : Lois de finances, Circuit Intégré de la Dépense. <i>Site Internet :</i> www.insd.bf			

NGGE15 : Taux d'exécution budgétaire du Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation

Objectif : Mesurer la capacité d'absorption du budget annuellement alloué par l'Etat au Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Dépenses exécutées (base liquidation)}}{\text{Dépenses inscrites dans la loi de finances}}$ (en %) Le taux d'exécution budgétaire est calculé en rapportant les dépenses du budget du Ministère (base liquidation) aux prévisions de dépenses inscrites sur la loi de finances initiale. Ce ratio ne tient pas compte des financements extérieurs.			
Liste d'indicateurs : PAP/CSLP	Producteur : Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques et Program-mes Financiers (MEF).	Désagrégation : Non désagrégé.	Périodicité : Annuelle.
Sources : Lois de finances, Circuit Intégré de la Dépense. <i>Site Internet :</i> www.insd.bf			

NGGE16 : Dépenses réelles totales par rapport au budget initialement approuvé (hors charges de la dette)

Objectif : Mesurer dans quelle mesure les décisions budgétaires initiales prises par le législateur sont exécutées fidèlement par l'exécutif.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Budget exécuté (base liquidation)}}{\text{Budget voté (hors charges de la dette)}} \text{ (en \%)}$ Les dépenses initialement approuvées sont celles qui sont inscrites dans la loi de finances initiale adoptée par l'Assemblée nationale. Les dépenses exécutées sont celles mandatées au cours de l'exercice.			
Liste d'indicateurs :	Producteur : Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques et Program-mes Financiers (MEF).	Désagrégation : Non désagrégé.	Périodicité : Annuelle.
Sources : Lois de finances, Circuit Intégré de la Dépense. <i>Site Internet :</i> www.insd.bf			

NGGE17 : Recettes réelles totales par rapport au budget initialement approuvé

Objectif : Mesurer la qualité des prévisions de recettes de la loi de finances.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Recettes réalisées}}{\text{Recettes inscrites à la loi de finances}} \text{ (en \%)}$ Les recettes regroupent les recettes fiscales (impôts sur les revenus et les bénéfiques, impôts à la charge de l'employeur, impôts sur la propriété, impôts et taxes sur les biens et services, impôts sur commerce et les transactions internationales) et les recettes non fiscales. Les recettes initialement approuvées sont celles inscrites dans la loi de finances.			
Liste d'indicateurs : PAP/CSLP.	Producteur : Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques et Program-mes Financiers (MEF).	Désagrégation : Non désagrégé.	Périodicité : Annuelle.
Sources : Lois de finances, Assemblée nationale. <i>Site Internet :</i> www.insd.bf			

IGGE18 : Indice de perception de la corruption

Objectif : Mesurer la corruption dans les transactions commerciales internationales.			
Définition : Indicateur composite, construit à partir des résultats de 12 sondages et enquêtes réalisés par 9 institutions indépendantes, qui ont recueilli les opinions d'un certain nombre d'entrepreneurs et d'analystes-pays : Freedom House – Nations in transit, Economist Intelligence Unit, Price Waterhouse Coopers (indice du manque de transparence), Institut pour la gestion et le développement de Lausanne, le Political and Economic risk consultancy, Banque mondiale (World Business environment survey), Forum économique mondial, Université de Columbia (State Capacity Survey), Gallup International, Banque multilatérale de développement, Banque européenne pour la reconstruction et le développement et Banque mondiale (Enquête sur l'Environnement et les Performances des Entreprises), World Markets Research Centre et Information International. L'IPC est mesuré sur une échelle de 0 à 10, la note 10 correspond au pays le moins corrompu.			
Liste d'indicateurs :	Producteur : Transpa-rency International.	Désagrégation : Non désagrégé.	Périodicité : Annuelle ;
Source : Rapport annuel de Transparency International <i>Site Internet :</i> www.transparency.org/policy_research/surveys_indices/cpi			

III. Gouvernance des entreprises

IGEN1 : Délai d'accomplissement des formalités de création d'une entreprise (en nombre de jours)

Objectif : Mesurer les obstacles administratifs et légaux qu'un entrepreneur doit surmonter pour créer une entreprise.			
<p>Définition : Les données reposent sur une enquête menée auprès de 5 000 experts locaux (avocats, conseillers commerciaux, experts-comptables, représentants du gouvernement et d'autres professionnels spécialistes des questions juridiques et réglementaires) et l'examen des textes juridiques.</p> <p>Pour rendre l'indice comparable entre les pays, les données font référence à une société à responsabilité limitée de 10 à 50 employés, dotée d'un capital initial de 10 fois le revenu national brut par habitant et opérant le plus souvent dans la ville la plus peuplée du pays étudié. L'indicateur relatif aux délais implique une forme de jugement de la part des professionnels interrogés. Lorsque les sources indiquent des estimations différentes, les indicateurs de délais publiés représentent la valeur médiane des diverses réponses données. La méthodologie repose sur l'hypothèse que l'entreprise est pleinement informée des démarches à suivre et qu'elle ne perd pas de temps en accomplissant les procédures.</p>			
Liste d'indicateurs :	Producteur : Projet « Doing Business » de la Banque mondiale.	Désagrégation : Non désagrégé.	Périodicité : Annuelle.
<p>Source : Rapport annuel de Doing Business. <i>Site Internet :</i> www.doingbusiness.org.</p>			

IGEN2 : Nombre de procédures pour créer une entreprise

Objectif : Mesurer les procédures administratives et légales pour créer une entreprise.			
<p>Définition : Les données reposent sur une enquête menée auprès de 5 000 experts locaux (avocats, conseillers commerciaux, experts-comptables, représentants du gouvernement et d'autres professionnels spécialistes des questions juridiques et réglementaires) et l'examen des textes juridiques.</p> <p>Pour rendre l'indice comparable entre les pays, les données font référence à une société à responsabilité limitée de 10 à 50 employés, dotée d'un capital initial de 10 fois le revenu national brut par habitant et opérant le plus souvent dans la ville la plus peuplée du pays étudié.</p>			
Liste d'indicateurs : PAP/CSLP.	Producteur : Projet « Doing Business » de la Banque mondiale.	Désagrégation : Non désagrégé.	Périodicité : Annuelle.
<p>Source : Rapport annuel de Doing Business <i>Site Internet :</i> www.doingbusiness.org.</p>			

IGEN3 : Indice de rigidité de l'emploi (%)

Objectif : Mesurer la flexibilité de la législation du travail.			
<p>Définition : Les données reposent sur une enquête menée auprès de 5 000 experts locaux (avocats, conseillers commerciaux, experts-comptables, représentants du gouvernement et d'autres professionnels spécialistes des questions juridiques et réglementaires) et l'examen des textes juridiques. Pour rendre l'indice comparable entre les pays, les données font référence à une société à responsabilité limitée de 10 à 50 employés, dotée d'un capital initial de 10 fois le revenu national brut par habitant et opérant le plus souvent dans la ville la plus peuplée du pays étudié.</p> <p>Cet indice correspond à la moyenne de trois indices relatifs à la difficulté d'embauche, la rigidité des horaires (règles régissant l'extension des heures de travail ou la passation d'accords sur les horaires) et la difficulté de licenciement (difficultés et coûts associés au licenciement économique d'un salarié).</p> <p>L'indice est mesuré sur une échelle allant de 0 à 100, plus l'indice est élevé, plus la législation est rigide.</p>			
Liste d'indicateurs :	Producteur : projet « Doing Business » de la Banque mondiale.	Désagrégation : Non désagrégé.	Périodicité : Annuelle.
<p>Source : Rapport annuel de Doing Business <i>Site Internet :</i> www.doingbusiness.org.</p>			

IGEN4 : Indice de liberté économique

Objectif : Mesurer la liberté économique.			
Définition : L'indice évalue la liberté économique selon 10 domaines : la politique commerciale, les charges fiscales, l'intervention de l'Etat dans l'économie, la politique monétaire, les flux de capitaux et les investissements étrangers, les secteurs bancaire et financier, les salaires et prix, les droits de propriété, la réglementation et les activités informelles. Il repose sur une cinquantaine de variables indépendantes. L'indice correspond à la moyenne des notes obtenues pour chacun des domaines. Il est mesuré sur une échelle de 0 à 100, où 100 représente la liberté maximum.			
Liste d'indicateurs :	Producteur : Fondation Héritage en collaboration avec le Wall Street Journal.	Désagrégation : Non désagrégé.	Périodicité : Annuelle.
Source : Rapport annuel de la Fondation Héritage. <i>Site Internet :</i> www.heritage.org/research/features/index/index.cfm .			

NGEN5 : Nombre d'affaires nouvelles au niveau des tribunaux du travail

Objectif : Mesurer les conflits du travail entre les salariés et leurs employeurs.			
Définition : Nombre d'affaires nouvelles traitées par les tribunaux du travail.			
Liste d'indicateurs :	Producteur : DEP/ Ministère de la justice.	Désagrégation : Non désagrégé.	Périodicité : Annuelle.
Source : Annuaire statistique de la Direction des études et de la planification du Ministère de la justice.			

NGEN6 : Nombre d'assurés sociaux à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale

Objectif : Mesurer la couverture sociale des travailleurs de la CNSS.			
Définition : Nombre d'assurés sociaux de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.			
Liste d'indicateurs :	Producteur : CNSS.	Désagrégation : Direction régionale.	Périodicité : Annuelle.
Source : Annuaire statistique de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale. <i>Site Internet :</i> www.insd.bf			

IV. Développement socio-économique

NDSE1 : Dette extérieure en % de la dette totale

Objectif : Mesurer la crédibilité de l'Etat et améliorer la gestion budgétaire.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Dette extérieure}}{\text{Dette totale}}$ (en %)			
La dette extérieure représente l'ensemble des engagements extérieurs à la charge de l'Etat contractés envers les partenaires internationaux lors de l'émission d'emprunts pour la réalisation des projets précis, équipements et infrastructures en particulier. Elle est composée du principal et des intérêts.			
Liste d'indicateurs :	Producteur : IAP/MEF.	Désagrégation : Non désagrégé.	Périodicité : Annuelle.
Source : Instrument Automatisé de Prévision / Ministère de l'économie et des finances. <i>Site Internet : www.insd.bf</i>			

NDSE2 : Dette totale en % du PIB

Objectif : Mesurer la stabilité macro-économique et améliorer la gestion budgétaire.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Dette publique (intérieure et extérieure)}}{\text{PIB nominal}}$ (en %)			
La dette publique correspond à l'encours total de la dette publique (intérieure et extérieure). Le produit intérieur brut correspond à la somme des valeurs ajoutées créées par tous les agents économiques résidant sur le territoire économique, à laquelle on ajoute les droits et taxes perçus à l'importation.			
Liste d'indicateurs : Critère de convergence de l'UEMOA.	Producteur : IAP/MEF.	Désagrégation : Non désagrégé.	Périodicité : Annuelle.
Source : Instrument Automatisé de Prévision / Ministère de l'économie et des finances. <i>Site Internet : www.insd.bf</i>			

NDSE3 : Service payé de la dette en % des exportations de biens et services

Objectif : Mesurer la stabilité macro-économique et améliorer la gestion budgétaire.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Service payé de la dette}}{\text{Exportations de biens et services}}$ (en %)			
Le service de la dette est le montant qu'un pays doit verser annuellement à ses créanciers, constitué de l'amortissement (remboursement partiel du capital emprunté) et de l'intérêt.			
Liste d'indicateurs :	Producteur : IAP/MEF.	Désagrégation : Non désagrégé.	Périodicité : Annuelle.
Source : Instrument Automatisé de Prévision / Ministère de l'économie et des finances <i>Site Internet : www.insd.bf</i>			

NDSE4 : Aide publique au développement en % du PIB

Objectif : Mesurer la dépendance de l'aide internationale.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Aide publique au développement}}{\text{PIB nominal}}$ (en %)			
Liste d'indicateurs :	Producteur : DGCOOP/MEF, Instrument Automatisé de Prévision.	Désagrégation : Non désagrégé.	Périodicité : Annuelle.
Source : Direction générale de la coopération / Ministère de l'économie et des finances. <i>Site Internet : www.insd.bf</i>			

NDSE5 : Taux brut de scolarisation dans le primaire

Objectif : Mesurer l'accès à l'éducation primaire.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Effectif population scolarisée au primaire}}{\text{Effectif population âgée de 6 à 11 ans}^*} \text{ (en \%)}$			
* Population âgée de 7 à 12 ans jusqu'en 2007/2008			
Liste d'indicateurs : PAP/CSLP, PDDEB.	Producteur : DEP/MENA.	Désagrégation : Genre, province, milieu .	Périodicité : Annuelle.
Source : « Statistiques de l'éducation de base » de la DEP/MENA <i>Sites Internet :</i> www.dep.mena.gov.bf , www.insd.bf			

NDSE6 : Taux net de fréquentation scolaire du primaire

Objectif : Mesurer l'accès à l'éducation primaire.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Effectif population scolarisée au primaire âgée de 6 à 11 ans}^*}{\text{Effectif population âgée de 6 à 11 ans}^*} \text{ (en \%)}$			
* Population âgée de 7 à 12 ans jusqu'en 2007/2008			
Liste d'indicateurs : OMD, PDDEB.	Producteur : INSD.	Désagrégation : Genre, région.	Périodicité : Deux années (enquête auprès des ménages).
Source : INSD : Enquête prioritaire 1998, Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003, Enquêtes annuelles sur les conditions de vie des ménages - QUIBB 2005 et 2007. <i>Site Internet :</i> www.insd.bf			

NDSE7 : Ratio élèves/maître dans le primaire

Objectif : Mesurer la qualité de l'éducation primaire.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Effectif d'élèves au primaire}}{\text{Effectif d'enseignants au primaire}}$			
Liste d'indicateurs : PAP/CSLP, PDDEB.	Producteur : DEP/MENA.	Désagrégation : Province, milieu.	Périodicité : Annuelle.
Source : « Statistiques de l'éducation de base » de la DEP/MENA <i>Sites Internet :</i> www.dep.mena.gov.bf , www.insd.bf			

NDSE8 : Taux d'achèvement du primaire

Objectif : Mesurer la qualité de l'éducation primaire.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Effectif élèves nouvellement admis au CM2}}{\text{Population âgée de 11 ans}^*} \text{ (en \%)}$			
* Population âgée de 12 ans jusqu'en 2007/2008			
Liste d'indicateurs : PAP/CSLP, PDDEB.	Producteur : DEP/MENA.	Désagrégation : Genre, province, milieu.	Périodicité : Annuelle.
Source : « Statistiques de l'éducation de base » de la DEP/MENA. <i>Site Internet :</i> www.insd.bf			

NDSE9 : % des ménages ayant accès à une école primaire en moins de 30 minutes

Objectif : Mesurer l'accessibilité à l'éducation primaire.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Nombre de ménages ayant accès à une école primaire en moins de 30 minutes}}{\text{Nombre total de ménages}} \text{ (en \%)}$			
Liste d'indicateurs :	Producteur : INSD.	Désagrégation : Genre, région.	Périodicité : Deux années (enquête auprès des ménages)
Source : INSD : Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003, Enquêtes annuelles sur les conditions de vie des ménages - QUIBB 2005 et 2007. <i>Site Internet :</i> www.insd.bf			

NDSE10 : Taux brut de scolarisation dans le secondaire

Objectif : Mesurer l'accès à l'éducation secondaire.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Effectif population scolarisée au secondaire}}{\text{Effectif population âgée de 13 à 19 ans}} \text{ (en \%)}$			
Liste d'indicateurs :	Producteur : DEP/MESS.	Désagrégation : Genre, province.	Périodicité : Annuelle.
Source : « Annuaires scolaires et universitaires » de la DEP/MESS. <i>Site Internet :</i> www.insd.bf			

NDSE11 : Ratio élèves/classe au secondaire (enseignement général)

Objectif : Mesurer l'accès à l'éducation secondaire.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Effectif d'élèves du secondaire}}{\text{Nombre de classes du secondaire}}$			
Liste d'indicateurs : PAP/CSLP.	Producteur : DEP/MESS.	Désagrégation : Province.	Périodicité : Annuelle.
Source : « Annuaires scolaires et universitaires » de la DEP/MESS. <i>Site Internet :</i> www.insd.bf			

NDSE12 : Taux de réussite au BEPC

Objectif : Mesurer la qualité de l'éducation.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Effectif d'élèves reçus}}{\text{Effectif d'élèves candidats}}$			
Liste d'indicateurs :	Producteur : DEP/MESS.	Désagrégation : Région, genre.	Périodicité : Annuelle.
Source : « Annuaires scolaires et universitaires » de la DEP/MESS <i>Site Internet :</i> www.insd.bf			

NDSE13 : % des ménages ayant accès à une école secondaire en moins de 30 minutes

Objectif : Mesurer l'accessibilité à l'éducation secondaire.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Nombre de ménages ayant accès à un établissement secondaire en moins de 30 minutes}}{\text{Nombre total de ménages}} \text{ (en \%)}$			
Liste d'indicateurs :	Producteur : INSD.	Désagrégation : Région.	Périodicité : Deux années (enquête auprès des ménages).
Source : INSD : Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003, Enquêtes annuelles sur les conditions de vie des ménages - QUIBB 2005 et 2007. <i>Site Internet : www.insd.bf</i>			

NDSE14 : Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants

Objectif : Mesurer l'accès à l'enseignement supérieur.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Nombre d'étudiants} \times 100\,000}{\text{Population totale}}$			
Liste d'indicateurs :	Producteur : DEP/MESSRS.	Désagrégation : Genre	Périodicité : Annuelle.
Source : « Annuaire scolaires et universitaires » de la DEP/MESS. <i>Site Internet : www.insd.bf</i>			

NDSE15 : Pourcentage de filles dans le supérieur

Objectif : Mesurer l'accès à l'enseignement supérieur.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Nombre d'étudiantes}}{\text{Nombre total d'étudiants}} \text{ (en \%)}$			
Liste d'indicateurs :	Producteur : DEP/MESSRS.	Désagrégation : Genre	Périodicité : Annuelle.
Source : « Annuaire scolaires et universitaires » de la DEP/MESS. <i>Site Internet : www.insd.bf</i>			

NDSE16 : Taux d'alphabétisation des adultes

Objectif : Mesurer l'alphabétisation de la population.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Effectif de la population âgée de 15 ans et plus sachant lire et écrire dans une langue}}{\text{Effectif de la population âgée de 15 ans et plus}} \text{ (en \%)}$			
Liste d'indicateurs : OMD, PAP/CSLP.	Producteur : INSD.	Désagrégation : Langue, région, genre, groupe d'âge, milieu de résidence.	Périodicité : Deux années (enquête auprès des ménages).
Source : INSD : Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003, Enquêtes annuelles sur les conditions de vie des ménages - QUIBB 2005 et 2007. <i>Site Internet : www.insd.bf</i>			

NDSE17 : Nombre d'habitants par Centre de Santé et de Promotion Sociale (CSPS)

Objectif : Mesurer l'accès aux infrastructures sanitaires de base.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Population}}{\text{Nombre de Centres de Santé et de Promotion Sociale(CSPS)}}$			
Liste d'indicateurs : PAP/CSLP, PNDS.	Producteur : DEP/Santé.	Désagrégation : District sanitaire.	Périodicité : Annuelle.
Source : « Annuaires statistiques / Santé » de la DEP/Santé. <i>Site Internet : www.insd.bf</i>			

NDSE18 : Taux de couverture en consultations prénatales CPN2

Objectif : Mesurer le suivi de la grossesse des femmes.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Nombre de femmes enceintes ayant effectué au moins deux consultations prénatales}}{\text{Nombre total de femmes enceintes}} \text{ (en \%)}$			
Liste d'indicateurs : PAP/CSLP, PNDS.	Producteur : DEP/Santé.	Désagrégation : District sanitaire.	Périodicité : Annuelle.
Source : « Annuaires statistiques / Santé » de la DEP/Santé. <i>Site Internet : www.insd.bf</i>			

NDSE19 : % de CSPS répondant aux normes minimales de personnel

Objectif : Mesurer le niveau en ressources humaines des infrastructures sanitaires de base.			
Définition : La norme minimale requise est de trois agents : un infirmier diplômé d'Etat ou un infirmier breveté, une accoucheuse auxiliaire, un agent itinérant de santé ou un manœuvre. Indicateur = $\frac{\text{Nombre de CSPS avec la norme minimale de personnel}}{\text{Nombre total de CSPS}} \text{ (en \%)}$			
Liste d'indicateurs : PAP/CSLP, PNDS.	Producteur : DEP/Santé.	Désagrégation : District sanitaire.	Périodicité : Annuelle.
Source : « Annuaires statistiques / Santé » de la DEP/Santé. <i>Site Internet : www.insd.bf</i>			

NDSE20 : Nombre d'infirmiers dans le secteur public

Objectif : Mesurer les ressources humaines du système sanitaire public.			
Définition : Nombre d'infirmiers diplômés d'Etat et brevetés exerçant dans le secteur public.			
Liste d'indicateurs :	Producteur : DEP/Santé.	Désagrégation : District sanitaire.	Périodicité : Annuelle.
Source : « Annuaires statistiques / Santé » de la DEP/Santé. <i>Site Internet : www.insd.bf</i>			

NDSE21 : Nombre d'infirmiers dans le secteur public pour 10 000 habitants

Objectif : Mesurer les ressources humaines du système sanitaire public.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Nombre d'infirmiers diplômés d'Etat et brevetés} \times 10\,000}{\text{Population}}$			
Liste d'indicateurs : PNDS.	Producteur : DEP/Santé.	Désagrégation : District sanitaire.	Périodicité : Annuelle.
Source : « Annuaires statistiques / Santé » de la DEP/Santé. <i>Site Internet : www.insd.bf</i>			

NDSE22 : Décès pour cause de paludisme dans les formations sanitaires en % du nombre de décès

Objectif : Mesurer l'importance du paludisme dans les décès dans les formations sanitaires.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Nombre de décès dus au paludisme dans les formations sanitaires}}{\text{Nombre de personnes décédées dans les formations sanitaires}} \text{ (en \%)}$			
Liste d'indicateurs : PNDS.	Producteur : DEP/Santé.	Désagrégation : District sanitaire.	Périodicité : Annuelle.
Source : « Annuaires statistiques / Santé » de la DEP/Santé. <i>Site Internet : www.insd.bf</i>			

NDSE23 : % de dépôts en médicaments essentiels génériques (MEG) n'ayant pas connu de rupture de stock des 10 molécules essentielles

Objectif : Mesurer l'efficacité de la gestion des stocks en MEG			
Définition : Nombre de dépôts de médicaments génériques sans rupture d'au moins une semaine, d'une des 10 molécules essentielles			
Indicateur = $\frac{\text{Nombre de dépôts de médicaments génériques sans rupture d'au moins une semaine, d'une des 10 molécules essentielles}}{\text{Nombre total de dépôts de médicaments génériques}} \text{ (en \%)}$			
Liste d'indicateurs : PAP/CSLP, PNDS	Producteur : DEP/Santé	Désagrégation : District sanitaire	Périodicité : Annuelle
Source : « Annuaire statistique / Santé » de la DEP/Santé <i>Site Internet : www.insd.bf</i>			

NDSE24 : % des ménages ayant accès à un centre de santé en moins de 30 minutes

Objectif : Mesurer l'accessibilité de la population aux services sanitaires.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Nombre de ménages vivant à moins de 30 minutes du centre de santé}}{\text{Nombre total de ménage de l'aire de responsabilité du centre de santé}} \text{ (en \%)}$			
Liste d'indicateurs :	Producteur : INSD.	Désagrégation : Région.	Périodicité : Deux années (enquête auprès des ménages).
Source : INSD : Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003, Enquêtes annuelles sur les conditions de vie des ménages - QUIBB 2005 et 2007. <i>Site Internet : www.insd.bf</i>			

NDSE25 : Prévalence contraceptive

Objectif : Mesurer la planification familiale.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Nombre de femmes de 15 à 49 ans utilisant une méthode contraceptive au cours d'une période}}{\text{Nombre de femmes de 15 à 49 ans - nombre de grossesses attendues}} \text{ (en \%)}$			
Liste d'indicateurs : PAP/CSLP, PNDS.	Producteur : DEP/Santé.	Désagrégation : District sanitaire.	Périodicité : Annuelle.
Source : « Annuaires statistiques / Santé » de la DEP/Santé. <i>Site Internet : www.insd.bf</i>			

NDSE26 : Taux d'accouchements assistés par un personnel qualifié dans les formations sanitaires

Objectif : Mesurer la participation de personnel qualifié aux accouchements.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Nombre d'accouchements assistés par un personnel qualifié dans une formation sanitaire}}{\text{Nombre d'accouchements attendus}} \text{ (en \%)}$			
Liste d'indicateurs : OMD, PAP/CSLP, PNDS.	Producteur : DEP/Santé.	Désagrégation : District sanitaire.	Périodicité : Annuelle.
Source : « Annuaires statistiques / Santé » de la DEP/Santé. <i>Site Internet : www.insd.bf</i>			

NDSE27 : Taux de couverture vaccinale de la rougeole des enfants de 0 à 11 mois

Objectif : Mesurer la couverture vaccinale des enfants.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Effectif des enfants de 0 à 11 mois vaccinés contre la rougeole}}{\text{Population totale des enfants de 0 à 11 mois.}} \text{ (en \%)}$			
Liste d'indicateurs : OMD, PAP/CSLP, PNDS.	Producteur : DEP/Santé.	Désagrégation : District sanitaire.	Périodicité : Annuelle.
Source : « Annuaires statistiques / Santé » de la DEP/Santé. <i>Site Internet : www.insd.bf</i>			

NDSE28 : Taux de couverture vaccinale DTC3 des enfants de 0 à 11 mois

Objectif : Mesurer la couverture vaccinale des enfants.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Effectif des enfants de 0 à 11 mois vaccinés contre le DTC3}}{\text{Population totale des enfants de 0 à 11 mois.}} \text{ (en \%)}$			
Liste d'indicateurs : PAP/CSLP, PNDS.	Producteur : DEP/Santé.	Désagrégation : District sanitaire.	Périodicité : Annuelle.
Source : « Annuaires statistiques / Santé » de la DEP/Santé. <i>Site Internet : www.insd.bf</i>			

NDSE29 : Taux de couverture vaccinale de la poliomyélite des enfants de 0 à 11 mois

Objectif : Mesurer la couverture vaccinale des enfants.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Effectif des enfants de 0 à 11 mois vaccinés contre la poliomyélite}}{\text{Population totale des enfants de 0 à 11 mois.}} \text{ (en \%)}$			
Liste d'indicateurs : PAP/CSLP.	Producteur : DEP/Santé.	Désagrégation : District sanitaire.	Périodicité : Annuelle.
Source : « Annuaires statistiques / Santé » de la DEP/Santé. <i>Site Internet : www.insd.bf</i>			

NDSE30 : Taux de couverture vaccinale des enfants de 0 à 11 mois BCG

Objectif : Mesurer la couverture vaccinale des enfants.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Effectif des enfants de 0 à 11 mois vaccinés contre le BCG}}{\text{Population totale des enfants de 0 à 11 mois.}} \text{ (en \%)}$			
Liste d'indicateurs : PAP/CSLP, PNDS.	Producteur : DEP/Santé.	Désagrégation : District sanitaire.	Périodicité : Annuelle.
Source : « Annuaires statistiques / Santé » de la DEP/Santé. <i>Site Internet : www.insd.bf</i>			

NDSE31 : Enfants de moins de 5 ans souffrant d'insuffisance pondérale

Objectif : Mesurer la malnutrition des enfants.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Effectif des enfants avec un indice poids pour âge situé à plus de deux écarts types en dessous de la médiane}}{\text{Effectif total des enfants âgés de 1 à 4 ans}} \text{ (en\%)}$			
Liste d'indicateurs : OMD, PAP/CSLP, PNDS	Producteur : INSD	Désagrégation : Région, genre, âge, milieu de résidence	Périodicité : Deux années (enquête auprès des ménages)
Source : INSD : Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003, Enquêtes annuelles sur les conditions de vie des ménages - QUIBB 2005 et 2007. <i>Site Internet : www.insd.bf</i>			

NDSE32 : Enfants de moins de 5 ans souffrant de retard de croissance

Objectif : Mesurer la malnutrition des enfants.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Effectif des enfants avec un indice taille pour âge situé à plus de deux écarts types en dessous de la médiane}}{\text{Effectif total des enfants âgés de 1 à 4 ans}} \text{ (en\%)}$			
Liste d'indicateurs :	Producteur : INSD.	Désagrégation : Région, genre, âge, milieu de résidence.	Périodicité : Deux années (enquête auprès des ménages).
Source : INSD : Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003, Enquêtes annuelles sur les conditions de vie des ménages - QUIBB 2005 et 2007. <i>Site Internet : www.insd.bf</i>			

NDSE33 : Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans

Objectif : Mesurer la mortalité des enfants.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Effectif des enfants décédés avant leur 5ème anniversaire}}{\text{Effectif total des enfants âgés de 1 à 4 ans}} \text{ (en\%)}$			
Liste d'indicateurs : OMD, PAP/CSLP, PNDS.	Producteur : INSD.	Désagrégation : Région, genre, âge, milieu de résidence.	Périodicité : Quinquennale.
Source : INSD : Enquêtes démographiques et de santé 1998/99 et 2003 <i>Site Internet : www.insd.bf</i>			

NDSE34 : Taux de mortalité infantile

Objectif : Mesurer la mortalité des enfants.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Effectif des enfants décédés avant leur 1er anniversaire}}{\text{Effectif total des enfants âgés de 0 à 11 mois}} \text{ (en\%)}$			
Liste d'indicateurs : PNDS.	Producteur : INSD.	Désagrégation : Région, genre, âge, milieu de résidence.	Périodicité : Quinquennale.
Source : INSD : Enquêtes démographiques et de santé 1998/99 et 2003. <i>Site Internet : www.insd.bf</i>			

NDSE35 : Taux de mortalité maternelle

Objectif : Mesurer la mortalité maternelle.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Nombre de décès maternels dus aux complications de la grossesse, à l'accouchement (et jusqu'à 42 jours après) et l'interruption de grossesse}}{\text{Nombre de naissances vivantes}} \text{ (pour 100 000)}$			
Liste d'indicateurs : OMD, PNDS.	Producteur : INSD.	Désagrégation : Région, genre, âge, milieu de résidence.	Périodicité : Quinquennale.
Source : INSD : Enquêtes démographiques et de santé 1998/99 et 2003 <i>Site Internet : www.insd.bf</i>			

NDSE36 : % des ménages utilisant des combustibles solides (bois, charbon de bois)

Objectif : Mesurer la consommation de combustibles solides.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Nombre de ménages utilisant des combustibles solides (bois, charbon de bois)}}{\text{Nombre total de ménages}} \text{ (en \%)}$			
Liste d'indicateurs :	Producteur : INSD.	Désagrégation : Région, genre, âge, milieu de résidence.	Périodicité : Deux années (enquêtes auprès des ménages).
Source : INSD : Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003, Enquêtes annuelles sur les conditions de vie des ménages - QUIBB 2005 et 2007. <i>Site Internet : www.insd.bf</i>			

NDSE37 : % des ménages utilisant l'électricité comme mode principal d'éclairage

Objectif : Mesurer l'accès à l'électricité de la population.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Nombre de ménages utilisant l'électricité comme mode principal d'éclairage}}{\text{Nombre total de ménages}}$ (en %)			
Liste d'indicateurs :	Producteur : INSD.	Désagrégation : Région, milieu de résidence.	Périodicité : Deux années (enquêtes auprès des ménages).
Source : INSD : Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003, Enquêtes annuelles sur les conditions de vie des ménages - QUIBB 2005 et 2007. <i>Site Internet :</i> www.insd.bf			

NDSE38 : % des ménages ayant accès à une source d'eau potable en moins de 30 minutes

Objectif : Mesurer l'accessibilité aux sources d'eau potable.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Nombre de ménages ayant accès à une source d'eau potable en moins de 30 minutes}}{\text{Nombre total de ménages}}$ (en %)			
Liste d'indicateurs : OMD, PAP/CSLP.	Producteur : INSD.	Désagrégation : Région, milieu de résidence.	Périodicité : Deux années (enquêtes auprès des ménages).
Source : INSD : Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003, Enquêtes annuelles sur les conditions de vie des ménages - QUIBB 2005 et 2007. <i>Site Internet :</i> www.insd.bf			

NDSE39 : Nombre de points d'eau modernes pour 100 000 habitants

Objectif : Mesurer l'accès aux points d'eau moderne.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Nombre de points d'eau modernes}}{\text{Population}} \times 100\,000$			
Liste d'indicateurs :	Producteur : DGIRH, INSD.	Désagrégation : Province.	Périodicité : Annuelle.
Source : Direction Générale de l'Inventaire des Ressources Hydrauliques, Institut National de la Statistique et de la Démographie. <i>Site Internet :</i> www.insd.bf			

NDSE40 : Télé densité mobile

Objectif : Mesurer l'accès aux technologies de l'information et de la communication.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Nombre d'abonnés au téléphone mobile}}{\text{Population}} \times 100\,000$			
Liste d'indicateurs :	Producteur : ARCE, INSD.	Désagrégation : Non désagrégé.	Périodicité : Annuelle.
Source : Autorité de Régulation des Communications Electroniques, Institut National de la Statistique et de la Démographie. <i>Site Internet :</i> www.insd.bf			

NDSE41 : % des ménages ayant accès à un marché en moins de 30 minutes

Objectif : Mesurer l'accessibilité aux marchés.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Nombre de ménages ayant accès à un marché en moins de 30 minutes}}{\text{Nombre total de ménages}} \text{ (en \%)}$			
Liste d'indicateurs :	Producteur : INSD.	Désagrégation : Région, milieu de résidence.	Périodicité : Deux années (enquêtes auprès des ménages).
Source : INSD : Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003, Enquêtes annuelles sur les conditions de vie des ménages – QUIBB 2005 et 2007. <i>Site Internet :</i> www.insd.bf			

NDSE42 : Réseau routier bitumé

Objectif : Mesurer le désenclavement à l'intérieur du pays.			
Définition : Nombre de kilomètre de voies bitumées.			
Liste d'indicateurs : PAP/CSLP.	Producteur : DGR.	Désagrégation : Province.	Périodicité : Annuelle.
Source : Direction Générale des Routes / Ministère des Infrastructures et du Désenclavement. <i>Site Internet :</i> www.insd.bf			

NDSE43 : Incidence de la pauvreté

Objectif : Mesurer la pauvreté, la vulnérabilité et les inégalités.			
Définition : Proportion d'individus considérée comme pauvre dans une population donnée. Un individu est dit pauvre lorsque son bien-être n'atteint pas un niveau considéré comme minimum »raisonnable » selon des critères spécifiés.			
Indicateur(P_0) = $\frac{\text{Nombre d'individus considérés comme pauvres}}{\text{Population totale}} \text{ (en\%)}$			
Liste d'indicateurs : OMD, PAP/CSLP.	Producteur : INSD.	Désagrégation : Région, milieu de résidence.	Périodicité : Quinquennale.
Source : Institut National de la Statistique et de la Démographie : Enquête prioritaire 1998, Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003. <i>Site Internet :</i> www.insd.bf			

NDSE44 : Profondeur de la pauvreté

Objectif : Mesurer la pauvreté, la vulnérabilité et les inégalités.			
Définition :			
Indicateur(P_1) = $\frac{1}{n} \sum_{i=1}^n \left(\frac{Z - Y_i}{Z} \right)$			
Où tous les individus sont classés par ordre croissant à partir du plus pauvre (i = 1) au plus riche (i = n) avec Z = seuil de pauvreté Y _i = indicateur du niveau de vie du i ^{ème} individu q = Nombre d'individus considérées comme pauvres n = Population totale			
Liste d'indicateurs : OMD.	Producteur : INSD.	Désagrégation : Région, résidence.	Périodicité : Quinquennale.
Source : Institut National de la Statistique et de la Démographie : Enquête prioritaire 1998, Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003. <i>Site Internet :</i> www.insd.bf			

NDSE45 : Sévérité de la pauvreté

Objectif : Mesurer la pauvreté, la vulnérabilité et les inégalités.			
Définition :			
$\text{Indicateur}(P_2) = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left(\frac{Z - Y_i}{Z} \right)^2$ <p>Où tous les individus sont classés par ordre croissant à partir du plus pauvre (i = 1) au plus riche (i = n) avec Z = seuil de pauvreté Y_i = indicateur du niveau de vie du i^{ème} individu q = Nombre d'individus considérées comme pauvres n = Population</p>			
Liste d'indicateurs :	Producteur : INSD.	Désagrégation : Région, milieu de résidence.	Périodicité : Quinquennale.
Source : Institut National de la Statistique et de la Démographie : Enquête prioritaire 1998, Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003. <i>Site Internet :</i> www.insd.bf			

IDSE46 : Indice du développement humain

Objectif : Mesurer le développement humain.			
Définition : Indicateur = $\frac{\text{Indice d'espérance de vie} + \text{Indice de niveau d'instruction} + \text{Indice de PIB}}{3}$			
La formule générale de calcul de chacun des trois indices est la suivante : $\frac{\text{Valeur constatée} - \text{Valeur min}}{\text{Valeur max} - \text{Valeur min}}$ avec :			
	Valeur maximale	Valeur minimale	
Espérance de vie à la naissance (en année)	85	25	
Taux d'alphabétisation des adultes (en %)	100	0	
Taux brut de scolarisation combinée (en %)	100	0	
PIB par habitant (en PPA)	40 000	100	
Liste d'indicateurs :	Producteur : PNUD.	Désagrégation : Non désagrégé.	Périodicité : Annuelle.
Source : Rapports mondiaux sur le développement humain du Programme des Nations Unies pour le Développement. <i>Site Internet :</i> www.insd.bf			

IDSE47 : Indice de pauvreté humaine

Objectif : Mesurer la pauvreté.			
Définition : $\text{Indicateur(IPH)} = \left[\frac{1}{3}(P_1^\alpha + P_2^\alpha + P_3^\alpha) \right]^{\frac{1}{\alpha}}$ <p>Où $\alpha = 3$ P_1 = Probabilité, à la naissance, de décéder avant 40 ans(multiplier par 100) P_2 = Taux d'alphabétisme des adultes P_3 = Moyenne non pondérée des pourcentages de la population n'ayant pas accès à des points d'eau aménagés et d'enfants de moins de cinq ans souffrant d'insuffisance pondérale</p>			
Liste d'indicateurs :	Producteur : PNUD.	Désagrégation : Non désagrégé.	Périodicité : Annuelle.
Source : Rapports mondiaux sur le développement humain du Programme des Nations Unies pour le Développement. <i>Site Internet :</i> www.insd.bf			

Annexe 3 : Résultats issus des modules gouvernance et démocratie de l'enquête 1-2-3 pour l'agglomération de Ouagadougou en 2003

	Total	Homme*	Femme*	1 ^{er} quartile	4 ^e quartile
GOUVERNANCE (en %)					
<i>Fonctionnement de l'administration</i>					
Ceux qui estiment que l'administration fonctionne bien	52	49	55	61	40
Indice de confiance dans : l'administration (en général)	55	52	59	57	48
- le système judiciaire	44	40	47	46	37
- la police	48	46	51	50	41
- l'administration fiscale	46	44	48	48	40
- le système de santé public	52	49	55	56	49
- le système d'éducation publique	59	56	61	65	57
- le parlement	48	44	52	51	43
- les médias	76	76	76	77	77
Perception : évolution de l'administration (solde d'opinion)	-3pts	-8pts	+1pts	+4pts	-11pts
Ceux qui pensent que la corruption est un problème majeur	87	89	86	89	90
Incidence de la corruption sur la population totale	14	19	10	9	22
Poids de la corruption en % du revenu des ménages touchés	0,6	0,6	0,4	2,4	0,3
<i>Rôle de l'Etat</i>					
En faveur de la libéralisation économique	56	58	52	54	57
En faveur du recouvrement des coûts dans le syst. de santé	58	58	59	57	65
En faveur de la privatisation (au moins certaines entreprises)	60	63	55	58	66
DEMOCRATIE (en %)					
<i>Adhésion et perception du fonctionnement</i>					
Niveau d'adhésion : % de ceux favorables à la démocratie	85	84	86	84	86
Estiment que la démocratie fonctionne bien dans le pays	46	43	49	48	43
- la liberté d'expression est respectée	36	33	38	37	38
- l'égalité devant la loi est respectée	27	22	31	26	22
- les élections sont libres et transparentes	38	35	40	35	36
Classe politique reflète préoccupations de la population	20	17	23	23	16
<i>Participation politique et politisation</i>					
Taux de participation à l'élection législative de 2002	68	67	68	63	67
Ont participé à des mouvements (pétition, grève, manifestation)	31	38	23	22	47
Membres de partis ou associations politiques	30	30	30	25	31
Proches d'un parti ou associations politiques	48	52	45	44	53
Se déclarent intéressés par la politique	37	42	34	34	44
ENTRAVES ET PRIORITES DU DEVELOPPEMENT (en %)					
<i>Principales entraves au développement du Burkina :</i>					
- problème de gouvernance	84	85	84	82	86
- mentalité de la population	68	68	68	66	74
- poids du passé (colonisation)	55	57	53	57	53
- faiblesse des ressources naturelles	77	74	79	79	76
- interventions étrangères (bailleur, firme)	50	52	47	52	54
<i>Priorités de développement pour les 10 prochaines années :</i>					
- maintenir l'ordre	69	67	71	73	65
- combattre l'inflation	55	51	59	62	43
- accroître la participation des citoyens	48	51	46	43	55
- garantir la liberté d'expression	28	32	24	23	36

NB :* Les pourcentages concernent les ménages dirigés par un homme/femme pour les questions concernant les ménages

Source : Institut national de la statistique et de la démographie : Enquête 1-2-3 de 2003